

Programme de rétablissement du caribou de Peary (*Rangifer tarandus pearyi*) au Canada

Caribou de Peary



2021



2 **Référence recommandée :**
3

4 Environnement et Changement climatique Canada. 2021. Programme de
5 rétablissement du caribou de Peary (*Rangifer tarandus pearyi*) au Canada [Proposition],
6 Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*,
7 Environnement et Changement climatique Canada, xiii + 100 p.

8
9
10
11 **Version officielle**

12 La version officielle des documents de rétablissement est celle qui est publiée en
13 format PDF. Tous les hyperliens étaient valides à la date de publication.

14
15 **Version non officielle**

16 La version non officielle des documents de rétablissement est publiée en format HTML.
17 Tous les hyperliens étaient valides à la date de publication.

18
19
20
21 Pour télécharger le présent programme de rétablissement ou pour obtenir un
22 complément d'information sur les espèces en péril, incluant les rapports de situation du
23 Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), les descriptions
24 de la résidence, les plans d'action et d'autres documents connexes portant sur le
25 rétablissement, veuillez consulter le [Registre public des espèces en péril](#)¹.

26
27
28
29 **Photographie de la couverture :** Morgan Anderson, gouvernement du Nunavut,
30 ministère de l'Environnement

31
32
33 Also available in English under the title

34 "Recovery Strategy for the Peary Caribou (*Rangifer tarandus pearyi*) in Canada
35 [Proposed]"

36
37
38 © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de
39 l'Environnement et du Changement climatique, 2021. Tous droits réservés.

40 ISBN

41 N° de catalogue.

42
43
44 Le présent programme de rétablissement reconnaît et respecte les droits de propriété
45 intellectuelle des détenteurs de l'*Inuit Qaujimagatuqangit*, des détenteurs de
46 connaissances traditionnelles, des aînés, des chasseurs et des autres personnes qui
47 ont communiqué leur savoir pour aider à la rédaction du document. L'information

¹ www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html

48 donnée par des participants lors d'ateliers de planification conjointe ainsi que lors de
49 réunions des comités/organisations de chasseurs et de trappeurs ne peut être citée en
50 référence dans d'autres documents sans la permission expresse du particulier, du
51 comité/de l'organisation de chasseurs et de trappeurs ou de toute autre organisation
52 ayant fourni l'information. Ceci s'applique aux commentaires cités des personnes ou
53 entités suivantes : Peary Caribou Recovery Strategy Development Group (Canadian
54 Wildlife Service, 2012, 2013, 2015); Ekaluktutiak Hunters and Trappers
55 Organization, 2013, 2016; Gjoa Haven Hunters and Trappers Organization, 2013, 2016;
56 Iviq Hunters and Trappers Organization, 2013, 2016; Kurairojuark Hunters and
57 Trappers Organization, 2016; Olohaktomiut Hunters and Trappers Committee, 2013,
58 2016; Paulatuk Hunters and Trappers Committee, 2013, 2016; Resolute Bay Hunters
59 and Trappers Organization, 2013, 2016; Sachs Harbour Hunters and Trappers
60 Committee, 2013, 2016; Spence Bay Hunters and Trappers Organization, 2013, 2016.
61

62
63
64
65
66
67
68

PROGRAMME DE RÉTABLISSEMENT DU CARIBOU DE PEARY (*RANGIFER TARANDUS PEARYI*) AU CANADA 2021

Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada a dirigé l'élaboration du présent programme de rétablissement et a mobilisé les partenaires de gestion. Tout au long du processus, l'Inuit Qaujimagatuqangit/les connaissances écologiques traditionnelles, les connaissances locales et les connaissances scientifiques ont été utilisés en parts égales pour orienter l'élaboration du programme de rétablissement et la désignation de l'habitat essentiel. Les partenaires de cogestion ont apporté leur contribution lors de trois réunions de partenaires de cogestion tenues à Yellowknife, de réunions techniques communautaires organisées dans huit des neuf communautés directement touchées, et de téléconférences visant à mettre en commun les connaissances et à apporter des points de vue. Ils ont également participé à l'élaboration du calculateur des menaces. Les connaissances et l'information acquises dans le cadre du processus d'élaboration du programme de rétablissement ont également été transmises au Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) pour qu'elles soient prises en compte lors de la réévaluation du caribou de Peary en 2015. Lorsque des plans d'action seront élaborés pour le caribou de Peary, la participation et la mobilisation des communautés locales et autochtones seront essentielles à la réussite du rétablissement de l'espèce.

Les gouvernements territoriaux et les conseils de cogestion sont les premiers responsables de la gestion des terres et des espèces sauvages dans l'aire de répartition du caribou de Peary, mais cette responsabilité varie dans certains cas. Par exemple, l'Agence Parcs Canada est l'autorité responsable dans les zones abritant le caribou de Peary qui se trouvent à l'intérieur de parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et de lieux historiques nationaux qu'elle administre.

La Direction générale des sciences et de la technologie d'Environnement et Changement climatique Canada a effectué une évaluation des connaissances (Johnson *et al.*, 2016) sur le caribou de Peary qui s'appuie tant sur les connaissances et l'expertise des Inuits et des Inuvialuits que sur la science occidentale. Cette évaluation des connaissances est l'un des fondements du programme de rétablissement.

69 Préface

70
71 En vertu de l'[Accord pour la protection des espèces en péril \(1996\)](#)², les gouvernements
72 fédéral, provinciaux et territoriaux signataires ont convenu d'établir une législation et
73 des programmes complémentaires qui assureront la protection efficace des espèces en
74 péril partout au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (L.C. 2002, ch. 29)
75 (LEP), les ministres fédéraux compétents sont responsables de l'élaboration des
76 programmes de rétablissement pour les espèces inscrites comme étant disparues du
77 pays, en voie de disparition ou menacées et sont tenus de rendre compte des progrès
78 réalisés dans les cinq ans suivant la publication du document final dans le Registre
79 public des espèces en péril.

80
81 Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable
82 de l'Agence Parcs Canada est le ministre compétent en vertu de la LEP à l'égard du
83 caribou de Peary, et a élaboré ce programme, conformément à l'article 37 de la LEP.
84 Dans la mesure du possible, le programme de rétablissement a été préparé en
85 collaboration avec les partenaires de cogestion suivants, en vertu du paragraphe 39(1)
86 de la LEP : les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, le Conseil
87 consultatif de la gestion de la faune des Territoires du Nord-Ouest, le Conseil de
88 gestion des ressources fauniques du Nunavut, les conseils régionaux de gestion des
89 ressources fauniques du Nunavut, des comités et des organisations de chasseurs et de
90 trappeurs, et les Inuits et les Inuvialuits de neuf communautés dans l'aire de répartition
91 du caribou de Peary.

92
93 La réussite du rétablissement de l'espèce dépendra de l'engagement et de la
94 collaboration d'un grand nombre de parties concernées qui participeront à la mise en
95 œuvre des directives formulées dans le présent programme. Cette réussite ne pourra
96 reposer seulement sur Environnement et Changement climatique Canada et l'Agence
97 Parcs Canada, ou sur toute autre autorité responsable. Les partenaires de cogestion
98 dans les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et ailleurs jouent un rôle important dans
99 la gestion du caribou de Peary. Tous les Canadiens et les Canadiennes sont invités à
100 appuyer ce programme et à contribuer à sa mise en œuvre pour le bien du caribou de
101 Peary et de l'ensemble de la société canadienne.

102
103 Le présent programme de rétablissement sera suivi d'un ou de plusieurs plans d'action
104 qui présenteront de l'information sur les mesures de rétablissement qui doivent être
105 prises par Environnement et Changement climatique Canada et l'Agence Parcs
106 Canada, les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les conseils
107 de gestion des ressources fauniques, les Inuits et les Inuvialuits et les organisations
108 participant au rétablissement de l'espèce. La mise en œuvre du présent programme est
109 assujettie aux crédits, aux priorités et aux contraintes budgétaires des autorités
110 responsables et organisations participantes.

111

² www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/especes-peril-loi-accord-financement.html

112 Le programme de rétablissement établit l'orientation stratégique visant à arrêter ou à
113 renverser le déclin de l'espèce, incluant la désignation de l'habitat essentiel dans la
114 mesure du possible. Il fournit à la population canadienne de l'information pour aider à la
115 prise de mesures visant la conservation de l'espèce. Lorsque l'habitat essentiel est
116 désigné, dans un programme de rétablissement ou dans un plan d'action, la LEP exige
117 que l'habitat essentiel soit alors protégé.

118
119 Dans le cas de l'habitat essentiel désigné pour les espèces terrestres, y compris les
120 oiseaux migrateurs, la LEP exige que l'habitat essentiel désigné dans une zone
121 protégée par le gouvernement fédéral³ soit décrit dans la *Gazette du Canada* dans un
122 délai de 90 jours après l'ajout dans le Registre public du programme de rétablissement
123 ou du plan d'action qui a désigné l'habitat essentiel. L'interdiction de détruire l'habitat
124 essentiel aux termes du paragraphe 58(1) s'appliquera 90 jours après la publication de
125 la description de l'habitat essentiel dans la *Gazette du Canada*.

126
127 Pour l'habitat essentiel se trouvant sur d'autres terres domaniales, le ministre
128 compétent doit, soit faire une déclaration sur la protection légale existante, soit prendre
129 un arrêté de manière à ce que les interdictions relatives à la destruction de l'habitat
130 essentiel soient appliquées.

131
132 Si l'habitat essentiel d'un oiseau migrateur ne se trouve pas dans une zone protégée
133 par le gouvernement fédéral, sur le territoire domanial, à l'intérieur de la zone
134 économique exclusive ou sur le plateau continental du Canada, l'interdiction de le
135 détruire ne peut s'appliquer qu'aux parties de cet habitat essentiel – constituées de tout
136 ou partie de l'habitat auquel de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux*
137 *migrateurs* s'applique aux termes des paragraphes 58(5.1) et 58(5.2) de la LEP.

138
139 En ce qui concerne tout élément de l'habitat essentiel se trouvant sur le territoire non
140 domanial, si le ministre compétent estime qu'une partie de l'habitat essentiel n'est pas
141 protégée par des dispositions ou des mesures en vertu de la LEP ou d'autres lois
142 fédérales, ou par les lois provinciales ou territoriales, il doit, comme le prévoit la LEP,
143 recommander au gouverneur en conseil de prendre un décret visant l'interdiction de
144 détruire l'habitat essentiel. La décision de protéger l'habitat essentiel se trouvant sur le
145 territoire non domanial et n'étant pas autrement protégé demeure à la discrétion du
146 gouverneur en conseil.

147
148

³ Ces zones protégées par le gouvernement fédéral sont les suivantes : un parc national du Canada dénommé et décrit à l'annexe 1 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, le parc national de la Rouge créé par la *Loi sur le parc urbain national de la Rouge*, une zone de protection marine sous le régime de la *Loi sur les océans*, un refuge d'oiseaux migrateurs sous le régime de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* ou une réserve nationale de faune sous le régime de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada*. Voir le paragraphe 58(2) de la LEP.

149 Remerciements

150
 151 Environnement et Changement climatique Canada et l'Agence Parcs Canada
 152 souhaitent exprimer leur gratitude envers les partenaires de cogestion inuits et
 153 inuvialuits qui ont transmis leurs connaissances au sujet du caribou de Peary pour
 154 appuyer le rétablissement de cette espèce. Les Inuits et les Inuvialuits ont soutenu sans
 155 relâche que la conservation du caribou de Peary est essentielle, car cette espèce fait
 156 partie intégrante de la culture, de l'identité et de la survie de leurs communautés.
 157 Environnement et Changement climatique Canada est reconnaissant de la contribution
 158 des organisations de chasseurs et de trappeurs dans les Territoires du Nord-Ouest et
 159 au Nunavut, de même que des groupes et des individus inuits et inuvialuits qui ont
 160 échangé leurs connaissances et leurs expériences pour aider à orienter le présent
 161 programme de rétablissement. Les détenteurs de l'Inuit Qaujimagatuqangit (IQ) et des
 162 connaissances écologiques traditionnelles (CET) ainsi que les communautés inuites et
 163 inuvialuites ont fait part de leurs connaissances sur le cycle vital, l'utilisation de l'habitat
 164 et le statut de la population du caribou de Peary, de même que sur les menaces et les
 165 mesures de conservation, et cette information a été intégrée, dans la mesure du
 166 possible, aux connaissances scientifiques aux fins d'élaboration du programme de
 167 rétablissement.

168
 169 Donna Bigelow, Siu-Ling Han, Dawn Andrews, Amy Ganton, Isabelle Duclos et
 170 Lisa Pirie, d'Environnement et Changement climatique Canada, ont dirigé la préparation
 171 du programme de rétablissement avec l'aide contractuelle de Rachel Mayberry.

172
 173 Cheryl Ann Johnson, Agnes Richards, Erin Neave, Sarah N. Banks et
 174 Pauline E. Quesnelle ont mené l'élaboration de l'évaluation des connaissances.

175
 176 Environnement et Changement climatique Canada souhaite remercier le groupe de
 177 cogestion du programme de rétablissement du caribou de Peary, qui a travaillé en
 178 collaboration au programme de rétablissement depuis le début :

179
 180 Nunavut

- 181 • Organisation de chasseurs et de trappeurs de Resolute Bay – *Philip Manik, Sr.,*
 182 *communauté de Resolute Bay*
- 183 • Organisation de chasseurs et de trappeurs – *Howard Greenley, James Panioyak,*
 184 *George Angohiatok, Jimmy Haniliak, communauté de Cambridge Bay*
- 185 • Organisation de chasseurs et de trappeurs d'Iviq – *Amon Akeeagok, Jaypetee*
 186 *Akeeagok, Charlie Noah, communauté de Grise Fiord*
- 187 • Association de chasseurs et de trappeurs de Gjoa Haven – *James Qitsualik*
 188 *Taqaugak, communauté de Gjoa Haven*
- 189 • Association de chasseurs et de trappeurs de Kurairojuark – *John Kayasark,*
 190 *Zachary Oogark, Columban Pujuardjok, communauté de Kugaaruk*
- 191 • Association de chasseurs et de trappeurs de Spence Bay – *Abel Aqqaq,*
 192 *Peter Qayutinuak Sr., communauté de Taloyoak*
- 193 • Gouvernement du Nunavut – *Morgan Anderson, Debbie Jenkins, Conor Mallory*

- 194 • Conseil régional de gestion des ressources fauniques du Kitikmeot –
195 *Ema Qaggutaq, Simon Qingnaqtuq*
- 196 • Conseil de gestion des ressources fauniques du Qikiqtaaluk – *Jackie Price,*
197 *Michael Ferguson*
- 198 • Nunavut Tuungavik Incorporated – *David Lee, Paul Irngaut, Bert Dean*
- 199 • Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut – *Peter Kydd, Karla Letto*
200
- 201 Territoires du Nord-Ouest
- 202 • Comité des chasseurs et des trappeurs de Sachs Harbour – *Issiac Elanik,*
203 *Vernon Amos, John Lucus Jr., Joey Carpenter, communauté de Sachs Harbour*
- 204 • Comité des chasseurs et des trappeurs d'Olokhaktomiut – *Bradley Carpenter,*
205 *Joshua Oliktoak, communauté d'Ulukhaktok*
- 206 • Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk – *Raymond Ruben Sr.,*
207 *communauté de Paulatuk*
- 208 • Comité des chasseurs et des trappeurs de Tuktoyaktuk – *Charles A. Gruben,*
209 *Tyrone Raddi*
- 210 • Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest – *Tracy Davison, Joanna Wilson*
- 211 • Conseil consultatif de la gestion de la faune (CCGF-TNO) – *John Lucas Jr.,*
212 *Charles Pokiak, Vernon Amos*
- 213
- 214
- 215 Autres
- 216 • Agence Parcs Canada – *Joanne Tuckwell, Andrew Maher, Micheline Manseau et*
217 *Peter Sinkins*
- 218 • Environnement et Changement climatique Canada, Direction générale des sciences
219 et de la technologie – *Cathy Nielsen, Cheryl Johnson et Agnes Richards*
- 220 Réviseurs
- 221 Nous sommes également reconnaissants envers tous ceux qui ont fourni des conseils
222 et des contributions pour aider à l'élaboration du programme de rétablissement :
- 223 Matthew Huntley, Paul Johanson, Marie-Andrée Carrière, Rachel Vallender, Cory Toth
224 et Victoria Snable (Service canadien de la faune d'Environnement et Changement
225 climatique Canada, Région de la capitale nationale), et Carine Côté-Germain,
226 Pascale Sauvage, Megan Ross, Lisa Worthington et Hayley Roberts (Service canadien
227 de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada – Région du Nord).
228

229 **Sommaire**

230

231 Le caribou de Peary (*Rangifer tarandus pearyi*), le plus petit caribou d'Amérique du
232 Nord, est l'une des quatre sous-espèces du caribou reconnues au Canada. La plus
233 récente estimation de la population de caribous de Peary dans l'ensemble de son aire
234 de répartition est d'environ 13 200 individus matures, alors que le nombre était
235 d'approximativement 22 000 individus en 1987.

236

237 Le caribou de Peary est actuellement inscrit à titre d'espèce en voie de disparition à
238 l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du gouvernement fédéral, d'après
239 une évaluation par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada
240 (COSEPAC) en 2004. Plus récemment, le COSEPAC a réévalué l'espèce et l'a
241 désignée menacée en novembre 2015. L'espèce est présente au Nunavut et dans les
242 Territoires du Nord-Ouest, dans la plus grande partie de l'archipel Arctique et certaines
243 petites régions continentales.

244

245 Le caribou de Peary est actuellement réparti dans quatre populations locales : 1) îles
246 Banks et nord-ouest de l'île Victoria, 2) ouest des îles Reine-Élisabeth, 3) est des îles
247 Reine-Élisabeth et 4) île Prince of Wales, île Somerset et presque île de Boothia. Ces
248 populations locales sont considérées comme étant séparées les unes des autres et ont
249 été regroupées selon des données sur les déplacements interinsulaires, des analyses
250 génétiques et des avis de spécialistes, dont l'Inuit Qaujimagatuqangit, les connaissances
251 écologiques traditionnelles, les connaissances locales et les données scientifiques.

252

253 Le caribou de Peary a besoin de vastes étendues de terre contenant une diversité de
254 milieux. Il migre dans le paysage et sur la glace de mer pour accéder à différentes
255 parties de son aire de répartition afin de mener son cycle vital. À cause de son faible
256 taux de reproduction, qui peut être diminué davantage par des phénomènes
257 météorologiques violents ou un accès restreint à de la nourriture, le caribou de Peary a
258 une capacité de rétablissement limitée à la suite d'un déclin de sa population. Les
259 changements climatiques constituent la menace la plus grave pesant sur le caribou de
260 Peary et son habitat, principalement à cause de la perte de glace de mer et de la
261 hausse de la fréquence et de la gravité des épisodes de formation de glace. Les
262 changements climatiques peuvent également avoir un impact négatif sur les
263 populations de caribous de Peary à cause de l'élévation du niveau de la mer et de
264 l'altération de l'habitat (p. ex. augmentation du nombre d'arbustes), ainsi qu'en
265 aggravant indirectement les effets du déglacage dû au trafic maritime, la prévalence de
266 parasites et de maladies et les interactions possibles avec les prédateurs et les
267 compétiteurs. Tous ces effets des changements climatiques devraient entraver les
268 déplacements interinsulaires ou réduire la superficie d'habitat disponible pour le caribou
269 de Peary.

270

271 Le rétablissement de l'espèce au Canada est considéré comme réalisable, mais il
272 existe des inconnues associées aux changements climatiques qui pourraient nuire au
273 potentiel de rétablissement. Malgré ces inconnues et conformément au principe de

274 précaution, un programme de rétablissement a été élaboré aux termes du
275 paragraphe 41(1) de la LEP.

276

277 Les objectifs en matière de population et de répartition sont les suivants :

- 278 • maintenir le caribou de Peary dans toutes les régions du Canada où il existe
279 actuellement;
- 280 • veiller à ce que toutes les populations locales de caribous de Peary soient saines
281 (autosuffisantes) et disponibles pour les générations futures;
- 282 • s'assurer que les fluctuations des populations de caribous de Peary demeurent à
283 l'intérieur des limites normales des cycles des populations;
- 284 • veiller à ce que le caribou de Peary puisse se déplacer librement sur terre et sur
285 glace de mer (dans les îles et entre celles-ci), pour assurer une utilisation
286 naturelle de l'habitat (limiter les déplacements anormaux et inutiles) ainsi que les
287 déplacements lors de phénomènes météorologiques violents;
- 288 • maintenir des populations locales de caribous de Peary suffisantes pour soutenir
289 une récolte durable par les Inuits et les Inuvialuits, qui est adaptée aux
290 fluctuations des populations.

291

292 Le programme de rétablissement présente des stratégies et approches générales pour
293 atteindre les objectifs en matière de population et de répartition et pour lutter contre les
294 menaces à la survie et au rétablissement du caribou de Peary. Il facilitera la préparation
295 des plans d'action subséquents.

296

297 Seuls les passages de glace de mer sont désignés comme habitat essentiel. Il a été
298 déterminé que l'habitat essentiel désigné est insuffisant pour atteindre les objectifs en
299 matière de population et de répartition. Un calendrier des études à mener est inclus afin
300 d'obtenir les données nécessaires à l'achèvement de la désignation de l'habitat
301 essentiel terrestre.

302

303 Comme l'exige la LEP, le ministre de l'Environnement et ministre responsable de
304 l'Agence Parcs Canada réalisera un ou plusieurs plans d'action dans le cadre du
305 présent programme de rétablissement. Ces plans offriront de l'information détaillée sur
306 les mesures de rétablissement et seront publiés dans le Registre public des espèces en
307 péril dans les cinq ans suivant la publication du programme de rétablissement.

308 **Caractère réalisable du rétablissement**

309
310 D'après les quatre critères suivants qu'Environnement et Changement climatique
311 Canada utilise pour définir le caractère réalisable du rétablissement, le rétablissement
312 du caribou de Peary comporte des inconnues. Conformément au principe de
313 précaution, un programme de rétablissement a été élaboré en vertu du
314 paragraphe 41(1) de la LEP, tel qu'il convient de faire lorsque le rétablissement est
315 déterminé comme étant réalisable du point de vue technique et biologique. Le présent
316 programme de rétablissement traite des inconnues entourant le caractère réalisable du
317 rétablissement.

318
319 **1. Des individus de l'espèce sauvage capables de se reproduire sont disponibles**
320 **maintenant ou le seront dans un avenir prévisible pour maintenir la population ou**
321 **augmenter son abondance.**

322 *Oui.* Selon les meilleures estimations actuelles, il y a environ 13 200 caribous de Peary
323 matures dans les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Ces animaux sont capables
324 de se reproduire avec succès et sont disponibles pour améliorer le taux de croissance
325 et l'effectif des populations locales, ce qui permet d'atteindre l'autosuffisance. Les
326 données actuelles permettent de conclure que le rétablissement de toutes les
327 populations est réalisable sur les plans biologique et technique.

328
329 **2. De l'habitat convenable suffisant est disponible pour soutenir l'espèce, ou**
330 **pourrait être rendu disponible par des activités de gestion ou de remise en état**
331 **de l'habitat.**

332 *Oui.* À l'heure actuelle, toutes les populations locales de caribous de Peary disposent
333 d'un habitat convenable suffisant dans leur aire de répartition. Dans le futur, la perte
334 d'habitat attribuable à la fonte de la glace de mer et à l'élévation du niveau de la mer
335 causées par les changements climatiques pourrait réduire la quantité d'habitat
336 disponible nécessaire pour les déplacements interinsulaires.

337
338 **3. Les principales menaces pesant sur l'espèce ou son habitat (y compris les**
339 **menaces à l'extérieur du Canada) peuvent être évitées ou atténuées.**

340 *Inconnu.* La principale menace qui pèse actuellement sur les populations locales de
341 caribous de Peary découle des changements climatiques. Des changements dans les
342 tendances météorologiques, plus précisément les épisodes de formation de glace, et
343 dans l'habitat se produisent déjà dans l'Arctique. Cependant, les conséquences de ces
344 changements sur le caribou de Peary ne sont pas bien comprises ou facilement
345 prévisibles. On ne sait donc pas si elles peuvent être évitées ou atténuées.

346
347 **4. Des techniques de rétablissement existent pour atteindre les objectifs en**
348 **matière de population et de répartition ou leur élaboration peut être prévue dans**
349 **un délai raisonnable.**

350 *Oui.* Les objectifs en matière de population et de répartition pour le caribou de Peary
351 peuvent être atteints grâce aux techniques de rétablissement existantes, qui consistent
352 principalement à atténuer les effets cumulatifs des menaces (p. ex. planification à
353 l'échelle du paysage, protection et gestion de l'habitat et des corridors de déplacement,

354 initiatives d'intendance). Toutefois, au fil du temps et à cause de circonstances
355 imprévues, il peut arriver que le rétablissement d'une population locale donnée ne soit
356 pas réalisable sur le plan biologique ou technique (p. ex. les effets cumulatifs des
357 changements climatiques sont impossibles à gérer), ce qui rend les objectifs globaux en
358 matière de population et de répartition peu susceptibles d'être atteints.

359

360 **Définitions et acronymes**

361

362 Remarque : Les termes ci-dessous sont définis selon leur utilisation dans le présent
363 document.

364

APC	Agence Parcs Canada
Caractéristiques biophysiques	Les caractéristiques biologiques et physiques de l'habitat (p. ex. type de végétation, altitude, topographie) qui définissent l'habitat nécessaire à une espèce pour qu'elle puisse mener à bien tous les stades de son cycle vital (habitat essentiel).
CCGF (T.N.-O.)	Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.)
CCT	Comité de chasseurs et de trappeurs
CET	Connaissances écologiques traditionnelles. Elles comprennent les connaissances traditionnelles autochtones et l'Inuit Qaujimajatuqangit.
CRFQ	Conseil des ressources fauniques du Qikiqtaaluk. Un des trois organismes régionaux de ressources fauniques au Nunavut.
CGRFN	Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut
CMP	Partenariat pour les mesures de conservation
COSEPAC	Comité sur la situation des espèces en péril au Canada
CRRFK	Conseil régional des ressources fauniques du Kitikmeot. Un des trois organismes régionaux de ressources fauniques au Nunavut.
ECCC	Environnement et Changement climatique Canada
EES	Évaluation environnementale stratégique
GN	Gouvernement du Nunavut
GTNO	Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Habitat essentiel	L'habitat nécessaire à la survie ou au rétablissement d'une espèce sauvage inscrite, qui est désigné comme tel dans un programme de rétablissement ou un plan d'action élaboré à l'égard de l'espèce.
IQ	Inuit Qaujimajatuqangit. Les croyances, loi, principes et valeurs inuits, ainsi que les connaissances, compétences et attitudes traditionnelles.
LEP	<i>Loi sur les espèces en péril.</i>

Nt	Nunavut
OCT	Organisation de chasseurs et de trappeurs
ORF	Organisation régionale de la faune. Trois ORF gèrent la récolte par les OCT à l'échelle régionale au Nunavut.
Population locale	Un groupe de caribous de Peary occupant un territoire défini se distinguant spatialement des territoires occupés par les autres groupes de caribous de Peary. La dynamique de la population locale est déterminée avant tout par les facteurs locaux qui influent sur les taux de naissance et de mortalité, plutôt que par les apports ou les pertes découlant de l'immigration ou de l'émigration entre les groupes. Les populations locales sont indépendantes des autres populations et sont quelque peu différentes d'un point de vue démographique.
Population locale autosuffisante	Une population locale de caribous de Peary présentant en moyenne une croissance stable ou à la hausse, qui est assez importante pour supporter des phénomènes stochastiques et persister à long terme (assez longtemps pour tenir compte de la nature cyclique des fluctuations des populations), sans nécessiter en permanence de mesures de gestion active (p. ex. gestion des prédateurs ou transplantation d'individus d'autres populations).
SCF	Service canadien de la faune
T.N.-O.	Territoires du Nord-Ouest
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature

365

366

367	Table des matières	
368		
369	Préface.....	ii
370	Remerciements.....	iv
371	Sommaire.....	vi
372	Caractère réalisable du rétablissement.....	viii
373	Définitions et acronymes.....	x
374	1. Évaluation de l'espèce par le COSEPAC.....	1
375	2. Information sur la situation de l'espèce.....	2
376	3. Information sur l'espèce.....	2
377	3.1 Description de l'espèce.....	3
378	3.2 Population et répartition de l'espèce.....	3
379	3.3 Besoins du caribou de Peary.....	13
380	4. Menaces.....	17
381	4.1 Évaluation des menaces.....	17
382	4.2 Description des menaces.....	21
383	5. Objectifs en matière de population et de répartition.....	38
384	6. Stratégies et approches générales pour l'atteinte des objectifs.....	40
385	6.1 Mesures déjà achevées ou en cours.....	40
386	6.2 Orientation stratégique pour le rétablissement.....	47
387	6.3 Commentaires à l'appui du tableau de planification du rétablissement.....	54
388	7. Habitat essentiel.....	59
389	7.1 Désignation de l'habitat essentiel de l'espèce.....	60
390	7.2 Calendrier des études visant à désigner l'habitat essentiel.....	68
391	7.3 Activités susceptibles d'entraîner la destruction de l'habitat essentiel.....	69
392	8. Mesure des progrès.....	71
393	8.1 Gestion adaptative.....	72
394	9. Énoncé sur les plans d'action.....	72
395	10. Références.....	73
396	Annexe 1 : Effets sur l'environnement et sur les espèces non ciblées.....	89
397	Annexe 2 : Mobilisation de partenaires inuits et inuvialuits dans l'élaboration du	
398	programme de rétablissement du caribou de Peary.....	91
399	Annexe 3 : Détermination des besoins supplémentaires pour contribuer au	
400	rétablissement du caribou de Peary.....	94
401	Annexe 4 : Mesures d'atténuation pour éviter la destruction de l'habitat du caribou de	
402	Peary ou réduire les conséquences sur l'espèce et son habitat.....	100
403		
404		

405 Liste des tableaux

406		
407	Tableau 1. Liste et description des cotes de conservation du caribou de Peary.....	2
408	Tableau 2. Taille et tendances des populations locales de caribous de Peary au Canada	
409	(T.N.-O., Nt). Adapté de Johnson <i>et al.</i> (2016).....	11
410	Tableau 3. Stades du cycle vital du caribou de Peary et leur période par population	
411	locale (adapté de Johnson <i>et al.</i> , 2016).	16
412	Tableau 4. Tableau de classification des menaces qui pèsent sur le caribou de Peary.	
413	19

414	Tableau 5. Résumé des activités liées au rétablissement achevées ou en cours.....	41
415	Tableau 6. Statut de la planification du rétablissement du caribou de Peary dans les	
416	territoires des autorités responsables territoriales et fédérales où se trouve le	
417	caribou de Peary.	46
418	Tableau 7. Tableau de planification du rétablissement du caribou de Peary.	49
419	Tableau 8. Calendrier des études pour la désignation de l'habitat essentiel.....	68
420	Tableau 9. Exemples d'activités susceptibles d'entraîner la destruction de l'habitat	
421	essentiel.	70
422	Tableau 10. Évaluation de l'efficacité du programme de rétablissement du caribou de	
423	Peary.....	71

424
425

Liste des figures

426		
427		
428	Figure 1. Aire de répartition du caribou de Peary définie au moyen d'une méthode de	
429	polygone convexe standard fondée sur les données des relevés et les	
430	renseignements communautaires (de 1970 à 2020) modifiés	
431	de Johnson <i>et al.</i> (2016) pour différencier l'aire de répartition principale des	
432	zones situées hors de l'aire de répartition principale.....	5
433	Figure 2. Populations locales de caribous de Peary telles que représentées dans	
434	Johnson <i>et al.</i> (2016).....	7
435	Figure 3. Glace de mer désignée comme habitat essentiel dans l'aire de répartition du	
436	caribou de Peary. Les corridors de déplacement définis par les communautés	
437	en dehors de l'aire de répartition principale ne sont pas considérés comme	
438	étant de l'habitat essentiel, mais sont illustrés, car ils pourraient être désignés	
439	comme habitat essentiel si de l'information supplémentaire devient accessible.	
440	62
441	Figure 4. Zones renfermant de l'habitat essentiel du caribou de Peary, population locale	
442	de l'île Banks et du nord-ouest de l'île Victoria (T.N.-O. et Nt).	64
443	Figure 5. Zones renfermant de l'habitat essentiel du caribou de Peary, population locale	
444	de l'ouest des îles Reine-Élisabeth (T.N.-O. et Nt).....	65
445	Figure 6. Zones renfermant de l'habitat essentiel du caribou de Peary, population locale	
446	de l'est des îles Reine-Élisabeth (Nt).	66
447	Figure 7. Zones renfermant de l'habitat essentiel du caribou de Peary, population locale	
448	de l'île Prince of Wales, de l'île Somerset et de la presqu'île de Boothia (Nt). 67	
449		

451

1. Évaluation de l'espèce par le COSEPAC*

Date de l'évaluation : Novembre 2015

Nom commun (population) : Caribou de Peary

Nom scientifique : *Rangifer tarandus pearyi*

Statut selon le COSEPAC : Menacée

Justification de la désignation : Cette sous-espèce de caribou est endémique à l'archipel arctique canadien, vivant à la limite de croissance des végétaux dans les milieux de désert polaire et de toundra arctique. La population actuelle est estimée à 13 200 individus matures. L'espèce a connu un pic en 1987 avec 22 000 individus, mais elle a connu un épisode de mortalité massive catastrophique au milieu des années 1990 liés à de graves phénomènes de formation de couches de glace dans certaines parties de son aire de répartition. La population totalisait environ 5 400 individus matures en 1996, son plus bas niveau depuis qu'elle fait l'objet de relevés, soit depuis 1961. Parmi les quatre sous-populations, deux connaissent actuellement une tendance à la hausse, une est stable et la quatrième comptait moins de dix individus lors du dernier dénombrement en 2005, avec aucun signe de rétablissement. L'ensemble de la population a connu un déclin estimé de 35 % sur trois générations, mais augmente depuis les deux dernières décennies. Les menaces ayant le plus de conséquences résultent d'un climat changeant, et incluent une intensité et une fréquence accrues d'épisodes de pluie sur neige qui ont des effets négatifs sur l'accessibilité de la nourriture durant l'hiver ainsi qu'une diminution de l'étendue et de l'épaisseur de la glace de mer qui cause des changements dans les habitudes de migration et de déplacement.

Présence au Canada : Territoires du Nord-Ouest, Nunavut

Historique du statut selon le COSEPAC : La désignation initiale considérée comme une seule unité qui comprenait le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, et ce qu'on appelle aujourd'hui le caribou de Dolphin-et-Union, *Rangifer tarandus groenlandicus*. Cette unité a été désignée « menacée » en avril 1979. Division en 1991 pour permettre la désignation de trois populations distinctes : population de l'île Banks (en voie de disparition), population du haut Arctique (en voie de disparition) et population du bas Arctique (menacée). En mai 2004, les trois désignations de population ont été désactivées, et le caribou de Peary a été évalué séparément du caribou de Dolphin-et-Union, *Rangifer tarandus groenlandicus*. La sous-espèce *pearyi* est composée d'une partie de l'ancienne « population du bas Arctique » et de toutes les anciennes populations du « haut Arctique » et « de l'île Banks », et elle a été désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2015.

452

* COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada)

2. Information sur la situation de l'espèce

Le COSEPAC a désigné le caribou de Peary (*Rangifer tarandus pearyi*) comme espèce en voie de disparition en 2004, et l'a inscrit à ce titre à l'annexe 1 de *Loi sur les espèces en péril* (LEP) en 2011 (Government of Canada, 2014). Le COSEPAC a réévalué l'espèce en 2015 et l'a désignée « menacée », reconnaissant ainsi une tendance à la hausse au cours des deux dernières décennies.

Le caribou de Peary serait seulement présent au Canada, où on le trouve dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Selon NatureServe, le caribou de Peary est « gravement en péril » à l'échelle mondiale et nationale (tableau 1, résumé de NatureServe [2017]). À l'échelle territoriale, l'espèce est considérée comme « gravement en péril » dans les Territoires du Nord-Ouest par NatureServe, et elle a été désignée « menacée » en 2014 selon la *Loi sur les espèces en péril* (TNO). NatureServe n'a pas établi de classification du caribou de Peary au Nunavut, et il n'y a pas de loi sur les espèces en péril dans ce territoire. La *Loi sur la faune et la flore* du Nunavut a des dispositions relatives à la récolte d'espèces en péril, mais il n'existe actuellement aucune réglementation visant le caribou de Peary.

Tableau 1. Liste et description des cotes de conservation du caribou de Peary.

Cotes de NatureServe			Statut au Canada	Statut territorial
Cote mondiale arrondie (G)	Cote nationale (N)	Cote infranationale (S)		
T1 ^a	N1 ^b	T.N.-O. – S1S3 ^c Nt – SNR ^d	LEP – annexe 1 (en voie de disparition)	T.N.-O. – menacée Nt – non inscrite

^a T1 = gravement en péril. Les cotes T (cotes de conservation pour les taxons infraspécifiques) sont utilisées pour les désignations inférieures au rang de l'espèce.

^b N1 = gravement en péril

^c S1 = gravement en péril

^d SNR = non classée

3. Information sur l'espèce

Au Canada, quatre sous-espèces du caribou sont actuellement reconnues, selon la classification de Banfield (1961) : le caribou de Peary (*R. t. pearyi*); le caribou de la toundra (*R. t. groenlandicus*); le caribou des bois (*R. t. caribou*); le caribou de Grant (*R. t. granti*). Une cinquième sous-espèce, le caribou de Dawson (*R. t. dawsoni*), a disparu au début des années 1900. Une population de caribous de la toundra, connue sous le nom de caribous de Dolphin-et-Union⁴, partage l'habitat du caribou de Peary

⁴ En 2011, le COSEPAC a adopté de nouvelles « unités désignables » (UD) pour le caribou (*Rangifer tarandus*) au Canada en utilisant plusieurs variables pour classer les différentes hardes ou les

488 dans la partie sud de son aire de répartition, notamment dans l'île Victoria. Le présent
489 programme de rétablissement porte sur la sous-espèce du caribou de Peary.
490

491 **3.1 Description de l'espèce**

492
493 Le caribou de Peary est le plus petit caribou d'Amérique du Nord. Il a un museau court
494 (Banfield, 1961; Ekaluktutiak HTO, 2013; Gjoa Haven HTA, 2013; Spence Bay
495 HTA, 2013) et des sabots courts et larges (Banfield, 1961). Son pelage d'hiver est long
496 et principalement blanc, tandis que son pelage d'été est blanc en dessous et gris
497 ardoise sur le dessus, sans la bande distinctive sur les flancs que possède le caribou
498 de la toundra (Species at Risk Committee, 2012). Ses pattes sont blanches, à
499 l'exception d'une mince bande sur le devant (Banfield, 1961). Le velours des bois du
500 caribou de Peary et du caribou de Dolphin-et-Union est de couleur grise (Species at
501 Risk Committee, 2012), contrairement à celui des autres sous-espèces du caribou de la
502 toundra et du caribou des bois, de couleur brune. Les bois du caribou de Peary,
503 cependant, sont plus petits et plus minces que ceux du caribou de Dolphin-et-Union
504 (Ekaluktutiak HTO, 2013).
505
506

507 **3.2 Population et répartition de l'espèce**

509 **3.2.1. Répartition**

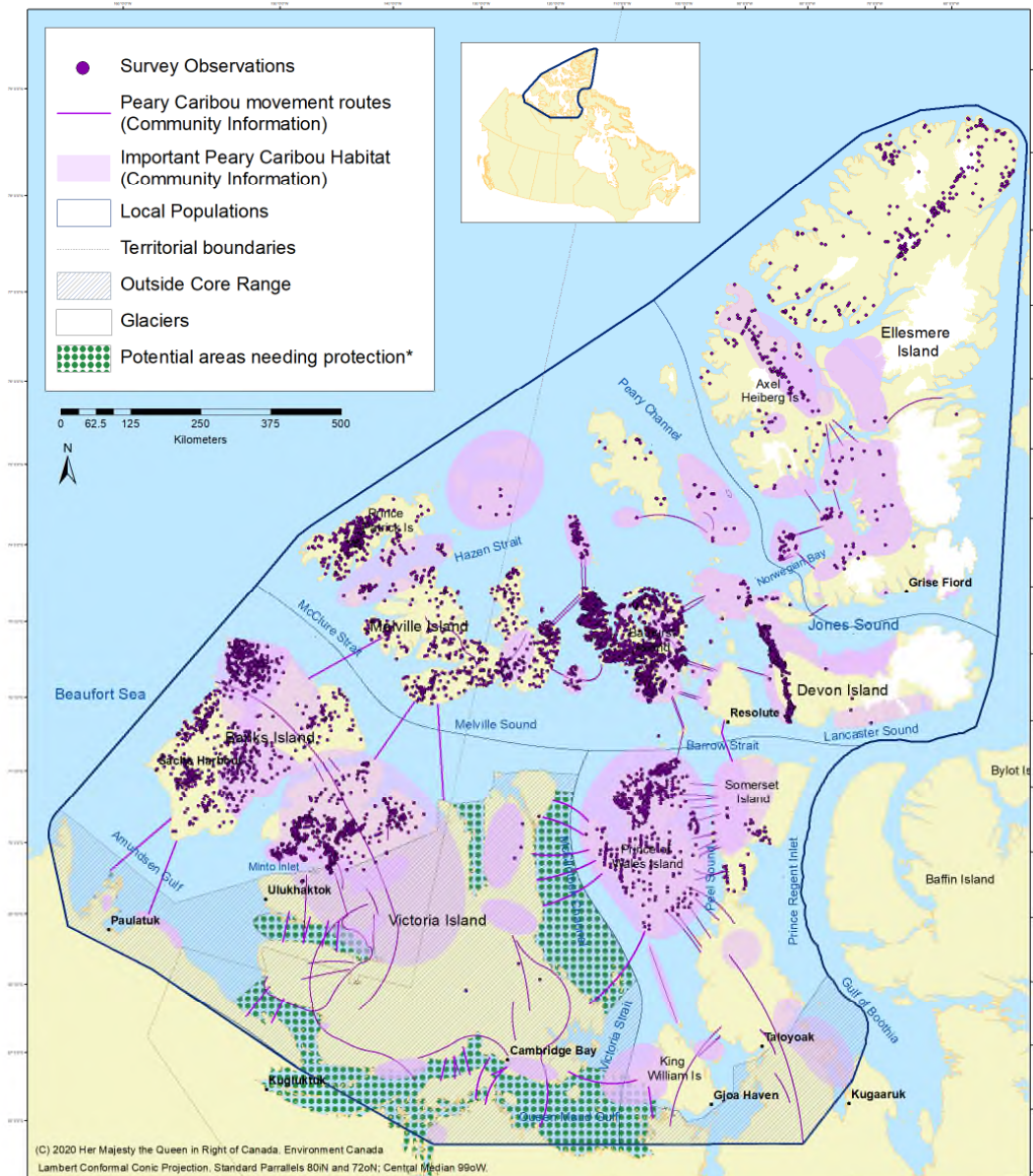
510
511 Le caribou de Peary serait seulement présent dans les Territoires du Nord-Ouest et au
512 Nunavut, mais quelques individus pourraient parfois se rendre au Groenland à partir de
513 l'île d'Ellesmere; toutefois, la population du Groenland aurait disparu
514 (COSEWIC, 2015). Le caribou de Peary se rencontre dans tout l'archipel Arctique, à
515 l'exception de l'île de Baffin (COSEWIC, 2015). L'espèce est également présente dans
516 quelques régions continentales, dont la presqu'île de Boothia, la pointe Pearce et la
517 presqu'île de Parry (Ekaluktutiak HTO, 2013; Paulatuk HTC, 2013).
518

519 Certains caribous de Peary se déplacent entre les îles à divers moments de l'année et,
520 par conséquent, toutes les îles ne sont pas toujours occupées. De plus, le caribou de
521 Peary est connu pour recoloniser des régions d'où il a été longtemps absent (Canadian
522 Wildlife Service, 2013; COSEWIC, 2015). Il a tendance à quitter une région lorsque les
523 ressources alimentaires sont épuisées et peut y revenir lorsque la végétation a
524 repoussé (Iviq HTO, 2013; Olohaktomiut HTC, 2013; Resolute Bay HTO, 2013).
525

526 L'aire de répartition de l'espèce (Figure 1.), soit la zone où l'on sait que le caribou de
527 Peary est présent, a été mise à jour grâce à des relevés régionaux et aux
528 connaissances et aux observations des communautés, et définie à l'aide d'une méthode
529 de polygone convexe standard qui inclut toutes les zones déterminées comme étant

différents groupes de hardes. La description de ces UD a fourni un plan clair et cohérent pour reconnaître les UD, compte tenu de la complexité du *Rangifer tarandus* au Canada. La population de Dolphin-et-Union du caribou de la toundra appartient à la sous-espèce *Rangifer tarandus groenlandicus* (UD 2) et est simplement appelée « caribou de Dolphin-et-Union ».

530 utilisées par le caribou de Peary (Johnson *et al.*, 2016). Bien que quelques caribous de
531 Peary aient été signalés récemment dans l'île de Baffin (rencontre du Conseil de
532 gestion des ressources fauniques du Nunavut [CGRFN] en décembre 2016), le
533 polygone a été modifié pour exclure cette île, car le caribou de Peary n'y est
534 normalement pas présent (on pense qu'il s'agit d'une rare occurrence). Dans son aire
535 de répartition, le caribou occupe une aire principale et une zone hors de l'aire principale
536 (figure 1). L'aire de répartition principale représente ce que l'on croit être la zone la plus
537 utilisée par le caribou de Peary dans son aire de répartition. Cette aire principale a été
538 acceptée par le groupe de cogestion du programme de rétablissement (Canadian
539 Wildlife Service, 2013). L'aire principale diffère de celle utilisée par le
540 COSEPAC (COSEWIC, 2015) par l'inclusion de l'île King William, qui a été ajoutée à la
541 suite de la recommandation par le groupe de cogestion (Canadian Wildlife
542 Service, 2013). Il existe peu d'information disponible sur la fréquence ou l'abondance
543 du caribou de Peary en dehors de l'aire principale. Le croisement avec d'autres
544 sous-espèces (c.-à-d. le caribou de Dolphin-et-Union et le caribou de la toundra) et les
545 difficultés à distinguer les sous-espèces lors des relevés aériens compliquent
546 l'évaluation de l'utilisation de la zone hors de l'aire principale par le caribou de Peary.
547 Des communautés ont observé des caribous de Peary hors de l'aire principale
548 (Figure 1.), mais ont également indiqué qu'il s'agissait pour la plupart de zones peu
549 utilisées par l'espèce. Selon des discussions récentes avec le Comité de chasseurs et
550 de trappeurs (CCT) d'Olokhaktomiut, l'aire de répartition principale dans l'île Victoria
551 devrait être élargie afin d'inclure la péninsule Wollaston. Cette zone, qui n'a pas fait
552 l'objet d'activités de relevé ou de recherche du caribou de Peary, a été ajoutée au
553 calendrier des études (tableau 8).



554
 555 **Figure 1.** Aire de répartition du caribou de Peary définie au moyen d'une méthode de
 556 polygone convexe standard fondée sur les données des relevés et les renseignements
 557 communautaires (de 1970 à 2020) modifiés de Johnson *et al.* (2016) pour différencier
 558 l'aire de répartition principale des zones situées hors de l'aire de répartition principale.
 559 * Les communautés estiment qu'il faut protéger ces zones contre les activités de
 560 transport maritime et de déglacage durant les périodes cruciales pour le caribou de
 561 Peary dans le but d'assurer la formation de la glace de mer en automne.

562
 563 **Veillez voir la traduction française ci-dessous :**

- 564 Survey Observations = Observations provenant de relevés
 565 Peary Caribou movement routes (community information) = Corridors de déplacement du caribou de
 566 Peary (renseignements communautaires)
 567 Important Peary Caribou Habitat (community information) = Habitat important du caribou de Peary
 568 (renseignements communautaires)

569 Local Populations = Populations locales
 570 Territorial boundaries = Limites territoriales
 571 Outside Core Range = En dehors de l'aire principale
 572 Glaciers = Glaciers
 573 Potential areas needing protection = Zones nécessitant peut-être une protection
 574 Kilometers = Kilomètres
 575 © 2020 Her Majesty the Queen in Right of Canada. Environment Canada = © 2020 Sa Majesté la Reine
 576 du chef du Canada. Environnement Canada
 577 Lambert Conformal Conic Projection. Standard Parallels 80°N and 70°N; Central Meridian 99°W =
 578 Projection conique conforme de Lambert. Parallèles de référence à 80° N et à 70° N; médiane centrale à
 579 99° O
 580 Beaufort Sea = Mer de Beaufort
 581 Baffin Island = Île de Baffin
 582 Ellesmere Island = Île d'Ellesmere
 583

584 3.2.2. Populations locales

585
 586 Dans le présent programme de rétablissement, le terme « population locale » fait
 587 référence à un groupe de caribous de Peary qui occupe une zone définie spatialement
 588 séparée des autres groupes, de sorte que la population du groupe dépend
 589 principalement de facteurs locaux influant sur les taux de naissance et de mortalité,
 590 plutôt que sur les taux d'immigration et d'émigration. La zone occupée par une
 591 population locale doit être suffisamment grande pour répondre aux besoins du cycle
 592 vital, tels que les aires de mise bas, les aires d'hivernage et les corridors de
 593 déplacement, et pour permettre les changements naturels d'utilisation de l'habitat dus à
 594 l'évolution des conditions environnementales (Environment Canada, 2011;
 595 Johnson *et al.*, 2016).

596
 597 Les populations locales de caribous de Peary ont été définies selon des données sur
 598 les déplacements interinsulaires, des analyses génétiques et des avis de spécialistes,
 599 dont l'Inuit Qaujimagatuqangit (IQ), des connaissances écologiques traditionnelles
 600 (CTA), des connaissances locales et des données scientifiques (Johnson *et al.*, 2016).
 601 De l'information suffisante est disponible pour élaborer des hypothèses de travail à
 602 propos des populations locales. Toutefois, il subsiste une incertitude quant à la
 603 délimitation proposée des populations locales à cause des limites des données.
 604

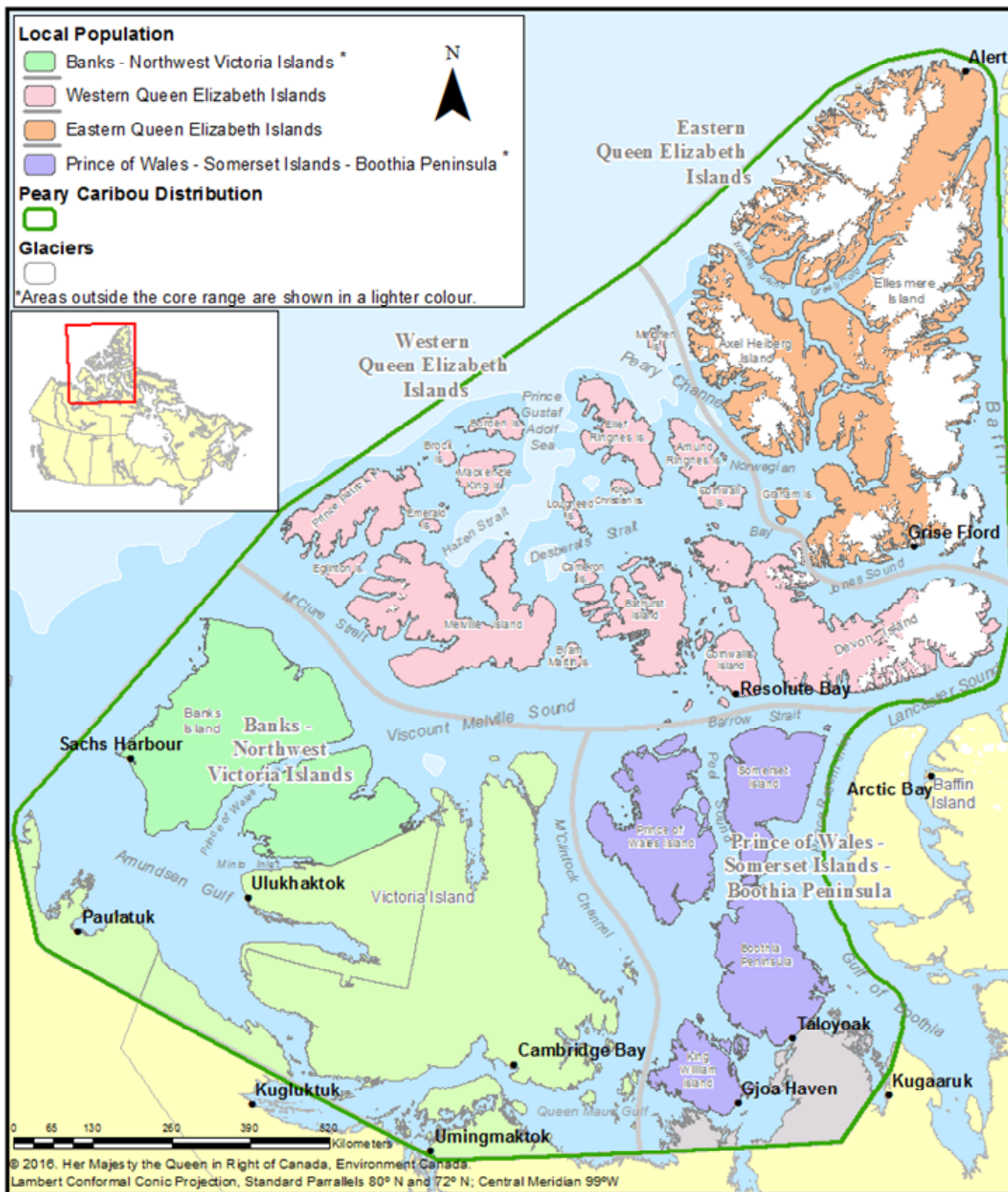
605 Les quatre populations locales sont les suivantes (Johnson *et al.*, 2016) :

- 606 1. île Banks et nord-ouest de l'île Victoria;
- 607 2. ouest des îles Reine-Élisabeth;
- 608 3. est des îles Reine-Élisabeth;
- 609 4. île Prince of Wales, île Somerset et presque-île de Boothia.

610 Les populations locales sont illustrées à la Figure 2.

611
 612 Les délimitations des populations locales seront mises à jour si nécessaire, lorsque de
 613 nouvelles données seront disponibles. Il convient de noter que la délimitation des
 614 populations locales tient compte des déplacements normaux du caribou de Peary et
 615 n'inclut pas les épisodes de déplacements extrêmes qui peuvent se produire une fois
 616 tous les 20 à 30 ans en réponse à des conditions environnementales difficiles ou à une
 617 faible disponibilité de nourriture (Canadian Wildlife Service, 2015).

618



619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629

Figure 2. Populations locales de caribous de Peary telles que représentées dans Johnson *et al.* (2016).

Veillez voir la traduction française ci-dessous :

- Local Population = Population locale
- Banks - Northwest Victoria Islands = Île Banks et nord-ouest de l'île Victoria
- Western Queen Elizabeth Islands = Ouest des îles Reine-Élisabeth
- Eastern Queen Elizabeth Islands = Est des îles Reine-Élisabeth
- Prince of Whales – Somerset Islands - Boothia Peninsula = Île Prince of Wales, île Somerset et presqu'île de Boothia

630 Peary Caribou Distribution = Aire de répartition du caribou de Peary
631 Glaciers = Glaciers
632 *Areas outside the core range are shown in a lighter colour = *Les zones en dehors de l'aire principale
633 sont illustrées à l'aide de couleurs plus pâles
634 Kilometers = Kilomètres
635 © 2016 Her Majesty the Queen in Right of Canada. Environment Canada = © 2016 Sa Majesté la Reine
636 du chef du Canada. Environnement Canada
637

638 3.2.3. Taille et tendances de la population

639

640 Il est difficile et coûteux d'obtenir une estimation précise de la taille des populations
641 locales de caribous de Peary à cause de l'éloignement de l'archipel Arctique, de la
642 répartition éparse des caribous sur de vastes superficies et de la capacité de l'espèce à
643 se déplacer librement entre les îles (Gjoa Haven HTA, 2013; Olohaktomiut HTC, 2013;
644 Paulatuk HTC, 2013; Resolute Bay HTO, 2013; Canadian Wildlife Service, 2015;
645 COSEWIC, 2015). Les communautés reconnaissent l'importance de faire des relevés
646 de caribous sur une base régulière, mais elles sont conscientes des défis
647 susmentionnés, ainsi que de la difficulté de repérer les caribous de Peary dans un
648 paysage de neige ou de les identifier lorsqu'ils se trouvent avec d'autres sous-espèces,
649 dans la partie sud de son aire de répartition (Gjoa Haven HTO, 2016; Kurairojuark
650 HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Sachs Harbour HTC, 2016). En outre, des
651 phénomènes météorologiques défavorables peuvent entraver ou empêcher les relevés
652 et les visites dans l'aire de répartition du caribou de Peary (COSEWIC, 2015). À cause
653 des coûts et des phénomènes météorologiques défavorables, l'échantillonnage à
654 l'échelle de l'aire de répartition ne peut être réalisé en une seule saison, et les
655 intervalles entre les relevés sont souvent longs (Olohaktomiut HTC, 2013;
656 COSEWIC, 2015). L'IQ/les CET et les connaissances locales au sujet de l'abondance
657 du caribou de Peary sont généralement limités aux zones relativement proches des
658 communautés.

659
660 Selon la meilleure information accessible, le nombre total actuel de caribous de Peary
661 au Canada est estimé à environ 13 200 individus matures (COSEWIC, 2015). Cette
662 estimation est inférieure aux quelque 22 000 caribous de Peary signalés en 1987 et aux
663 50 000 individus estimés au début des années 1960, mais supérieure à l'estimation
664 de 5 400 individus matures établie en 1996 (COSEWIC, 2015).

665
666 La taille des populations de caribous de Peary fluctue naturellement, et des épisodes de
667 mortalité massive se produisent périodiquement (Tews *et al.*, 2007b; Paulatuk
668 HTC, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013; Canadian Wildlife Service, 2015;
669 COSEWIC, 2015). On sait que la taille des populations de caribous de Peary diminue
670 pour ensuite augmenter; cependant, si la diminution se produit rapidement,
671 l'augmentation peut être difficile (Paulatuk HTC, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013).

672
673 La population locale de l'île Banks et du nord-ouest de l'île Victoria a globalement
674 diminué depuis le début des années 1970, mais a montré une tendance à la hausse au
675 cours des dix dernières années (Johnson *et al.*, 2016). L'information fournie par les
676 membres de la communauté de Sachs Harbour confirme une tendance à la hausse à
677 court terme (Sachs Harbour HTC, 2016). Les estimations les plus récentes (tableau

678 **2Error! Reference source not found.**) sont de 2 742 individus dans l'île Banks et
679 de 299 individus dans le nord-ouest de l'île Victoria (Davison et Williams, 2013;
680 Davison *et al.*, 2014). Dans l'île Victoria, il est difficile de distinguer le caribou de Peary
681 du caribou de Dolphin-et-Union depuis les airs du fait que les aires de répartition se
682 chevauchent à certaines périodes de l'année (Canadian Wildlife Service, 2015).
683

684 Selon les plus récents relevés (tableau 2), la plupart des caribous de Peary de la
685 population locale de l'ouest des îles Reine-Élisabeth ont été observés dans les îles
686 Melville (3 224 individus), Prince Patrick (3 067 individus) et Bathurst (1 463 individus)
687 (Davison et Williams, 2012; Anderson, 2014). La tendance à long terme de cette
688 population est à la hausse. La tendance à court terme d'après les relevés n'est pas
689 connue à cause des limites des données. Les connaissances locales indiquent
690 cependant que la tendance à court terme est à la hausse (Resolute Bay HTO, 2016).
691

692 Les relevés les plus récents (tableau 2) effectués dans la population locale de l'est des
693 îles Reine-Élisabeth indiquent que 2 255 individus se trouvent dans l'île Axel Heiberg,
694 et 918, dans l'île d'Ellesmere (Jenkins *et al.*, 2011; Anderson et Kingsley, 2015). Les
695 tendances à long et à court terme de cette population locale sont inconnues à cause
696 des limites des données (Johnson *et al.*, 2016).
697

698 Selon les relevés les plus récents (tableau 2) réalisés en 2004, en 2006 et en 2016
699 (Dumond, 2006; Jenkins *et al.*, 2011; Anderson, 2016a), la population locale de l'île
700 Prince of Wales, de l'île Somerset et de la presqu'île de Boothia ne compte que
701 quelques individus. Comme dans l'île Victoria, cette population locale est
702 particulièrement difficile à évaluer, car le caribou de la toundra partage certaines parties
703 de l'aire de répartition (notamment dans la presqu'île de Boothia). Il est impossible de
704 distinguer le caribou de Peary du caribou de la toundra du haut des airs. Il est
705 également possible que le caribou de Peary se trouve plus au sud de la zone faisant
706 traditionnellement l'objet d'un relevé (Iviq HTO, 2013; Spence Bay HTA, 2013;
707 Canadian Wildlife Service, 2015). Les observations des membres des communautés de
708 Gjoa Haven, de Resolute Bay et de Grise Fiord ainsi que les données de la science
709 occidentale indiquent que le caribou de Peary quitte l'île Prince of Wales à l'automne
710 (Miller et Gunn, 1978; Grise Fiord Peary Caribou Workshop, 1997; Miller *et al.*, 2005;
711 Taylor, 2005; Gjoa Haven HTA, 2013; Resolute Bay HTO, 2013). De tels déplacements
712 du caribou de Peary pourraient signifier que ces individus n'ont pas été pris en compte
713 dans le relevé printanier de la population en 2004, lequel a peut-être été mené avant
714 que la plupart des caribous ne retournent dans l'île Prince of Wales. La tendance à
715 court terme est inconnue à cause des limites des données, mais, selon les meilleures
716 données de relevés disponibles, la tendance à long terme est à la baisse
717 (Johnson *et al.*, 2016). Les connaissances locales indiquent que la tendance à court
718 terme est inconnue (Spence Bay HTO, 2016) et que, dans certaines régions, le nombre
719 d'individus dans la population locale a été faible au cours des dernières années (Gjoa
720 Haven HTO, 2016; Kurairojuark HTO, 2016).
721

722 Les membres des communautés situées dans la plus grande partie de l'aire de
723 répartition du caribou de Peary ont indiqué que l'espèce se porte bien à l'heure actuelle,
724 et que, dans certains cas, la taille de la population augmente (Ekaluktutiak HTO, 2013;

725 Gjoa Haven HTA, 2013; Resolute Bay HTO, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013; Spence
726 Bay HTA, 2013; Resolute Bay HTO, 2016; Sachs Harbour HTC, 2016). Plusieurs
727 communautés et représentants sont d'avis que le caribou de Peary n'est pas
728 nécessairement en déclin, mais qu'il se déplace simplement vers d'autres régions
729 (Ekaluktutiak HTO, 2013; Gjoa Haven HTA, 2013; Olohaktomiut HTC, 2013; Paulatuk
730 HTC, 2013; Spence Bay HTA, 2013; Canadian Wildlife Service, 2015) et que les
731 populations peuvent se gérer elles-mêmes (Ekaluktutiak HTO, 2013; Gjoa Haven
732 HTA, 2013; Spence Bay HTA, 2013). Une communauté pensait que les chiffres actuels
733 de la population correspondaient à la portion descendante du cycle naturel du caribou
734 de Peary (Sachs Harbour HTC, 2013), tandis qu'une autre pensait que la population de
735 caribous avait du mal à retourner dans la portion ascendante du cycle parce qu'elle a
736 plus de difficulté à migrer (Olohaktomiut HTC, 2013).

737
738 Bien que la plupart des communautés aient indiqué que le caribou de Peary se portait
739 bien, quelques communautés ont noté des déclinés à long terme et à court terme. Une
740 communauté située dans la partie sud-ouest de l'aire de répartition de l'espèce, qui
741 avait également l'habitude de chasser le caribou de Peary en dehors de son aire de
742 répartition principale, a observé une diminution à long terme (Olohaktomiut HTC, 2016).
743 À court terme, la communauté de Paulatuk a déclaré que la population locale ne
744 semble pas avoir augmenté (Paulatuk HTC, 2016a), alors que la communauté de
745 Cambridge Bay a noté un grave déclin au cours des dernières années (Ekaluktutiak
746 HTO, 2016).

47 **Tableau 2. Taille et tendances des populations locales de caribous de Peary au Canada (T.N.-O., Nt). Adapté de**
 48 **Johnson *et al.* (2016).**

N ^o	Territoire	Unité de population locale	Île	Estimation la plus récente de la population (y compris les petits)		Tendance de la population		Évaluation locale à court terme ^b
				Année	Estimation corrigée selon la superficie ^a	Court terme 10 ans	Long terme 30 ans	
1	T.N.-O.	Île Banks et nord-ouest de l'île Victoria	Banks	2014	2 742 (Davison <i>et al.</i> , 2014) ^c	À la hausse	À la baisse	À la hausse
			N.-O. Victoria	2010	299 (Davison et Williams, 2013) ^{d,e}			
2	T. N.-O., Nt	Ouest des îles Reine-Élisabeth	Melville	2012	3 224 (Davison et Williams, 2012) ^f	Inconnue	À la hausse	À la hausse
			Prince Patrick	2012	3 067 (Davison et Williams, 2012) ^a			
			Eglinton	2012	214 (Davison et Williams, 2012)			
			Emerald	2012	45 (Davison et Williams, 2012)			
			Byam Martin	2012	153 (Davison et Williams, 2012)			
			Devon	2016	14 (Anderson, 2016b) ^{g,h}			
			Lougheed	2016	140 (Anderson, 2016c) ^d			
			Bathurst	2013	1463 (Anderson, 2014)			
			Cornwallis	2013	4 (Anderson, 2014) ^c			
			Little Cornwallis	2013	1 (Anderson, 2014)			
3	Nt	Est des îles Reine-Élisabeth	Axel Heiberg	2007	2 255 (Jenkins <i>et al.</i> , 2011)	Inconnue	Inconnue	Inconnue
			Ellesmere	2015	918 (Anderson et Kingsley, 2015)			
4	Nt	Île Prince of Wales, île Somerset et presque île de Boothia	Prince of Wales	2016	0 (Anderson, 2016a) ^d	Inconnue	À la baisse	Inconnue
			Somerset	2016	0 (Anderson, 2016a) ^d			
			Russell	2004	0 (Jenkins <i>et al.</i> , 2011)			
			Boothia	2006	1 (Dumond, 2006) ^c			

49 ^a Les résultats du relevé original ont été corrigés en fonction de la superficie (pour standardiser la taille des îles) afin que les estimations de la population soient comparables d'une
 50 année à l'autre. Dans certains cas, l'estimation de la population d'une île ou d'une région géographique a été extrapolée à partir d'une zone d'étude plus petite. Les estimations
 51 démographiques ont également été ajustées pour inclure les petits (Johnson *et al.*, 2016). Le COSEPAC estime la population actuelle de caribous de Peary à environ
 52 13 200 individus matures. Les estimations présentées ici ont été corrigées pour inclure les petits.

53 ^b Évaluation obtenue lors de réunions techniques dans les communautés en 2013 et en 2016.

54 ^c En 2019, le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest a réalisé un relevé dans l'île Banks qui a permis d'obtenir une estimation
 55 de 1 913 ± 406 (IC à 95 %) caribous de Peary adultes. L'estimation n'a pas été ajustée pour inclure petits, et n'est pas statistiquement différente de l'estimation démographique
 56 de 2014.

57 ^d Un relevé subséquent, mené en 2015, a révélé un faible nombre de caribous dans le nord-ouest de l'île Victoria (dénombrement minimal de 4 individus; aucune estimation n'a été
 58 effectuée). Le relevé de 2015 a été effectué en avril plutôt qu'en juillet/août. Davison, T. et J. Williams (2015).

- 59 ^e En 2019, le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest a réalisé un relevé dans le nord-ouest de l'île Victoria qui a permis d'obtenir
60 une estimation de 78 ± 136 (IC à 95 %) caribous de Peary adultes pour la strate A et de 98 ± 91 (IC à 95 %) caribous de Peary adultes pour la strate C. Ces estimations ont été
61 ajustées pour inclure les petits, et ne sont pas statistiquement différentes de l'estimation démographique de 2010.
- 62 ^f Mise à jour en février 2015 (communication personnelle de T. Davison dans Johnson *et al.* [2016]).
- 63 ^g Dénombrement minimal.
- 64 ^h Mise à jour depuis Johnson *et al.* (2016). L'estimation n'a pas été corrigée en fonction de la superficie.

765 **3.3 Besoins du caribou de Peary**

766

767 **3.3.1. Besoins en matière d'habitat et besoins biologiques**

768

769 **Besoins en matière d'habitat**

770 Pour accomplir son cycle vital annuel, le caribou de Peary nécessite de vastes
771 étendues de terres avec un accès à de la nourriture et à de l'eau en quantité suffisante
772 et une protection contre les phénomènes météorologiques violents et les prédateurs
773 (Iviq HTO, 2013; Resolute Bay HTO, 2013). Dans toutes les populations locales, le
774 caribou de Peary vit dans une variété de toundras et de landes à des altitudes
775 moyennes à élevées, avec des sols modérément humides à secs et un couvert végétal
776 clairsemé (Johnson *et al.*, 2016). Des altitudes plus élevées peuvent être choisies pour
777 réduire le risque de prédation, et pour que les températures et les conditions
778 d'enneigement soient plus clémentes (Iviq HTO, 2013; Olohaktomiut HTC, 2013). Les
779 habitats humides à fort couvert végétal, comme la toundra et les cariçaies humides,
780 sont peu utilisés par le caribou de Peary (Thomas *et al.*, 1999; Larter et Nagy, 2001b).
781 Les habitants de Grise Fiord ont noté que le caribou de Peary ne se trouve pas souvent
782 dans les zones à fort couvert végétal et qu'il choisit plutôt des zones avec de la
783 nourriture de qualité (Iviq HTO, 2013).

784

785 Le caribou de Peary choisit son habitat pour maximiser l'accès à la nourriture. Son
786 habitat est couvert de neige pendant neuf à dix mois de l'année, ce qui fait de l'accès à
787 de la nourriture le facteur clé de la sélection de l'habitat (Larter et Nagy, 2001b; Species
788 at Risk Committee, 2012; COSEWIC, 2015; Johnson *et al.*, 2016). Pendant l'hiver, le
789 caribou de Peary modifie l'utilisation de l'habitat en fonction des conditions de neige et
790 de glace et, de ce fait, a besoin d'une diversité d'habitats (Species at Risk
791 Committee, 2012; Gjoa Haven HTA, 2013; Olohaktomiut HTC, 2013;
792 Johnson *et al.*, 2016). L'espèce choisit des sites sans neige ou présentant des
793 conditions qui lui permettent de déplacer la neige ou de creuser (cratère) jusqu'à la
794 végétation sous-jacente en utilisant le moins d'énergie possible (Larter et Nagy, 2001b;
795 Miller et Gunn, 2003b; COSEWIC, 2015). En général, il s'agit de sites exposés et
796 balayés par le vent qui se trouvent au sommet ou sur les flancs de colline, sur des
797 pentes, en terrain élevé peu ou pas enneigé, ou près de formations offrant un abri à la
798 végétation, comme des crêtes ou des rochers (Miller *et al.*, 1977; Russell *et al.*, 1979;
799 Miller *et al.*, 1982; Thomas et Edmonds, 1983; Olohaktomiut HTC, 2013).

800

801 Durant la période exempte de neige, les sources de nourriture sont relativement
802 illimitées (Miller et Gunn, 2003b). Le caribou de Peary se déplace dans le paysage en
803 suivant la phénologie de la végétation (c.-à-d. la croissance des feuilles, des fleurs et
804 des graines au fil de la saison); il se déplace au printemps ou au début de l'été vers les
805 basses zones côtières où la nourriture est disponible en premier, puis retourne dans les
806 zones intérieures à mesure que la végétation y repousse (Johnson *et al.*, 2016).
807 Pendant l'été, le caribou de Peary modifie l'utilisation qu'il fait de l'habitat pour se nourrir
808 le plus possible des sources les plus nutritives, en particulier les plantes, les fleurs et
809 les inflorescences montées en graine les plus récentes (Miller et Barry, 2003). Cette
810 nourriture de qualité est essentielle pour la reproduction, la croissance et la survie en
811 hiver (Miller, 2003).

812

813 Sources de nourriture et alimentation

814 Comme la disponibilité de nourriture varie selon les saisons et dans l'aire de répartition
815 (Resolute Bay HTO, 2013), le caribou de Peary est opportuniste et se nourrit d'une
816 grande variété d'espèces végétales (Miller, 2003). Les principales plantes fourragères
817 qui composent son alimentation sont les arbustes nains, les plantes herbacées non
818 graminoides, les graminées, les joncs et les carex (Parker et Ross, 1976;
819 Shank *et al.*, 1978; Thomas et Broughton, 1978; Miller *et al.*, 1982; Larter et
820 Nagy, 1997, 2004). La communauté de Gjoa Haven a également remarqué que les
821 caribous peuvent consommer des algues lorsque d'autres végétaux sont inaccessibles
822 (Gjoa Haven HTA, 2013). On estime que les lichens représentent moins de 10 % du
823 régime alimentaire annuel du caribou de Peary (Miller et Gunn, 2003b), mais il peut
824 constituer une source alimentaire importante en automne et en hiver dans certaines
825 régions (Miller *et al.*, 1982; Species at Risk Committee, 2012). Les mousses sont
826 considérées comme des sources de nourriture relativement peu importantes, et le
827 caribou de Peary ne les broute qu'occasionnellement lorsqu'il se déplace dans le
828 paysage (Staaland *et al.*, 1997). L'espèce choisit souvent les parties les plus nutritives
829 des végétaux disponibles en saison en raison de leur teneur élevée en protéines et en
830 énergie, comme les fleurs, les inflorescences montées en graine et les feuilles qui
831 restent vertes tout l'hiver (Thomas et Kroeger, 1980; Gunn *et al.*, 1981; Thomas et
832 Edmonds, 1984).

833

834 Migration et répartition

835 La connectivité du paysage et de la glace de mer est essentielle pour le caribou de
836 Peary. Celui-ci se déplace entre les îles et à l'intérieur de celles-ci pour utiliser
837 différentes zones afin d'accomplir les stades de son cycle vital (mise bas, rut et
838 alimentation saisonnière) et/ou pour échapper à des phénomènes météorologiques
839 violents ou à de mauvaises conditions environnementales (Canadian Wildlife
840 Service, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013; COSEWIC, 2015; Gjoa Haven HTO, 2016;
841 Johnson *et al.*, 2016; Resolute Bay HTO, 2016; Spence Bay HTO, 2016). Certains de
842 ces déplacements pourraient être migratoires, mais l'information disponible ne permet
843 pas de généraliser cette hypothèse. C'est pourquoi nous avons choisi le terme
844 « déplacement » ou lieu de « migration » dans le présent document.

845

846 Le tableau 3 présente un résumé des périodes de chaque stade du cycle vital. Le
847 moment et l'emplacement des stades et des déplacements saisonniers varient dans le
848 temps parce qu'ils dépendent de la disponibilité de nourriture, qui est à son tour
849 déterminée par les conditions annuelles de neige et de glace : plus l'accès à de la
850 nourriture est restreint par une couverture de neige/glace élevée, plus les stades du
851 cycle vital (p. ex. mise bas) ou les déplacements saisonniers sont hâtifs (Miller, 1991).
852 Par conséquent, le caribou de Peary peut se déplacer sur de longues distances dans le
853 paysage pour répondre à ses besoins en nourriture, surtout lorsque l'accessibilité est
854 faible (Ekaluktutiak HTO, 2013; Gjoa Haven HTA, 2013; Iviq HTO, 2013; Olohaktomiut
855 HTC, 2013; Spence Bay HTA, 2013; Gjoa Haven HTO, 2016).

856

857 La taille des groupes de caribous dépend de la disponibilité de nourriture
858 (Miller *et al.*, 1977). Par exemple, dans l'île Melville, la taille des groupes en été est

859 relativement plus importante (moyenne de 10,1) que celle des groupes en hiver
860 (moyenne de 4,4), et des individus solitaires sont observés durant des périodes de
861 stress (Miller *et al.*, 1977). Toutefois, l'inaccessibilité généralisée à de la nourriture à
862 cause d'une couverture de neige et de glace élevée peut entraîner des densités
863 relativement élevées de caribous (Miller *et al.*, 1977; Miller, 1991).

864
865 Le caribou de Peary peut demeurer dans une île tout au long de son cycle vital ou se
866 déplacer vers plusieurs îles sur la glace de mer (Johnson *et al.*, 2016). Les îles plus
867 vastes, comme l'île Banks, ont des paysages diversifiés qui permettent des
868 déplacements intra-insulaires, tandis que les déplacements interinsulaires permettent
869 au caribou de Peary d'optimiser l'utilisation de l'habitat disponible dans plusieurs îles
870 cruciales à sa survie (Miller *et al.*, 1977; Miller et Gunn, 1978; Gunn *et al.*, 1981; Grise
871 Fiord Peary Caribou Workshop, 1997; Miller et Barry, 2003; Miller *et al.*, 2005;
872 Canadian Wildlife Service, 2012; Species at Risk Committee, 2012; Resolute Bay
873 HTO, 2013; COSEWIC, 2015).

874
875 Les déplacements entre les îles et les grandes zones seraient nécessaires pour éviter
876 la prédation (Miller et Gunn, 2003b; Species at Risk Committee, 2012;
877 Johnson *et al.*, 2016). Le caribou a également tendance à quitter des zones pendant
878 plusieurs années, puis à y retourner (Canadian Wildlife Service, 2013; Iviq HTO, 2013).
879 On pense que ces déplacements en petits groupes très dispersés d'une douzaine
880 d'individus ou moins sont probablement une adaptation à la disponibilité de végétation
881 et un moyen d'éviter les prédateurs et les insectes (COSEWIC, 2015). Le caribou de
882 Peary demeure dispersé dans le paysage à de faibles densités tout au long de son
883 cycle vital annuel, même pendant la mise bas et le rut. Les densités après la mise bas
884 sont relativement faibles (des dizaines d'individus) comparativement à celles du caribou
885 de la tundra (des centaines à des milliers d'individus) (Festa-Bianchet *et al.*, 2011;
886 COSEWIC, 2015).

887
888 D'après la modélisation de l'habitat du caribou de Peary par Johnson *et al.* (2016) et
889 des études antérieures sur le caribou de Dolphin-et-Union (Poole *et al.*, 2010), les
890 caractéristiques de la glace de mer nécessaires à la réussite de la traversée du caribou
891 sont une couverture de glace de mer de plus de 90 % dans la zone et une épaisseur de
892 glace d'au moins 10 cm.

893

894 **Mise bas et rut**

895 Le caribou de Peary est polyvalent dans ses lieux de mise bas. Il choisit divers types de
896 milieux dotés d'une végétation suffisante pour une alimentation continue
897 (Iviq HTO, 2013; COSEWIC, 2015) et fréquente généralement des altitudes moyennes
898 à élevées; les altitudes plus basses sont moins utilisées (Resolute Bay HTO, 2013;
899 Sachs Harbour HTC, 2013; Johnson *et al.*, 2016). La mise bas a généralement lieu en
900 zones côtières (Miller, 1991, 1992), mais les zones intérieures sont également utilisées
901 les années où la couverture de neige et de glace est faible (Miller, 1993a, 1994).
902 Compte tenu de cette variabilité, l'emplacement des aires de mise bas change au fil du
903 temps (Sachs Harbour HTC, 2013). Néanmoins, à plus grande échelle, il semble que le
904 caribou de Peary soit fidèle aux aires de mise bas (Gunn et Fournier, 2000). Les
905 données sur l'habitat de rut font généralement défaut. Toutefois, selon certaines

906 données, le caribou de Peary utilise principalement les zones côtières pour maximiser
 907 les possibilités de rencontre (Miller et Barry, 2003) et est fidèle aux zones de rut
 908 (Miller *et al.*, 1977).

909

910 Tableau 3. Stades du cycle vital du caribou de Peary et leur période par population
 911 locale (adapté de Johnson *et al.*, 2016).

Population locale	Stades du cycle vital du caribou de Peary			
	Mise bas	Alimentation estivale	Rut	Alimentation hivernale
Île Banks et nord-ouest de l'île Victoria	Banks : de la fin mai à la 3 ^e semaine de juin Nord-ouest de l'île Victoria : du 5 au 21 juin	De juillet à août	Période de pointe : de la fin octobre au début novembre	De septembre à mai
Ouest des îles Reine-Élisabeth	Du début juin au début juillet; période de pointe : de la 2 ^e à la 4 ^e semaine de juin	De juillet à août	De la fin septembre à la mi-octobre	De septembre à mai
Est des îles Reine-Élisabeth	Du début à la mi-juin	De juillet à août	De la fin septembre à la mi-octobre	De septembre à mai
Île Prince of Wales, île Somerset et presqu'île de Boothia.	Prince of Wales : 3 ^e semaine de juin Boothia : du début à la mi-juin	De juillet à août	De la fin septembre à la mi-octobre	De septembre à mai

912

913

914 3.3.2. Facteurs limitatifs

915

916 Le caribou de Peary a un faible taux de reproduction, ce qui signifie que son potentiel
 917 de rétablissement après des perturbations qui réduisent fortement la taille de sa
 918 population est limité. Les femelles ne produisent généralement pas de petits avant l'âge
 919 de deux ou trois ans, et n'ont normalement qu'un seul petit par an après l'atteinte de
 920 leur maturité sexuelle (COSEWIC, 2015). De la nourriture insuffisante en hiver peut
 921 limiter la croissance démographique du caribou de Peary (COSEWIC, 2015). L'état
 922 corporel d'une femelle, qui dépend de l'accès à des sources alimentaires, déterminera
 923 si elle peut devenir gravide lors d'une année donnée (Species at Risk
 924 Committee, 2012). Cette relation entraîne des taux de gestation et de production de
 925 petits très variables dans le temps et parmi les populations (COSEWIC, 2015). Les
 926 phénomènes météorologiques violents qui restreignent considérablement l'accès à de

927 la nourriture entraînent la famine, des déplacements erratiques lors de la recherche de
928 nourriture, des épisodes de mortalité massive et/ou des déclinés marqués de la
929 production de petits (Miller et Gunn, 2003b; Iviq HTO, 2013; Paulatuk HTC, 2013;
930 Resolute Bay HTO, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013; Spence Bay HTA, 2013). La
931 durée d'une génération, ou l'âge moyen des parents, du caribou de Peary serait de 7 à
932 9 ans, et les femelles pourraient atteindre 15 ans (COSEWIC, 2004; Community of
933 Ulukhaktok *et al.*, 2008; Species at Risk Committee, 2012; COSEWIC, 2015).
934
935

936 **4. Menaces**

937 **4.1 Évaluation des menaces**

938 En raison de la vaste étendue géographique de l'aire de répartition du caribou de
941 Peary, les conditions de l'habitat peuvent y être très variables. Par conséquent, les
942 menaces auxquelles le caribou de Peary et son habitat sont confrontés peuvent varier
943 considérablement d'une partie de l'aire de répartition à l'autre; il se peut qu'une menace
944 importante dans une zone ne soit pas préoccupante dans une autre. Les menaces sont
945 présentées ici selon une perspective à l'échelle de l'aire de répartition.
946

947 Les menaces qui pèsent sur le caribou de Peary ont été décrites tout au long du
948 processus d'élaboration du programme de rétablissement, notamment lors de réunions
949 tenues dans huit communautés. Dans le présent programme de rétablissement, les
950 menaces qui pèsent sur le caribou de Peary ont été évaluées en fonction du système
951 unifié de classification des menaces de l'UICN-CMP (Union internationale pour la
952 conservation de la nature et Partenariat pour les mesures de conservation). Ces normes
953 internationales ont été utilisées afin d'assurer l'uniformité de la description des menaces
954 pesant sur les différentes espèces, en plus d'améliorer l'échange et la coordination des
955 données entre les divers programmes sur les espèces en péril et autres espèces
956 sauvages.
957

958 Les menaces sont définies comme étant des activités humaines (p. ex. l'extraction de
959 ressources) ou des processus naturels (p. ex. des phénomènes météorologiques
960 violents) qui ont entraîné, entraînent ou pourraient entraîner la destruction, la
961 dégradation et/ou la détérioration d'un organisme vivant (p. ex. une espèce), d'un
962 groupe d'organismes (p. ex. une population ou une communauté) ou d'un écosystème
963 entier (Salafsky *et al.*, 2008). Les menaces peuvent être évaluées à l'échelle mondiale,
964 nationale ou régionale. Aux fins de l'évaluation des menaces, seules les menaces
965 présentes et celles qui devraient se produire dans les dix prochaines années sont
966 considérées. Toutefois, les menaces historiques, les effets indirects ou cumulatifs des
967 menaces et toute autre information pertinente qui aiderait à comprendre les menaces
968 actuelles sont présentés à la section 4.2.
969

970 Le tableau de classification des menaces qui pèsent sur le caribou de Peary (tableau 4)
971 a été rempli par un groupe d'experts scientifiques et de spécialistes de l'IQ/des CET sur
972 le caribou de Peary en septembre 2014. Une version plus détaillée de ce tableau se
973 trouve dans le rapport du COSEPAC (COSEWIC, 2015). Le groupe d'experts a

974 examiné la portée, la gravité et l'immédiateté de chaque menace. La portée est la
975 proportion de la population qui sera vraisemblablement touchée par la menace
976 d'ici 10 ans. La gravité est le déclin prévu au cours des trois prochaines générations
977 causé par la menace. L'immédiateté décrit le caractère immédiat de la menace et
978 indique si celle-ci constitue un problème actuel ou un élément qui pourrait devenir un
979 problème dans le futur. L'impact est calculé d'après une combinaison de la portée et de
980 la gravité.
981
982 L'impact global des menaces qui pèsent sur le caribou de Peary est très élevé-moyen.

Tableau 4. Tableau de classification des menaces qui pèsent sur le caribou de Peary.

Menace	Description de la menace	Impact ^a	Portée ^b	Gravité ^c	Immédiateté ^d	Description
1	Développement résidentiel et commercial	Négligeable	Négligeable	Extrême	Élevée	
1.1	Zones résidentielles et urbaines	Négligeable	Négligeable	Extrême	Élevée	
3	Production d'énergie et exploitation minière	Faible	Restreinte-petite	Légère	Élevée	
3.1	Forage pétrolier et gazier	Faible	Restreinte-petite	Légère	Modérée	
3.2	Exploitation de mines et de carrières	Faible	Petite	Légère	Élevée	
4	Corridors de transport et de service	Moyen-faible	Restreinte-petite	Élevée-modérée	Élevée	
4.1	Routes et voies ferrées	Faible	Petite	Légère	Modérée	
4.2	Lignes de services publics	Négligeable	Négligeable	Négligeable	Inconnue	
4.3	Voies de transport par eau	Moyen-faible	Restreinte-petite	Élevée-modérée	Élevée	• Trafic maritime
4.4	Corridors aériens	Négligeable	Négligeable	Légère	Modérée-faible	• Vols réguliers
5	Utilisation des ressources biologiques	Faible	Petite	Légère	Élevée	
5.1	Chasse et capture d'animaux terrestres	Faible	Petite	Légère	Élevée	• Récolte
6	Intrusions et perturbations humaines	Faible	Restreinte	Légère	Élevée	
6.1	Activités récréatives	Négligeable	Négligeable	Négligeable	Élevée	
6.2	Guerre, troubles civils et exercices militaires	Faible	Restreinte	Légère	Élevée	
6.3	Travail et autres activités	Faible	Restreinte	Légère	Élevée	
8	Espèces et gènes envahissants ou autrement problématiques	Moyen-faible	Généralisée	Modérée-légère	Élevée	
8.1	Espèces exotiques (non indigènes) envahissantes	Moyen-faible	Grande-restreinte	Modérée-légère	Élevée	• Parasites et maladies (indigènes et non indigènes)
8.2	Espèces indigènes problématiques	Faible	Généralisée	Légère	Élevée	• Compétition (p. ex. le bœuf musqué) • Prédation (p. ex. le loup)

8.3	Matériel génétique introduit	Inconnu	Petite	Inconnue	Élevée	
9	Pollution	Inconnu	Généralisée	Inconnue	Élevée	
9.4	Déchets solides et ordures	Inconnu	Généralisée	Inconnue	Élevée	
9.5	Polluants atmosphériques	Inconnu	Généralisée	Inconnue	Élevée	
11	Changements climatiques et phénomènes météorologiques violents	Élevé-moyen	Généralisée	Élevée-moderée	Élevée	
11.1	Déplacement et altération de l'habitat	Élevé-moyen	Généralisée	Élevée-moderée	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de glace de mer • Élévation du niveau de la mer et érosion • Changements de la végétation
11.4	Tempêtes et inondations	Moyen-faible	Restreinte-petite	Élevée-moderée	Modérée	<ul style="list-style-type: none"> • Épisodes de formation de glace • Vent
Impact global des menaces : Très élevé-moyen						

84 ^a **Impact** – Mesure dans laquelle on observe, infère ou soupçonne que l'espèce est directement ou indirectement menacée dans la zone d'intérêt. Le calcul de
85 l'impact de chaque menace est fondé sur sa gravité et sa portée et prend uniquement en compte les menaces présentes et futures. L'impact d'une menace est
86 établi en fonction de la réduction de la population de l'espèce, ou de la diminution/dégradation de la superficie d'un écosystème. Le taux médian de réduction de la
87 population ou de la superficie pour chaque combinaison de portée et de gravité correspond aux catégories d'impact suivantes : très élevé (déclin de 75 %), élevé
88 (40 %), moyen (15 %) et faible (3 %). Inconnu : catégorie utilisée quand l'impact ne peut être déterminé (p. ex. lorsque les valeurs de la portée ou de la gravité
89 sont inconnues); non calculé : l'impact n'est pas calculé lorsque la menace se situe en dehors de la période d'évaluation (p. ex. l'immédiateté est non
90 significative/négligeable ou faible puisque la menace n'existait que dans le passé); négligeable : lorsque la valeur de la portée ou de la gravité est négligeable;
91 n'est pas une menace : lorsque la valeur de la gravité est neutre ou qu'il y a un avantage possible.

92 ^b **Portée** – Proportion de l'espèce qui, selon toute vraisemblance, devrait être touchée par la menace d'ici 10 ans. Correspond habituellement à la proportion de la
93 population de l'espèce dans la zone d'intérêt (généralisée = 71-100 %; grande = 31-70 %; restreinte = 11-30 %; petite = 1-10 %; négligeable < 1 %).

94 ^c **Gravité** – Au sein de la portée, niveau de dommage (habituellement mesuré comme l'ampleur de la réduction de la population) que causera vraisemblablement
95 la menace sur l'espèce d'ici une période de 10 ans ou de 3 générations (extrême = 71-100 %; élevée = 31-70 %; modérée = 11-30 %; légère = 1-10 %;
96 négligeable < 1 %; neutre ou avantage possible ≥ 0 %).

97 ^d **Immédiateté** – Élevée = menace toujours présente; modérée = menace pouvant se manifester uniquement dans le futur (à court terme [< 10 ans ou
98 3 générations]) ou pour l'instant absente (mais susceptible de se manifester de nouveau à court terme); faible = menace pouvant se manifester uniquement dans
99 le futur (à long terme) ou pour l'instant absente (mais susceptible de se manifester de nouveau à long terme); non significative/négligeable = menace qui s'est
00 manifestée dans le passé et qui est peu susceptible de se manifester de nouveau, ou menace qui n'aurait aucun effet direct, mais qui pourrait être limitative.

1001 **4.2 Description des menaces**

1002
1003 Les menaces les plus importantes qui pèsent sur le caribou de Peary sont les impacts
1004 des changements climatiques, notamment la perte de glace de mer, les épisodes de
1005 formation de glace qui limitent la disponibilité de nourriture et l'élévation du niveau de la
1006 mer. D'autres menaces importantes pour le caribou de Peary sont la perte de glace de
1007 mer due au trafic maritime ainsi que les menaces que représentent les parasites et les
1008 maladies. L'exploitation et l'exploration minières, la compétition, la prédation, les
1009 perturbations humaines et la récolte sont également des menaces qui pèsent sur
1010 l'espèce. Chaque menace est décrite ci-dessous, de l'impact le plus élevé au plus
1011 faible, et chaque catégorie de menace a un numéro standard qui correspond au
1012 système de classification de l'UICN-CMP. Les menaces décrites ci-dessous sont
1013 uniquement celles qui devraient toucher le caribou de Peary au cours des
1014 10 prochaines années.

1015 1016 **4.2.1. Changements climatiques et phénomènes météorologiques violents** 1017 **(menace n° 11 de l'UICN-CMP)** 1018

1019 Les changements climatiques constituent la menace la plus importante qui pèse sur le
1020 caribou de Peary. L'Arctique connaît l'un des réchauffements les plus importants de la
1021 planète depuis le milieu du 20^e siècle (Post *et al.*, 2009; Zhang *et al.*, 2011; IPCC, 2013;
1022 Ekaluktutiak HTO, 2016). Des communautés observent déjà les effets des
1023 changements climatiques dans l'aire de répartition du caribou de Peary, bien que ce ne
1024 soit pas toutes les communautés qui ressentent tous les impacts. Les changements
1025 observés englobent une baisse du niveau de la mer dans certaines régions et une
1026 hausse du niveau de la mer dans d'autres, une baisse du niveau de l'eau de lacs et
1027 d'étangs, une augmentation de la végétation, des épisodes de formation de glace plus
1028 fréquents, une augmentation du vent, une hausse de l'abondance d'insectes, des
1029 changements du moment d'englacement et de rupture des glaces ainsi que la présence
1030 d'espèces dans des régions où elles n'ont jamais été vues auparavant (Canadian
1031 Wildlife Service, 2012; Ekaluktutiak HTO, 2013; Olohaktomiut HTC, 2013; Paulatuk
1032 HTC, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013; Spence Bay HTA, 2013; Canadian Wildlife
1033 Service, 2015; Ekaluktutiak HTO, 2016). Les effets à long terme des changements
1034 climatiques et les répercussions sur le caribou de Peary et son habitat sont inconnus.

1035
1036 Les menaces directes découlant des changements climatiques sont abordées dans la
1037 présente section, notamment la perte de glace de mer qui affecte la capacité du caribou
1038 de migrer entre les îles, la perte d'habitat due à l'élévation du niveau de la mer, la
1039 diminution de l'accessibilité à de la nourriture en hiver à cause des épisodes de
1040 formation de glace, les changements de la végétation qui entraînent une plus grande
1041 abondance d'arbustes à faible teneur en nutriments et les épisodes de vents plus forts
1042 qui ont un impact sur la dureté de la neige en hiver. Les effets des changements
1043 climatiques peuvent également aggraver l'impact des autres menaces qui pèsent sur le
1044 caribou de Peary (Canadian Wildlife Service, 2012, 2013). Les agents pathogènes
1045 peuvent devenir plus répandus, la zone de chevauchement avec les prédateurs et les
1046 compétiteurs peut s'étendre, les voies de propagation et les cycles des contaminants

1047 peuvent changer (p. ex. le mercure), et les individus incapables de migrer entre les îles
1048 à cause de la perte de glace de mer pourraient ne plus être en mesure de résister à la
1049 perte d'habitat supplémentaire due aux perturbations humaines (p. ex. l'exploration
1050 pétrolière et gazière).

1051

1052 **Déplacement et altération de l'habitat (menace n° 11.1 de l'UICN-CMP)**

1053

1054 Perte de glace de mer (voir aussi : trafic maritime)

1055 La hausse des températures entraîne une réduction de l'étendue, de l'épaisseur et de la
1056 durée de la glace de mer dans l'Arctique (IPCC, 2013). La perte de glace de mer devrait
1057 se poursuivre (Sou et Flato, 2009; Wang et Overland, 2009; Collins *et al.*, 2013;
1058 IPCC, 2013). La quantité de glace de mer pluriannuelle ancienne et épaisse a diminué
1059 de 50 % entre 2005 et 2012, et, selon les estimations, 75 % du volume de la glace de
1060 mer arctique d'été ont été perdus depuis les années 1980 (IPCC, 2013). Les prévisions
1061 indiquent que la glace de mer annuelle va probablement diminuer de 3,5 à 4,1 % par
1062 décennie dans l'Arctique (IPCC, 2013).

1063

1064 Certains modèles prévoient que la couverture de glace d'été diminuera de 45 % dans
1065 l'archipel Arctique canadien d'ici 2041-2060 (Sou et Flato, 2009). Ces prévisions de
1066 perte de glace de mer sont peut-être modérées puisque les modèles climatiques ont
1067 sous-estimé le déclin rapide de la glace de mer arctique d'été observé au cours des
1068 dernières décennies (IPCC, 2013). À certains endroits, l'englacement se produit déjà
1069 beaucoup plus tard qu'auparavant (Ekaluktutiak HTO, 2013; IPCC, 2013). Dans
1070 d'autres régions, des eaux qui auparavant gelaient chaque année (comme au nord de
1071 l'île King William et autour de l'île Prince of Wales et de la presqu'île de Boothia) sont
1072 maintenant libres de glace tout l'hiver (Canadian Wildlife Service, 2013).

1073

1074 La glace de mer est un habitat saisonnier important pour le caribou de Peary, car elle lui
1075 permet de se déplacer entre les îles (Canadian Wildlife Service, 2013; Post *et al.*, 2013;
1076 Gjoa Haven HTO, 2016; Resolute Bay HTO, 2016; Spence Bay HTO, 2016). Elle facilite
1077 à la fois les déplacements annuels entre les aires de répartition saisonnières et les
1078 déplacements occasionnels pour échapper à des conditions météorologiques violentes
1079 (Miller *et al.*, 2005), en plus de donner aux aires de répartition le temps nécessaire pour
1080 se régénérer (Ekaluktutiak HTO, 2013; Gjoa Haven HTA, 2013; Iviq HTO, 2013;
1081 Resolute Bay HTO, 2013; Spence Bay HTA, 2013). De nombreux caribous de Peary
1082 seraient incapables d'accéder aux ressources dont ils ont besoin pour survivre à des
1083 moments précis de l'année en l'absence d'une glace de mer adéquate leur permettant
1084 de se déplacer entre les îles, ce qui pourrait entraîner la disparition d'individus de
1085 certaines voire de nombreuses îles (Miller *et al.*, 2005). Miller *et al.* (2005) ont conclu
1086 qu'en l'absence d'aires de répartition sur plusieurs îles les grandes populations de
1087 caribous de Peary ne pourraient survivre que sur les îles Victoria et d'Ellesmere, car ce
1088 sont les seules îles suffisamment grandes pour permettre une rotation des aires de
1089 répartition à l'intérieur de leur territoire. La diminution des déplacements interinsulaires
1090 pourrait également accroître l'isolement génétique, ce qui rendrait les individus moins
1091 aptes à s'adapter aux conditions changeantes. De plus, la perte corridors de

1092 déplacement interinsulaires peut également réduire les chances de recolonisation de
1093 certaines zones à partir des îles voisines (Gunn *et al.*, 1981; Post *et al.*, 2013).

1094
1095 La réduction de la glace de mer influe sur le moment des traversées et augmente le
1096 taux de mortalité par noyade accidentelle qui survient lorsque les caribous tentent de
1097 traverser une glace trop mince (Canadian Wildlife Service, 2012, 2013;
1098 Ekaluktutiak HTO, 2013; Olohaktomiut HTC, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013;
1099 Ekaluktutiak HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016). Une communauté a observé que
1100 les traversées tardives d'automne pouvaient conduire les caribous à mourir de faim
1101 dans l'attente que la glace soit suffisamment épaisse pour traverser
1102 (Gjoa Haven HTO, 2016). De plus, les individus sont exposés à un plus grand risque de
1103 prédation, d'infestation par des parasites et d'infection (Poole *et al.*, 2010). Enfin, les
1104 caribous regroupés en attendant la formation de la glace sont plus susceptibles de
1105 donner lieu à du surbroutage (Species at Risk Committee, 2013).

1106
1107 En plus de la perte de glace de mer, le trafic maritime et les activités de déglacage
1108 peuvent maintenir artificiellement ouverts les passages de glace de mer. Ce point est
1109 abordé à la section 4.2.3, Trafic maritime.

1110
1111 Pour de plus amples détails sur les effets de la perte de glace de mer sur les
1112 déplacements, voir l'annexe II de Johnson *et al.* (2016).

1113
1114 Élévation du niveau de la mer et érosion

1115 L'élévation du niveau de la mer à l'échelle mondiale dépend de divers facteurs, dont la
1116 dilatation thermique des océans ainsi que l'apport d'eau de fonte des glaciers, des
1117 calottes glaciaires et des nappes glaciaires. L'élévation du niveau de la mer peut influencer
1118 sur la fréquence et l'ampleur des inondations et de l'érosion côtières, mais l'impact de
1119 l'élévation du niveau de la mer sur les côtes de l'Arctique est très variable. Les côtes du
1120 centre de l'archipel Arctique se soulèvent, entraînant une baisse du niveau de la mer,
1121 tandis que les côtes de l'est et de l'ouest de l'archipel s'affaissent (subsidence),
1122 entraînant une hausse du niveau de la mer (Pelletier et Mediolli, 2014). Le soulèvement
1123 et la subsidence des terres résultent des effets retardés de la dernière glaciation; aux
1124 endroits où les nappes glaciaires affaissaient autrefois les terres, celles-ci se soulèvent,
1125 tandis que les terres situées en périphérie des nappes glaciaires s'affaissent (Pelletier
1126 et Mediolli, 2014). Selon les projections pour le 21^e siècle, le niveau de la mer s'élèvera
1127 davantage là où les terres subissent actuellement une subsidence, tandis que les zones
1128 où les terres subissent un soulèvement pourraient connaître une transition, soit passer
1129 d'une baisse à une hausse du niveau de la mer (Warren et Lemmen, 2014).

1130
1131 Des climatologues prédisent une élévation du niveau de la mer à l'échelle mondiale de
1132 0,26 à 0,82 m d'ici 2100 (IPCC, 2013). Une telle élévation pourrait entraîner l'inondation
1133 de toutes les côtes de l'Arctique canadien et submerger plusieurs îles (Pelletier et
1134 Mediolli, 2014). De plus, aux endroits où une diminution de la glace de mer est prévue,
1135 comme dans l'Arctique (voir la description de la menace découlant de la perte de glace
1136 de mer ci-dessus), une augmentation des niveaux d'eau extrêmement élevés en raison
1137 de la montée des vagues est prévue. Combinée au dégel du pergélisol, cette situation

1138 pourrait accroître l'érosion côtière (Forbes, 2011; Warren et Lemmen, 2014) ou
1139 entraîner la mort de la végétation à grande échelle en raison de la salinisation
1140 (Kokelj *et al.*, 2012). De nombreuses communautés côtières de l'Arctique ont remarqué
1141 une érosion près de leur territoire ou dans d'autres zones lors de leurs déplacements
1142 (Forbes, 2011; Sachs Harbour HTC, 2016). Toutes ces prévisions pourraient réduire
1143 considérablement la disponibilité et la qualité de l'habitat du caribou de Peary dans
1144 l'archipel Arctique.

1145
1146 Changements de la végétation

1147 La hausse des températures dans l'Arctique modifie le moment de l'émergence ainsi
1148 que la quantité et la qualité nutritionnelle des végétaux disponibles pour le caribou de
1149 Peary (Post *et al.*, 2009). Les impacts que ces changements auront sur le caribou de
1150 Peary et son habitat ne sont pas clairs.

1151
1152 La croissance accrue des végétaux et des changements des tendances de la
1153 végétation sont observés dans certaines régions de l'Arctique (Ahern *et al.*, 2011;
1154 Canadian Wildlife Service, 2012; Paulatuk HTC, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013;
1155 COSEWIC, 2015). Il est possible que la croissance accrue des végétaux et la période
1156 réduite d'enneigement soient bénéfiques au caribou de Peary en améliorant la
1157 disponibilité de nourriture en été (COSEWIC, 2004; Tews *et al.*, 2007a),
1158 particulièrement dans les parties sud de l'aire de répartition (Jia *et al.*, 2009). La
1159 productivité de la végétation a augmenté de 18,5 à 34,2 % entre 1982 et 2011 dans
1160 l'Arctique (Xu *et al.*, 2013). Une plus grande abondance de nourriture en été pourrait
1161 accroître l'accumulation de graisse chez le caribou de Peary pendant cette saison, ce
1162 qui pourrait avoir un effet positif sur les taux de reproduction et la survie en hiver,
1163 compensant ainsi la baisse de disponibilité de sources alimentaires en hiver causée par
1164 les épisodes de formation de glace (voir la menace découlant des épisodes de
1165 formation de glace ci-dessous). Les changements dans la végétation devraient être plus
1166 prononcés et rapides dans le Bas-Arctique que dans le Haut-Arctique, la croissance des
1167 végétaux dans le Haut-Arctique étant limitée par les nutriments du sol (Walker *et al.*,
1168 2006; Elmendorf *et al.*, 2012a) et la disponibilité d'eau pendant la saison de croissance
1169 (Boulanger-Lapointe *et al.*, 2014).

1170
1171 Il se peut toutefois qu'une augmentation de la végétation ne soit pas bénéfique au
1172 caribou de Peary si celle-ci est de piètre qualité ou si sa période de disponibilité ne
1173 correspond pas aux stades vitaux primordiaux du caribou de Peary, comme la mise
1174 bas. On s'attend à ce que le couvert arbustif représente la principale augmentation de
1175 la biomasse végétale dans l'Arctique (Hudson et Henry, 2009; Elmendorf *et al.*, 2012a;
1176 Elmendorf *et al.*, 2012b; Pearson *et al.*, 2013), et les arbustes à feuilles persistantes ont
1177 une faible valeur nutritive pour le caribou de Peary. L'espèce consomme de manière
1178 sélective de la nourriture de grande qualité et très digestible afin de combler ses
1179 besoins nutritionnels, particulièrement en été (Thomas et Kroeger, 1980; Klein, 1992;
1180 Larter *et al.*, 2002). Le caribou de Peary préfère manger des arbustes à feuilles
1181 caduques, des fleurs de plantes herbacées non graminoides et des inflorescences
1182 montées en graine (Larter et Nagy, 1997, 2001a, 2004). Une augmentation des

1183 arbustes à feuilles persistantes pourrait réduire la disponibilité de ces aliments préférés
1184 de grande qualité.

1185
1186 Les déplacements et certains stades du cycle vital du caribou (p. ex. la mise bas et le
1187 rut) sont prévus pour coïncider avec l'émergence de sources alimentaires de grande
1188 qualité (Post et Forchhammer, 2008). À cause des changements climatiques, la
1189 feuillaison se produit plus tôt dans l'année (Jia *et al.*, 2009; Xu *et al.*, 2013). Bien que le
1190 caribou de Peary puisse adapter les stades de son cycle vital et ses déplacements
1191 saisonniers aux conditions d'enneigement dominantes dans une certaine mesure, soit
1192 pendant quelques semaines (Miller, 1991, 1993a), il est probable que le moment des
1193 stades du cycle vital du caribou soit principalement déterminé par la durée du jour (Post
1194 et Forchhammer, 2008). Il est donc peu probable que le caribou de Peary soit en
1195 mesure de s'adapter à des changements plus importants pendant la saison de
1196 croissance. Ce décalage trophique pourrait se traduire par un régime alimentaire plus
1197 pauvre, ce qui pourrait avoir des impacts sur la santé et la survie.

1198
1199 Pour de plus amples détails sur les effets potentiellement positifs et négatifs des
1200 changements de la végétation sur le caribou de Peary, voir l'annexe II de Johnson *et al.*
1201 (2016).

1202

1203 **Tempêtes et inondations (menace n° 11.4 de l'UICN-CMP)**

1204

1205 Épisodes de formation de glace

1206 La pluie verglaçante ou le regel de la neige fondue peuvent entraîner la formation d'une
1207 couche de glace qui empêche le caribou de Peary d'accéder à des sources de
1208 nourriture recouvertes de neige. Une telle situation peut entraîner la malnutrition ou la
1209 famine, et donc la mort (Miller et Gunn, 2003b; COSEWIC, 2015). De graves épisodes
1210 de formation de glace sont associés à des déclin soudains et à grande échelle de
1211 populations de caribous de Peary (Miller et Gunn, 2003a; Paulatuk HTC, 2013;
1212 Resolute Bay HTO, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013; Spence Bay HTA, 2013;
1213 COSEWIC, 2015). Des périodes de fréquence accrue de ces épisodes ont été
1214 observées dans de nombreuses régions de l'Arctique (Gunn et Skogland, 1997; Miller
1215 et Gunn, 2003a; Harding, 2004; Tews *et al.*, 2007a; Sharma *et al.*, 2009; Tews *et al.*,
1216 2012; Spence Bay HTA, 2013), et les changements climatiques devraient en accroître
1217 encore plus la fréquence et la gravité (Hansen *et al.*, 2011; Liston et Hiemstra, 2011;
1218 IPCC, 2013; Semmens *et al.*, 2013). L'impact des épisodes de formation de glace sur le
1219 caribou de Peary est incertain et dépendra de l'ampleur, de l'emplacement et du
1220 moment des épisodes. Les épisodes à grande échelle où le caribou ne sera pas en
1221 mesure de trouver de la nourriture de rechange à proximité auront l'impact négatif le
1222 plus élevé; toutefois, la plupart des épisodes de formation de glace sembleraient être
1223 localisés (Canadian Wildlife Service, 2015).

1224

1225 Pour de plus amples détails sur les effets des phénomènes météorologiques violents
1226 sur l'accessibilité à de la nourriture en hiver, voir l'annexe II de Johnson *et al.* (2016).

1227

1228 Vents

1229 Il semble y avoir eu des mentions d'une augmentation des vents dans certaines
1230 communautés, tant en ce qui concerne le nombre de jours venteux que la force des
1231 vents (Wang *et al.*, 2006; Wan *et al.*, 2010; Spreen *et al.*, 2011; Canadian Wildlife
1232 Service, 2015; Wang *et al.*, 2015). Des changements de la direction des vents ont
1233 également été observés (Canadian Wildlife Service, 2015). Les vents forts peuvent
1234 augmenter les coûts énergétiques des déplacements et de la thermorégulation chez les
1235 caribous, surtout lorsqu'ils sont accompagnés de basses températures. La force des
1236 vents peut également affecter la dureté et la densité de la couverture de neige, ce qui
1237 complique l'alimentation (Miller et Gunn, 2003b). Dans certaines régions de l'Arctique,
1238 les vents forts pourraient augmenter la vitesse de dérive de la glace de mer
1239 (Spreen *et al.*, 2011) ou accélérer le retrait de la glace (Wang *et al.*, 2015), ce qui
1240 pourrait nuire à la traversée de la glace par les caribous. Cependant, des vents plus
1241 forts pourraient être bénéfiques pendant la période de mise bas et au début de l'été, car
1242 ils permettent d'alléger le harcèlement par les insectes (Hagemoen et Reimers, 2002;
1243 Weladji *et al.*, 2003; Moen, 2008).

1244

1245 **4.2.2. Corridors de transport et de service (menace n° 4 de l'UICN-CMP)**

1246

1247 **Voies de transport par eau (menace n° 4.3 de l'UICN-CMP)**

1248

1249 Trafic maritime

1250 Bien que la navigation et les autres types de trafic maritime soient plus faibles en
1251 automne, en hiver et au printemps qu'en été, un seul chenal créé par un navire dans la
1252 glace de mer pourrait avoir un impact important sur le caribou de Peary. La circulation
1253 fréquente de bateaux à l'automne pourrait empêcher la formation de la glace de mer, ce
1254 qui garderait les chenaux ouverts plus longtemps. Cette perte de glace de mer peut
1255 perturber les déplacements interinsulaires du caribou de Peary (voir la section
1256 ci-dessus sur la perte de glace de mer) (Miller *et al.*, 2005; Canadian Wildlife Service,
1257 2013; Paulatuk HTC, 2013; Resolute Bay HTO, 2013; Ekaluktutiak HTO, 2016;
1258 Kurairojuark HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016). Il se peut que les individus ne
1259 soient pas en mesure de traverser à la nage les voies de navigation en eau libre, même
1260 les plus étroites, car la plateforme de glace et les débris de glace situés sur les bords
1261 du chenal de navigation peuvent les empêcher de sortir de l'eau, entraînant ainsi leur
1262 noyade (Miller *et al.*, 2005). Une communauté a observé une telle noyade causée par le
1263 passage d'un navire au moment où les caribous se trouvaient sur la glace
1264 (Olohaktomiut HTC, 2016). Des études sur le caribou de Dolphin-et-Union semblent
1265 indiquer que les individus ont généralement besoin d'une couverture de glace
1266 supérieure à 90 % et d'une épaisseur de glace de 10 à 30 cm avant de tenter de
1267 traverser la glace de mer saisonnière (Poole *et al.*, 2010).

1268

1269 Les changements des conditions de la glace de mer découlant des changements
1270 climatiques devraient augmenter à la fois l'accès maritime à l'Arctique et la durée de la
1271 saison de navigation (Arctic Council, 2009). Une saison de navigation prolongée et un
1272 trafic maritime plus important augmentent la possibilité d'interaction entre les espèces
1273 en migration et en vèlage et les navires (Arctic Council, 2009; Environment and Natural

1274 Resources, 2016) ainsi que les cas de mortalité dus à la noyade (Miller *et al.*, 2005). La
1275 circulation des navires industriels, des brise-glaces, des bateaux de croisière et des
1276 bateaux de plaisance connaît déjà une augmentation dans les eaux arctiques, et la
1277 durée de la saison de navigation augmente (Gunn *et al.*, 2011; Canadian Wildlife
1278 Service, 2012; Paulatuk HTC, 2013; Ekaluktutiak HTO, 2016; Kurairojuark HTO, 2016;
1279 Olohaktomiut HTC, 2016). Cette observation de l'augmentation des activités de
1280 navigation en dehors de la saison de navigation traditionnelle (c'est-à-dire en mai et en
1281 novembre) est liée au réchauffement climatique et augmente considérablement
1282 depuis 1990 (Pizzolato *et al.*, 2014). De même, le nombre de navires empruntant le
1283 passage du Nord-Ouest a rapidement augmenté, passant de 4 par an dans les
1284 années 1980 à 20-30 par an entre 2009 et 2013 (augmentation de plus de 75 %;
1285 Environment and Natural Resources, 2011, 2016).

1286
1287 Le fait que le trafic maritime accru puisse entraîner une plus grande quantité de
1288 polluants dans l'eau par le déversement illégal d'eaux grises contaminées, le
1289 changement des eaux de lest et les déversements potentiels d'hydrocarbures ou de
1290 déchets constitue une autre préoccupation (Canadian Wildlife Service, 2015;
1291 Olohaktomiut HTC, 2016). Le caribou de Peary fréquente les zones côtières et pourrait
1292 être touché par une telle pollution. Les changements des conditions de glace causés
1293 par le sillage des navires constituent un autre effet potentiel de l'augmentation du trafic
1294 maritime sur l'environnement (Environment and Natural Resources, 2016).

1295
1296 La gravité de cette menace dépendra des passages interinsulaires qui seront touchés
1297 et de la taille des populations concernées.

1298 1299 1300 **4.2.3. Espèces et gènes envahissants ou autrement problématiques (menace** 1301 **n° 8 de l'UICN-CMP)**

1302 1303 **Espèces exotiques (non indigènes) envahissantes (menace n° 8.1 de l'UICN-CMP)**

1304 1305 Parasites et maladies

1306 Le caribou de Peary semble être en très bonne santé dans toute son aire de répartition
1307 et peu touchée par les parasites ou les maladies (Species at Risk Committee, 2012;
1308 Ekaluktutiak HTO, 2013; Gjoa Haven HTA, 2013; Iviq HTO, 2013; Olohaktomiut HTC,
1309 2013; Paulatuk HTC, 2013; Resolute Bay HTO, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013).
1310 Toutefois, on craint que des maladies touchant d'autres espèces nordiques ou d'autres
1311 sous-espèces de caribous puissent être transmises au caribou de Peary
1312 (Ekaluktutiak HTO, 2013; Paulatuk HTC, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013;
1313 COSEWIC, 2015; Olohaktomiut HTC, 2016; Paulatuk HTC, 2016a; Sachs
1314 Harbour HTC, 2016). Le caribou de la toundra, par exemple, présente des taux élevés
1315 de brucellose (Leighton, 2011), maladie qui pourrait être transmise au caribou de Peary
1316 si les deux sous-espèces entraînent en contact l'une avec l'autre. L'impact le plus
1317 courant de la brucellose est une diminution du succès de reproduction (Leighton, 2011).
1318 Si les changements climatiques élargissent les zones de chevauchement avec les
1319 hardes de caribous de la toundra (à l'exception des caribous de Dolphin-et-Union), cette

1320 maladie pourrait s'établir dans les populations de caribous de Peary (Canadian Wildlife
1321 Service, 2015; COSEWIC, 2015).

1322
1323 Le réchauffement climatique permet également l'établissement de parasites qui ne sont
1324 pas actuellement courants dans l'archipel Arctique (Kutz *et al.*, 2014). Par exemple, un
1325 type de strongle pulmonaire (*Varestrongylus* spp.), qui affecte à la fois le caribou et le
1326 bœuf musqué (*Ovibos moschatus*), a été détecté pour la première fois dans l'île Victoria
1327 en 2010 (Kutz *et al.*, 2014). De même, le parasite *Teladorsagia boreoarcticus*, qui
1328 s'attaque à l'estomac et peut affecter le caribou de Peary, a été récemment découvert
1329 dans les îles Banks et Victoria (Hoberg *et al.*, 2012). Certains de ces nouveaux
1330 parasites pourraient devenir une préoccupation pour la santé du caribou de Peary. Des
1331 communautés ont également exprimé des inquiétudes quant au fait que les interactions
1332 avec des oiseaux migrateurs pourraient accroître la transmission de parasites et de
1333 maladies au caribou de Peary dans un contexte de réchauffement climatique
1334 (Olohaktomiut HTC, 2016; Sachs Harbour HTC, 2016).

1335
1336 Bien que les parasites et les maladies aient été évalués comme ayant un impact moyen
1337 à faible dans l'ensemble de l'aire de répartition du caribou de Peary, certaines
1338 communautés croient que cette menace devrait être évaluée plus haut dans la
1339 fourchette d'intensité en raison de sa présence chez d'autres espèces, comme le bœuf
1340 musqué, des oiseaux migrateurs et d'autres sous-espèces de caribous, dont le caribou
1341 de la toundra, et de l'augmentation potentielle des parasites et des maladies en raison
1342 des changements climatiques (Olohaktomiut HTC, 2016; Sachs Harbour HTC, 2016).

1343
1344 Les changements climatiques peuvent entraîner une augmentation de l'activité et/ou de
1345 l'abondance des hypodermes, des moustiques et d'autres insectes piqueurs dans l'aire
1346 de répartition du caribou de Peary (Moen, 2008; Culler *et al.*, 2015). Le harcèlement par
1347 les insectes peut constituer un problème majeur pour le caribou, car le temps consacré
1348 à l'alimentation et au repos peut diminuer considérablement avec l'augmentation de
1349 l'abondance et/ou de l'activité des mouches (Hagemoen et Reimers, 2002;
1350 Witter *et al.*, 2012), et peut également être exacerbé par les températures élevées
1351 (Mörschel et Klein, 1997). Les comportements d'évitement des insectes pourraient avoir
1352 un effet négatif sur la reproduction du caribou, car l'espèce dépense moins d'énergie
1353 pour se nourrir, mais plus d'énergie pour éviter les insectes (Colman *et al.*, 2003;
1354 Weladji *et al.*, 2003). Une hausse du harcèlement par les insectes pourrait alors être
1355 extrêmement nuisible au caribou de Peary, qui doit s'alimenter continuellement afin
1356 d'accumuler suffisamment de graisse pour survivre à l'hiver et se reproduire avec
1357 succès. Certaines communautés ont déjà observé une augmentation des insectes
1358 piqueurs (Olohaktomiut HTC, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013;
1359 Ekaluktutiak HTO, 2016) et de nouveaux types d'insectes (Ekaluktutiak HTO, 2016).
1360 Les Inuits ont également souligné une augmentation du nombre de caribous de Peary
1361 morts en raison de la chaleur et de l'épuisement causé par les insectes
1362 (Ekaluktutiak HTO, 2016).

1363
1364
1365
1366
1367
1368
1369
1370
1371
1372
1373
1374
1375
1376
1377
1378
1379
1380
1381
1382
1383
1384
1385
1386
1387
1388
1389
1390
1391
1392
1393
1394
1395
1396
1397
1398
1399
1400
1401
1402
1403
1404
1405
1406
1407
1408

Espèces indigènes problématiques (menace n° 8.2 de l'UICN-CMP)

Compétition – bœuf musqué

Les membres des communautés de Sachs Harbour, d'Ulukhaktok, de Paulatuk, de Gjoa Haven et de Taloyoak considèrent que l'interaction avec le bœuf musqué est une menace importante qui pèse sur le caribou de Peary (Olohaktomiut HTC, 2013; Paulatuk HTC, 2013; Spence Bay HTA, 2013; Gjoa Haven HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Sachs Harbour HTC, 2016; Spence Bay HTO, 2016). Les réductions de l'abondance du caribou de Peary coïncident avec les augmentations du nombre de bœufs musqués, cette tendance étant variable dans l'ensemble de l'aire de répartition du caribou de Peary. Par exemple, une relation négative a été constatée dans l'île Banks, l'île Prince of Wales et l'île Somerset, mais pas dans l'ouest des îles de la Reine-Élisabeth (Gunn et Dragon, 1998; Gunn *et al.*, 2000; Canadian Wildlife Service, 2012; Olohaktomiut HTC, 2013; Canadian Wildlife Service, 2015; COSEWIC, 2015; Spence Bay HTO, 2016).

Le caribou de Peary ne fréquente pas souvent les mêmes zones que le bœuf musqué (Kevan, 1974; Thomas *et al.*, 1999; Jenkins, 2006; Paulatuk HTC, 2013; Spence Bay HTA, 2013; COSEWIC, 2015). Le caribou évite peut-être le bœuf musqué parce qu'il cherche à réduire le risque de prédation (Jenkins, 2006; Canadian Wildlife Service, 2013), qu'il n'aime pas l'odeur du bœuf musqué (Ekaluktutiak HTO, 2013; Iviq HTO, 2013; Paulatuk HTC, 2013) ou que le bœuf musqué piétine la neige et les sources alimentaires (Species at Risk Committee, 2012). Selon une hypothèse, de grandes populations de bœufs musqués permettent le maintien de grandes populations de loups, ce qui augmente également la prédation du caribou de Peary par le loup (Miller, 1993b; Nagy *et al.*, 1996; Miller, 2003; Gunn, 2005; Gunn *et al.*, 2011; Canadian Wildlife Service, 2013; Larter, 2013). Pour éviter le bœuf musqué, le caribou de Peary peut changer d'habitat, en particulier lorsque les populations de bœufs musqués sont élevées.

Si la plupart des études ont grandement laissé entendre que la compétition entre le caribou de Peary et le bœuf musqué est limitée en raison du faible chevauchement de l'utilisation de l'habitat et du régime alimentaire (Kevan, 1974; Wilkinson *et al.*, 1976; Miller *et al.*, 1977; Parker, 1978; Shank *et al.*, 1978; Russell *et al.*, 1979; Thomas et Edmonds, 1983; Schaefer *et al.*, 1996; Thomas *et al.*, 1999), ces deux espèces peuvent entrer en compétition pour la nourriture, dans des conditions environnementales spécifiques, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur le caribou de Peary (Larter et Nagy, 1997; Gunn *et al.*, 2000; Canadian Wildlife Service, 2013; Olohaktomiut HTC, 2013). Certaines études ont indiqué que la compétition peut se produire lorsque l'accessibilité à de la nourriture est limitée (Miller *et al.*, 1977; Parker, 1978; Staaland *et al.*, 1997; Larter et Nagy, 2001b) ou lorsque la densité des bœufs musqués est élevée (Vincent et Gunn, 1981). De l'avis de certaines communautés, les impacts des conditions météorologiques violentes sur le bœuf musqué et son comportement peuvent avoir un effet sur le caribou de Peary (Canadian Wildlife Service, 2015).

1409
1410 Prédation – loup arctique
1411 Le loup arctique (*Canis lupus arctos*) coexiste avec le caribou de Peary dans toute l'aire
1412 de répartition de ce dernier (Miller, 1992; Miller et Reintjes, 1995; van Zyll de Jong et
1413 Carbyn, 1999) et s'attaque aux caribous ainsi qu'aux bœufs musqués, soit en fonction
1414 de la disponibilité des espèces (Gunn *et al.*, 1998; Gunn *et al.*, 2000; Larter, 2013), soit
1415 en fonction de leur préférence (Miller, 1993b; Gunn *et al.*, 2000; Taylor, 2005; Species
1416 at Risk Committee, 2012; Canadian Wildlife Service, 2013). Le loup est un prédateur
1417 important des faons et des individus plus âgés (Miller *et al.*, 1985). Bien que le loup et le
1418 caribou coexistent depuis des milliers d'années, la prédation par le loup pourrait
1419 accélérer le déclin du caribou ou empêcher le rétablissement des populations, en
1420 particulier lorsque celles-ci sont petites et exposées à des menaces cumulatives
1421 (Nagy *et al.*, 1996; Gunn *et al.*, 1998; Gunn *et al.*, 2000; Miller et Gunn, 2001). Le
1422 caribou peut être particulièrement vulnérable à la prédation à certaines périodes de son
1423 cycle vital, comme pendant la mise bas ou les déplacements saisonniers (Resolute
1424 Bay HTO, 2013). La prédation peut également entraîner des changements dans les
1425 habitudes de déplacement (Canadian Wildlife Service, 2013).
1426
1427 La gravité de la menace posée par le loup arctique varie dans l'aire de répartition du
1428 caribou de Peary, mais elle a été jugée élevée dans la majeure partie de l'aire de
1429 répartition (Canadian Wildlife Service, 2015), notamment dans la partie ouest
1430 (Canadian Wildlife Service, 2013; Ekaluktutiak HTO, 2013; Gjoa Haven HTA, 2013;
1431 Olohaktomiut HTC, 2013; Sachs Harbour, HTC 2013). On observe de plus en plus de
1432 loups dans de nombreuses parties de l'aire de répartition (Gunn, 2005; Ekaluktutiak
1433 HTO, 2013; Gjoa Haven HTA, 2013; Olohaktomiut HTC, 2013; Spence Bay HTA, 2013;
1434 Ekaluktutiak HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Paulatuk HTC, 2016a; Sachs
1435 Harbour HTC, 2016), mais cette augmentation n'indique pas nécessairement une
1436 hausse de l'abondance du loup (Canadian Wildlife Service, 2015). Une communauté a
1437 dit craindre que le développement industriel déplace l'aire de répartition du loup
1438 davantage vers le nord (Olohaktomiut HTC, 2016). Dans le cadre de consultations
1439 menées auprès des communautés en 2016, la totalité de ces dernières sauf une ont
1440 indiqué que le nombre élevé ou croissant de loups et leurs impacts sur le caribou
1441 constituaient une préoccupation majeure. La plupart d'entre elles classeraient la
1442 prédation (principalement par le loup) comme une menace élevée dans leur région, et
1443 Cambridge Bay, Gjoa Haven, Taloyoak et Resolute Bay considèrent le loup comme
1444 étant la principale menace dans leur région (Ekaluktutiak HTO, 2016; Gjoa
1445 Haven HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Paulatuk HTC, 2016a; Resolute
1446 Bay HTO, 2016; Sachs Harbour HTC, 2016; Spence Bay HTO, 2016). Une
1447 communauté a observé des loups poursuivant des caribous jusqu'en pleine mer ou sur
1448 la glace de mer partiellement gelée (Ekaluktutiak HTO, 2016).
1449
1450 Le manque d'information sur les populations de loups et sur leur impact sur les
1451 populations de caribous de Peary constitue une lacune importante qui nécessite une
1452 étude plus approfondie.
1453

1454 Autres espèces

1455 Le caribou de Peary peut utiliser les milieux humides épars lorsqu'il se déplace dans le
1456 paysage (Wilkinson *et al.*, 1976; Miller *et al.*, 1982; Thomas *et al.*, 1999; Larter et
1457 Nagy, 2001b). De l'avis de certaines communautés, l'Oie de Ross (*Chen rossii*) et la
1458 Petite Oie des neiges (*C. caerulescens*) sont des compétiteurs possibles du caribou de
1459 Peary, car elles peuvent endommager considérablement la végétation des milieux
1460 humides en mangeant des plantes entières, y compris les racines (Canadian Wildlife
1461 Service, 2013). De plus, comme les populations d'oies augmentent, elles devraient
1462 utiliser de plus en plus l'habitat en terrain élevé (Reed *et al.*, 2002). Cette situation
1463 pourrait entraîner une plus grande compétition pour l'habitat disponible entre le caribou
1464 de Peary et l'Oie de Ross et la Petite Oie des neiges. D'autres herbivores, comme le
1465 lièvre arctique (*Lepus arcticus*) et les lagopèdes (*Lagopus mutus*, *L. lagopus*), peuvent
1466 également livrer une compétition au caribou de Peary pour la nourriture (Larter et
1467 Nagy, 2004).

1468
1469 Des communautés ont également mentionné l'ours blanc (*Ursus maritimus*), le grizzli
1470 (*Ursus arctos* ssp.), le carcajou (*Gulo gulo*) et le renard arctique (*Vulpes lagopus*)
1471 comme d'autres prédateurs potentiels du caribou de Peary (Canadian Wildlife
1472 Service, 2012, 2013; Olohaktomiut HTC, 2013). Les changements climatiques
1473 pourraient entraîner un afflux de prédateurs dans l'aire de répartition du caribou de
1474 Peary. Les aires de répartition de nombreuses espèces s'étendent vers le nord en
1475 raison des changements climatiques, qui affectent déjà les écosystèmes arctiques
1476 (Post *et al.*, 2009). Par exemple, certains chasseurs ont signalé une augmentation des
1477 taux de prédation du caribou de Peary par le grizzli et le carcajou (Canadian Wildlife
1478 Service, 2012, 2013; Olohaktomiut HTC, 2013; Ekaluktutiak HTO, 2016;
1479 Olohaktomiut HTC, 2016) ou une réduction de la durée de l'hibernation du grizzli
1480 (Ekaluktutiak HTO, 2016).

1481
1482 D'autres études sont nécessaires pour répondre aux questions concernant la
1483 compétition entre le caribou de Peary et le bœuf musqué ainsi que l'interaction
1484 complexe prédateur-proies entre le caribou de Peary, le bœuf musqué et le loup. Pour
1485 une description plus détaillée des menaces découlant de la compétition et de la
1486 prédation, voir l'annexe II de Johnson *et al.* (2016).

1487

1488

1489 **4.2.4. Production d'énergie et exploitation minière (extraction de ressources)**
1490 **(menace n° 3 de l'UICN-CMP)**

1491

1492 Les Inuits et les Inuvialuits sont très préoccupés par les effets de l'exploitation minière,
1493 de l'extraction pétrolière et gazière et des activités sismiques sur la santé des
1494 populations locales de caribous de Peary (Canadian Wildlife Service, 2012, 2015). Les
1495 activités d'exploration et d'exploitation minières passées ont coïncidé avec le déclin de
1496 populations de caribous, à compter des années 1970 (Miller *et al.*, 1977; Grise Fiord
1497 Peary Caribou Workshop, 1997; Canadian Wildlife Service, 2013; Iviq HTO, 2013;
1498 Spence Bay HTA, 2013). La production d'énergie et les activités minières sont
1499 actuellement limitées dans l'aire de répartition du caribou de Peary. Cependant, la

1500 demande en minéraux pourrait augmenter à l'avenir et, combinée à l'accessibilité
1501 croissante de l'Arctique, l'extraction des ressources pourrait devenir une menace pour
1502 le caribou de Peary si le lieu et le calendrier des activités ne sont pas planifiés
1503 adéquatement. Des localités du Haut-Arctique ont exprimé des préoccupations
1504 concernant l'intérêt croissant à l'égard de l'exploitation minière (Iviq HTO, 2016;
1505 Resolute Bay HTO, 2016), qui pourrait augmenter le niveau de menace pesant sur le
1506 caribou de Peary.

1507
1508 Les activités d'extraction de ressources peuvent entraîner une perte d'habitat pour le
1509 caribou de Peary. Il est possible que la perte fonctionnelle d'habitat soit beaucoup plus
1510 importante que l'empreinte réelle de l'industrie, car le caribou de Peary pourrait
1511 abandonner des aires de répartition ou des corridors de déplacement afin d'éviter les
1512 activités d'extraction de ressources (Iviq HTO, 2013). Selon des observations, le
1513 caribou de Peary évite les activités industrielles et les perturbations connexes, comme
1514 les lignes sismiques, les véhicules motorisés et les hélicoptères (Riewe, 1973;
1515 Taylor, 2005; Canadian Wildlife Service, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013). Par
1516 exemple, des habitants de Grise Fiord ont observé que le caribou de Peary a
1517 commencé à se disperser vers d'autres zones après des activités d'exploration des
1518 hydrocarbures (Iviq HTO, 2013). Les réponses comportementales aux perturbations
1519 humaines sont toutefois variables (Slaney and Co. Ltd., 1974; Slaney
1520 and Co. Ltd., 1975; Gunn et Miller, 1980; Taylor, 2005; Ekaluktutiak HTO, 2013; Iviq
1521 HTO, 2013; Resolute Bay HTO, 2013). Il semblerait que l'évitement ait des
1522 conséquences négatives sur le caribou de Peary, notamment en limitant l'accès à de
1523 l'habitat de haute qualité (Taylor, 2005; Iviq HTO, 2013) et en perturbant les corridors
1524 de déplacement (Olohaktomiut HTC, 2013). La pollution sonore, qui peut également
1525 entraîner un comportement d'évitement, était une préoccupation pour Grise Fiord
1526 (Iviq HTO, 2016). La construction liée aux oléoducs et aux gazoducs mènerait à une
1527 perte d'habitat supplémentaire dans le couloir de construction ainsi que la perturbation
1528 potentielle des déplacements migratoires (Russell *et al.*, 1979).

1529
1530 Les activités d'extraction des ressources peuvent affecter directement la santé du
1531 caribou de Peary. Il semblerait que la fumée et la poussière des explosions rendent le
1532 caribou malade et causent sa mort (Taylor, 2005; Iviq HTO, 2013; Resolute
1533 Bay HTO, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013). Des aînés de Sachs Harbour ont observé
1534 des caribous mourir après s'être empêtrés dans des lignes de réception sismique
1535 (Sachs Harbour HTC, 2013), et des Inuits ont signalé que d'anciennes exploitations
1536 pétrolières et gazières ont laissé derrière elles une grande quantité de contaminants,
1537 qui demeurent une menace pour le caribou de Peary (Canadian Wildlife Service, 2015).

1538
1539 L'activité industrielle accrue entraînera une augmentation du transport maritime, ce qui
1540 menace la capacité du caribou de Peary de migrer entre les îles (voir la section 4.2.3
1541 Trafic maritime).

1542
1543 Les effets des perturbations liées à l'extraction des ressources peuvent être
1544 particulièrement néfastes s'ils se produisent dans des zones sensibles (p. ex. les aires
1545 de mise bas dans l'île Banks; Species at Risk Committee, 2012; Sachs

1546 Harbour HTC, 2013, 2016) ou des zones à forte densité de caribous de Peary
1547 (Canadian Wildlife Service, 2013), ou encore pendant des périodes primordiales,
1548 comme la mise bas, ou des périodes de faible disponibilité de nourriture (Spence
1549 Bay HTO, 2016). Bien que la production d'énergie et l'exploitation minière aient été
1550 classées comme une menace ayant un impact global faible et qu'elles soient
1551 actuellement limitées dans l'aire de répartition du caribou de Peary, elles peuvent être
1552 dévastatrices dans une zone particulière.

1553
1554 Pour une description plus détaillée des menaces découlant de la production d'énergie
1555 et de l'exploitation minière, voir l'annexe II de Johnson *et al.* (2016).
1556

1557 **4.2.5. Intrusions et perturbations humaines (menace n° 6 de l'UICN-CMP)**

1558
1559 Les intrusions humaines liées au travail et aux activités récréatives augmentent dans
1560 l'aire de répartition du caribou de Peary. Ces activités entraînent une augmentation de
1561 la circulation de motoneiges, de véhicules tout-terrain, d'hélicoptères, d'avions et de
1562 drones, ce qui peut perturber l'espèce. De nombreuses communautés ont exprimé des
1563 préoccupations quant aux impacts du bruit (intensité et fréquence), de la hauteur et de
1564 la période des vols sur la santé des caribous (Ekaluktutiak HTO, 2016;
1565 Kurairojuark HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Sachs Harbour HTC, 2016;
1566 Spence Bay HTO, 2016). En effet, quand ces activités causent des comportements
1567 d'évitement ou interrompent la quête de nourriture, elles peuvent ainsi augmenter les
1568 coûts énergétiques chez le caribou (Weladji et Forbes, 2002). Les résidents de
1569 Cambridge Bay ont également mis en doute le respect des pratiques exemplaires de
1570 gestion des aéronefs (p. ex. réduire au minimum l'impact du bruit et de la présence des
1571 hélicoptères et des avions en limitant les vols à basse altitude et en évitant la faune
1572 pendant les vols) par l'industrie et par tous les pilotes (Ekaluktutiak HTO, 2016).

1573
1574 Les Inuits de Grise Fiord et de Resolute Bay ont dit craindre que les activités de
1575 recherche comme la capture et la pose de collier aient un impact négatif sur le caribou
1576 de Peary. Les Inuits déconseillent fortement la manipulation des caribous
1577 (Iviq HTO, 2013; Resolute Bay HTO, 2013), qui semblerait avoir un effet négatif sur leur
1578 bien-être, les inciter à quitter une zone, provoquer des changements de comportement
1579 ou avoir un impact négatif sur leur santé (Canadian Wildlife Service, 2013; Iviq HTO,
1580 2013; Resolute Bay HTO, 2013). Le gouvernement du Nunavut et le gouvernement des
1581 Territoires du Nord-Ouest travaillent avec les communautés pour intégrer les
1582 préoccupations de celles-ci dans les programmes de recherche, et aucun caribou de
1583 Peary ne porte actuellement de collier. Aucune recherche nécessitant la pose de
1584 colliers n'a eu lieu au Nunavut au cours des 13 dernières années (M. Anderson,
1585 comm. pers.).

1586
1587 Les exercices militaires qui se déroulent tout au long de l'année, en particulier les
1588 exercices à bord de navires et sur terre, sont de plus en plus nombreux dans l'aire de
1589 répartition du caribou de Peary, et le personnel militaire parcourt de longues distances
1590 entre les îles. Ces activités peuvent perturber le caribou de Peary (Resolute
1591 Bay HTO, 2013). La perturbation sensorielle liée aux exercices militaires pendant les

1592 stades importants du cycle vital du caribou de Peary est également préoccupante
1593 (Ekaluktutiak HTO, 2016).

1594
1595 Les visites touristiques dans les îles sont de plus en plus fréquentes, ce qui peut
1596 perturber le caribou et/ou son habitat, qui n'est pas grandement surveillé (Canadian
1597 Wildlife Service, 2015). Une communauté a exprimé des préoccupations concernant
1598 l'augmentation des activités prévues au cours des prochaines années dans le parc
1599 national Qausuittuq, dans l'île Bathurst (Resolute Bay HTO, 2016). Elle a également
1600 souligné l'importance et la nécessité de désigner des zones essentielles telles que les
1601 aires de mise bas et les corridors de déplacement afin de réduire au minimum les
1602 perturbations par les futurs usagers du parc national (Resolute Bay HTO, 2016). Le
1603 grand nombre de personnes (touristes, scientifiques, explorateurs de diverses
1604 organisations, etc.) qui se promènent sur les terres lorsque la température est plus
1605 élevée a été soulevé comme étant une perturbation majeure pour le caribou de Peary
1606 (Gjoa Haven HTO, 2016).

1607
1608 De plus amples détails sur l'impact des véhicules et des personnes se trouvent à
1609 l'annexe II de Johnson *et al.* (2016).

1610
1611 **4.2.6. Utilisation des ressources biologiques (menace n° 5 de l'UICN-CMP)**
1612 **Chasse et capture (menace n° 5.1 de l'UICN-CMP)**

1613
1614 Le caribou de Peary est un élément important de la culture et de la subsistance des
1615 Inuits et des Inuvialuits de l'Arctique, et ce, depuis au moins 4 000 ans
1616 (Meldgaard, 1960; Fitzhugh, 1976; Manseau *et al.*, 2005; Howse, 2008; Friesen, 2013).
1617 La Convention définitive des Inuvialuit (1984) et l'Accord sur les revendications
1618 territoriales du Nunavut (1993) reconnaissent les droits ancestraux de récolter des
1619 espèces sauvages, sous réserve de la conservation des espèces et de la sécurité
1620 publique. Ces deux accords sur les revendications territoriales confèrent au Conseil
1621 consultatif de la gestion de la faune des Territoires du Nord-Ouest (CCGF [T.N.-O.]) et
1622 au Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut (CGRFN) l'autorité
1623 principale en matière de gestion de la faune dans l'aire de répartition du caribou de
1624 Peary. Les autorités de gestion de la faune peuvent recommander à leur ministre
1625 territorial des restrictions imposées par la loi et applicables à la chasse du caribou de
1626 Peary afin d'assurer la durabilité des populations, tandis que les autorités de gestion
1627 locales, comme les CCT et les organisations de chasseurs et de trappeurs (OTC),
1628 peuvent restreindre la récolte par leurs membres.

1629
1630 La surexploitation peut avoir contribué aux déclinés passés du caribou de Peary (p. ex. la
1631 chasse par des explorateurs européens, comme le commandant Robert Peary, au
1632 début des années 1900) (Petersen *et al.*, 2010). La majeure partie de l'aire de
1633 répartition du caribou de Peary est inaccessible aux chasseurs qui utilisent une
1634 motoneige (Canadian Wildlife Service, 2013; Ekaluktutiak HTO, 2013;
1635 Olohaktomiut HTC, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013; COSEWIC, 2015), et les activités
1636 de chasse se déroulent en grande partie dans un rayon de 80 km d'une localité donnée
1637 (Sachs Harbour HTC, 2013). De plus, la partie la plus septentrionale de l'aire de

1638 répartition du caribou de Peary n'abrite que quelques communautés, la majeure partie
1639 de la région étant inhabitée. La récolte par les Inuits et les Inuvialuits n'est donc pas
1640 considérée comme étant une menace pour le caribou de Peary dans les conditions de
1641 gestion actuelles (Ekaluktutiak HTO, 2013; Gjoa Haven HTA, 2013;
1642 Olohaktomiut HTC, 2013; Paulatuk HTC, 2013; Resolute Bay HTO, 2013; Spence
1643 Bay HTA, 2013; Canadian Wildlife Service, 2015).

1644
1645 En général, les communautés ont constaté que la restriction de la récolte n'a pas
1646 entraîné une remontée notable du nombre de caribous de Peary, ce qui porte à croire
1647 que la récolte n'est pas un facteur déterminant de la taille des populations de caribous
1648 de Peary (Canadian Wildlife Service, 2013). Malgré cette croyance, les taux de récolte
1649 sont actuellement faibles dans la plupart des régions (Iviq HTO, 2013;
1650 Paulatuk HTC, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013; COSEWIC, 2015). Certaines OCT ont
1651 établi des restrictions de chasse volontaires pendant de nombreuses années pour
1652 favoriser le rétablissement du caribou, et elles ont ajusté les taux de récolte en réaction
1653 aux changements de la taille des populations (Larter et Nagy, 2000a; COSEWIC, 2004;
1654 Gunn, 2005; Taylor, 2005; Government of Nunavut, 2014; COSEWIC, 2015). Il existe
1655 un exemple à Resolute Bay où l'arrêt de la récolte après des années de mortalité
1656 massive a probablement contribué au rebond de la population (Miller et Gunn, 2003a).
1657 Un autre exemple est la restriction volontaire de la chasse par les chasseurs de Sachs
1658 Harbour et d'Ulukhaktok, qui a probablement contribué à mettre fin au déclin du caribou
1659 de Peary dans les années 1990 (Species at Risk Committee, 2012). Enfin, le taux de
1660 récolte, estimé à 1-3 % dans l'île Banks, est inférieur au quota depuis de nombreuses
1661 années (Species at Risk Committee, 2012). Une gestion réussie de la récolte repose
1662 sur une connaissance adéquate des effectifs de caribous, car une surexploitation
1663 pourrait favoriser un déclin de la population ou retarder son rétablissement.

1664
1665 On craint que les cas de mortalité non déclarés puissent entraîner un déclin du caribou
1666 de Peary. Une communauté où la surexploitation était considérée comme une menace
1667 a indiqué que le non-respect des règlements des CCT⁵ (p. ex. la récolte illégale et les
1668 captures non déclarées) était une préoccupation (Sachs Harbour HTC, 2016). De plus,
1669 il semblerait que la récolte préférentielle par sexe ou par âge ait des conséquences
1670 négatives sur les populations de caribous (Canadian Wildlife Service, 2013;
1671 Paulatuk HTC, 2016b). Dans les zones où des caribous de Peary se mélangent à des
1672 caribous de Dolphin-et-Union (p. ex. l'île Victoria), la pression découlant de la chasse
1673 pourrait être plus élevée que prévu sur le caribou de Peary, car les deux sous-espèces
1674 sont difficiles à différencier. La pression découlant de la chasse pourrait également
1675 augmenter si les restrictions de chasse actuellement imposées au sein d'autres hardes
1676 dans le sud de l'aire de répartition du caribou de Peary étaient levées
1677 (Paulatuk HTC, 2016a). Des communautés s'inquiètent également du fait que la
1678 pression exercée par la chasse sur le caribou de Peary pourrait augmenter si la vente
1679 et l'expédition de caribous à d'autres communautés devenaient courantes. La demande

⁵ Les règlements sont des règles ou des lois que les associations, les comités et les organisations de chasseurs et de trappeurs établissent pour réglementer la récolte de la faune dans les zones dont ils sont responsables. Les règlements des CCT sont applicables en vertu de la *Loi sur la faune* des Territoires du Nord-Ouest.

1680 en caribous de Peary et à la hausse à cause du déclin des autres sous-espèces du
1681 caribou (M. Anderson, communication personnelle).

1682
1683 Il importe de souligner que l'examen de la récolte dans le présent programme de
1684 rétablissement vise à évaluer la récolte en tant que menace potentielle pour le caribou
1685 de Peary. Les gouvernements territoriaux et les conseils de cogestion sont
1686 responsables de la gestion et de la surveillance de la récolte, conformément aux
1687 accords sur les revendications territoriales respectifs. Il est important que la récolte soit
1688 gérée de manière à éviter qu'une surexploitation potentielle ne devienne une menace à
1689 l'avenir. En l'absence de taux de récolte exacts dans l'ensemble de l'aire de répartition,
1690 il a été impossible de déterminer le niveau de menace que représente la récolte. L'un
1691 des objectifs à long terme du présent programme de rétablissement est de s'assurer
1692 que les populations locales de caribous de Peary sont en mesure de soutenir une
1693 récolte durable par les Inuits/Inuvialuits, en fonction des fluctuations naturelles des
1694 populations.

1695 1696 **4.2.7. Menaces dont l'impact est inconnu**

1697 1698 **Pollution (menace n° 9 de l'UICN-CMP)**

1699
1700 Il existe peu de sources directes de polluants atmosphériques au Nunavut et dans les
1701 Territoires du Nord-Ouest, mais l'Arctique peut constituer un puits pour les polluants
1702 atmosphériques transportés depuis d'autres régions (Gamberg *et al.*, 2005;
1703 Hung *et al.*, 2005; Law et Stohl, 2007). La menace que représente la pollution
1704 atmosphérique pour le caribou de Peary est inconnue. Les concentrations de mercure
1705 et de métaux lourds varient grandement d'une harde de caribous à l'autre au Canada
1706 (Northern Contaminants Program, 2003). Dans le cadre d'une étude, les caribous de
1707 Peary de l'île Banks affichaient des concentrations de mercure et de cadmium
1708 inférieures à celles des caribous de la toundra de la harde Bluenose, ce qui, selon les
1709 auteurs, pourrait être le résultat d'une plus faible quantité de lichen dans le régime
1710 alimentaire du caribou de Peary (Larter et Nagy, 2000b). Cependant, lors d'une
1711 comparaison des concentrations de mercure figurant dans d'autres études, les caribous
1712 de Peary de l'île Banks présentaient des concentrations de mercure plus élevées que
1713 les individus de sept des huit hardes de caribous de la toundra échantillonnées
1714 (Northern Contaminants Program, 2012). Bien que les concentrations de mercure
1715 puissent varier d'une harde à l'autre, la santé globale du caribou de l'Arctique ne
1716 semble pas être affectée par le mercure (AMAP, 2018). Les concentrations de polluants
1717 organiques persistants (POP) déterminées au moyen d'échantillons prélevés dans
1718 15 hardes de caribous du nord du Canada dans les années 1990 étaient très faibles
1719 (Northern Contaminants Program, 2003). Les effets des catégories de contaminants
1720 nouvelles et émergentes, comme les contaminants fluorés persistants, sont grandement
1721 inconnus (Gamberg *et al.*, 2005).

1722
1723 Les concentrations de POP et de mercure semblent diminuer et/ou se stabiliser dans
1724 l'ensemble de l'Arctique (Northern Contaminants Program, 2017). Malgré cette
1725 tendance à la baisse, de nombreuses incertitudes subsistent quant aux effets des

1726 changements climatiques sur le cycle des POP et du mercure. Les changements
1727 climatiques ont le potentiel d'influer sur la façon dont les polluants sont rejetés et
1728 déposés ainsi que sur la façon dont ils sont stockés ou déplacés dans l'environnement.
1729 Des communautés de l'Ouest ont exprimé des préoccupations quant aux effets négatifs
1730 de la fumée et de la poussière provenant des feux de forêt dans les Territoires du
1731 Nord-Ouest et les régions avoisinantes sur les espèces sauvages, y compris le caribou
1732 de Peary (Ekaluktutiak HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Paulatuk HTC, 2016a;
1733 Sachs Harbour HTC, 2016). Les changements climatiques et les températures plus
1734 élevées sont liés à des hausses de la fréquence et de la gravité des incendies de forêt
1735 dans certaines régions (IPCC, 1996; Stocks *et al.*, 1998; Dale *et al.*, 2001), ce qui
1736 entraîne une augmentation possible des émissions atmosphériques et des polluants
1737 (Friedli *et al.*, 2003; Law et Stohl, 2007). La station de surveillance du Haut-Arctique, à
1738 Alert, au Nunavut, a constaté que la hausse des températures de l'air influe sur le
1739 moment des épisodes de dépôt (c'est-à-dire le moment où les polluants sont libérés de
1740 l'atmosphère) (Northern Contaminants Program, 2017). Enfin, les changements de la
1741 végétation dans l'Arctique (voir les changements de la végétation à la section 4.2.1)
1742 peuvent influencer indirectement sur la répartition des contaminants dans l'environnement
1743 en modifiant la couverture de neige et la température et/ou l'humidité du sol, et,
1744 ultérieurement, le transfert des contaminants depuis les sols et les végétaux vers les
1745 animaux et les milieux environnants (Macdonald *et al.*, 2005; Stern *et al.*, 2012). Les
1746 impacts des changements climatiques sont complexes et d'autres recherches sont
1747 nécessaires pour mieux comprendre les effets cumulatifs sur les émissions et les
1748 polluants dans l'Arctique.

1749
1750 Des communautés se préoccupent du fait que les déchets et la contamination
1751 provenant d'anciennes activités industrielles, scientifiques, communautaires et militaires
1752 n'ayant pas fait l'objet d'assainissement peuvent constituer une menace continue pour
1753 la santé du caribou de Peary (Canadian Wildlife Service, 2013; Gjoa Haven HTA, 2013;
1754 Iviq HTO, 2013; Resolute Bay HTO, 2013; Canadian Wildlife Service, 2015;
1755 Ekaluktutiak HTO, 2016; Kurairojuark HTO, 2016; Paulatuk HTC, 2016a;
1756 Resolute Bay HTO, 2016; Sachs Harbour HTC, 2016). Par exemple, des chasseurs ont
1757 découvert des caches de carburant abandonnées qui fuient (lixiviation). La recherche et
1758 l'assainissement des sites contaminés sont de grandes priorités pour les Inuits de
1759 nombreuses communautés (Canadian Wildlife Service, 2013; Gjoa Haven HTA, 2013;
1760 Canadian Wildlife Service, 2015; Ekaluktutiak HTO, 2016; Paulatuk HTC, 2016a;
1761 Resolute Bay HTO, 2016). La pollution par les eaux grises et les eaux des ballasts de
1762 navires est une autre source de contaminants qui pourrait menacer le caribou de Peary
1763 (Canadian Wildlife Service, 2015).

1764
1765 L'effet des contaminants sur les populations locales de caribous de Peary n'est pas
1766 bien connu, mais il se peut qu'il y ait un effet plus perceptible sur les individus à
1767 proximité des sites contaminés. Il importe de souligner que les contaminants n'affectent
1768 pas seulement la santé du caribou, mais aussi celle des Inuits et des Inuvialuits qui
1769 dépendent du caribou pour leur subsistance.

1770

1771 Matériel génétique introduit (menace n° 8.3 de l'UICN-CMP)

1772

1773 L'impact du matériel génétique introduit sur le caribou de Peary est inconnu. Les seuls
1774 endroits où il existe actuellement une possibilité de croisement important avec d'autres
1775 sous-espèces sont le nord-ouest de l'île Victoria (avec le caribou de Dolphin-et-Union)
1776 et la presqu'île de Boothia (avec le caribou de la toundra). Les résultats d'analyses
1777 génétiques montrent que le caribou de Peary est distinct sur le plan génétique du
1778 caribou de la toundra et du caribou de Dolphin-et-Union, ce dernier étant plus proche
1779 génétiquement du caribou de la toundra que du caribou de Peary. Des chasseurs ont
1780 signalé le croisement du caribou de Peary avec d'autres sous-espèces et ont observé
1781 des changements dans les caractéristiques physiques dans certaines régions (Gjoa
1782 Haven HTA, 2013; Olohaktomiut HTC, 2013; Paulatuk HTC, 2013;
1783 Ekaluktutiak HTO, 2016). Si l'aire de répartition du caribou de la toundra s'étend vers le
1784 nord en raison des changements climatiques, une augmentation des croisements
1785 pourrait se produire.
1786

1787 5. Objectifs en matière de population et de répartition

1788

1789 Objectifs en matière de population

1790 Les objectifs à long terme en matière de population sont les suivants :

1791

- 1792 • veiller à ce que toutes les populations locales de caribous de Peary soient saines
- 1793 (autosuffisantes) et disponibles pour les générations futures;
- 1794 • s'assurer que les fluctuations des populations locales de caribous de Peary
- 1795 demeurent à l'intérieur des limites normales des cycles des populations;
- 1796 • maintenir des populations locales de caribous de Peary suffisantes pour soutenir
- 1797 une récolte durable par les Inuits et les Inuvialuits, qui est adaptée aux
- 1798 fluctuations des populations.
1799

1800 L'objectif à court terme en matière de population pour le caribou de Peary consiste à
1801 prévenir tout nouveau déclin d'ici 2031 (c.-à-d. dans les 10 ans suivant la publication du
1802 présent programme de rétablissement dans le Registre public des espèces en péril).
1803

1804 Objectifs en matière de répartition

- 1805 • Maintenir le caribou de Peary dans toutes les régions du Canada où il existe
- 1806 actuellement.
- 1807 • Veiller à ce que le caribou de Peary puisse se déplacer librement sur terre et sur
- 1808 glace de mer (dans les îles et entre celles-ci), pour assurer une utilisation de
- 1809 l'habitat et des déplacements saisonniers qui sont naturels (limiter les
- 1810 déplacements anormaux et inutiles) ainsi que les déplacements lors de
- 1811 catastrophes (de nature météorologique, entre autres).
1812

1813 Justification

1814 À la suite de discussions avec les partenaires de cogestion, les experts de l'espèce et
1815 les communautés, il est évident qu'il est primordial de permettre au caribou de Peary de
1816 poursuivre ses cycles démographiques et de se déplacer librement dans son aire de

1817 répartition. Les objectifs en matière de population et de répartition reflètent le besoin de
1818 l'espèce de disposer de vastes étendues, d'un accès permanent à l'habitat disponible
1819 ainsi que d'une connectivité à la fois sur terre et sur glace de mer. Ces objectifs sont
1820 essentiels à l'atteinte d'un état de rétablissement à une échelle appropriée pour
1821 l'espèce.

1822

1823 Les critères suivants serviront à évaluer une population pour déterminer si elle est saine
1824 ou autosuffisante :

1825

- 1826 • la population a autant sinon plus de naissances que de décès à long terme;
- 1827 • la population est assez grande pour survivre aux phénomènes naturels (p. ex. les
1828 phénomènes météorologiques) et aux activités humaines, et se rétablir par la
1829 suite;
- 1830 • la population ne dépend pas des humains (p. ex. pour se nourrir ou lutter contre
1831 les prédateurs);
- 1832 • la population peut persister à long terme (sur plusieurs décennies).

1833 **6. Stratégies et approches générales pour l'atteinte des**
1834 **objectifs**

1835
1836 **6.1 Mesures déjà achevées ou en cours**
1837

1838 Les gouvernements fédéral et territoriaux, le CGRFN, le CCGF (T.N.-O.), les Inuits et
1839 les Inuvialuits, les communautés locales, les OCT et les CCT, les organisations non
1840 gouvernementales et les industries concernées ont pris diverses mesures visant à gérer
1841 et à protéger le caribou de Peary et son habitat.

1842
1843 Ces mesures, achevées ou en cours, comprennent entre autres :
1844

- 1845 • la gestion partagée et coordonnée du caribou de Peary par le ministère de
1846 l'Environnement et des Ressources naturelles du gouvernement des Territoires du
1847 Nord-Ouest (GTNO-ERN), le CCGF (T.N.-O.), le Conseil Inuvialuit de gestion du
1848 gibier et les CCT dans les Territoires du Nord-Ouest, et par le ministère de
1849 l'Environnement du gouvernement du Nunavut (GN-MdE), le CGRFN et les OCT, au
1850 Nunavut;
- 1851 • la collaboration continue aux initiatives de gestion, de conservation, de recherche et
1852 de suivi entre les organismes de cogestion des Territoires du Nord-Ouest et du
1853 Nunavut.

1854 Voir le tableau 5 pour la liste complète.

1855 Tableau 5. Résumé des activités liées au rétablissement achevées ou en cours.

Thème	Territoire ou organisation	Activités de rétablissement ou de gestion
Recherche	GTNO-ERN, GN-MdE et Agence Parcs Canada (APC)	Déterminer et délimiter les aires de répartition du caribou de Peary et l'habitat à l'intérieur des aires de répartition, et préciser les limites des populations locales et les tendances des déplacements interinsulaire à l'aide des moyens suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • l'IQ/les CET, les connaissances locales et les méthodes de recherches appropriées; • un projet génétique à grande échelle qui utilise des pelotes fécales ainsi que l'IQ/les CET; • l'utilisation de données de localisation qui permettent de déterminer l'habitat de prédilection du caribou de Peary à la fin de l'hiver et en été dans le parc national Aulavik; • l'analyse des excréments qui permet de déterminer l'alimentation du caribou de Peary dans le parc national Aulavik.
	GTNO-ENR et CCGF (T.N.-O.)	Recueillir les CET et les connaissances locales sur le caribou de Peary au moyen d'entrevues auprès des principaux détenteurs de connaissances à Ulukhaktok, dans les T.N.-O. Des travaux avec d'autres communautés sont en cours.
	GN-MdE	Collaborer avec l'Université d'État de l'Utah à un projet concernant les déplacements, l'utilisation de l'espace et les tendances de prédation par le loup dans la péninsule Fosheim et l'île Axel Heiberg. Des données ont été recueillies pour cinq meutes de loups, et trois loups portent actuellement un collier.
	T.N.-O./Nt : Fonds mondial pour la nature	Recueillir de l'IQ/des CET et des connaissances scientifiques dans la dernière zone de glace (région de l'Arctique qui conservera sa banquise d'été jusqu'en 2050 ⁶).
Suivi	GTNO-ERN et APC	Effectuer des relevés de la population environ tous les cinq ans dans les régions les plus près des lieux habités et moins fréquemment dans les régions éloignées. Les suivis communautaires orientent la décision d'effectuer des relevés.
	GN-MdE	Effectuer des relevés réguliers par groupe d'îles, utiliser les suivis communautaires pour déterminer quand les tendances des populations ont changé et solliciter des relevés aériens pour mettre à jour les estimations.

⁶ World Wildlife Fund. 2015. The Last Ice Area. http://wwf.panda.org/what_we_do/where_we_work/arctic/last_ice_area/ (consulté le 1^{er} septembre 2015).

1856

	Collectivités des T.N.-O. et GTNO-ERN	Effectuer des suivis communautaires de la santé, de l'état et de la génétique au moyen d'échantillons prélevés sur des caribous abattus pour mieux surveiller la santé de la population, notamment l'état corporel, le régime alimentaire, le sexe et l'âge des animaux abattus dans les T.N.-O. Un suivi semblable pourrait être mis en œuvre au Nunavut.
Règlements/ règlements administratifs/ mesures volontaires (concernant notamment la récolte)	<p>GTNO et GN</p> <p>T.N.-O. : communautés d'Ulukhaktok et de Sachs Harbour</p> <p>GTNO et T.N.-O. : communautés</p> <p>T.N.-O. : Sachs Harbour</p> <p>T.N.-O : Ulukhaktok</p>	<p><u>MESURES DE GESTION ET DE CONSERVATION</u> du caribou de Peary</p> <p>GTNO : les mesures sont appliquées par des règlements administratifs rédigés sous forme de règlements pris en application de la <i>Loi sur la faune</i> des T.N.-O. et signés à l'échelle communautaire par les CCT.</p> <p>GN : les mesures, ainsi que les dispositions générales empêchant la perturbation des espèces sauvages, sont appliquées par des règlements pris en application de la <i>Loi sur la faune et la flore</i> du Nunavut et par des règlements administratifs rédigés à l'échelle communautaire par les OCT et les organisations régionales de la faune (ORF).</p> <p><u>RÉCOLTE – Règles et règlements communautaires</u></p> <p>Elles ont d'abord indiqué qu'il était nécessaire d'imposer des restrictions à la chasse du caribou de Peary et ont volontairement restreint la chasse de l'espèce; cette mesure est maintenant inscrite dans les règlements⁷.</p> <p>Dans les T.N.-O., la gestion active du caribou de Peary a été mise en œuvre dans les années 1990 sur une base volontaire. Le nombre de prises a été établi et suivi par un système de quotas mis en place par aire de gestion.</p> <p>En 1990, en raison des préoccupations relatives aux faibles effectifs, le CCT de Sachs Harbour a établi un quota pour le caribou de Peary dans l'île Banks. Ce quota s'appliquant uniquement aux mâles a ensuite été inscrit dans un règlement. Récemment, le règlement a été modifié et prévoit désormais la soumission obligatoire d'échantillons.</p> <p>En 1993, le CCT d'Olokhaktomiuk a volontairement restreint à zéro le nombre de prises de caribous de Peary dans le nord-ouest de l'île Victoria pour que seuls les caribous de Dolphin-et-Union soient chassés dans l'île. Cette mesure a ensuite été inscrite dans un règlement, puis un petit quota, assorti de la soumission obligatoire d'échantillons, a été mis en place.</p>

⁷ Plan de conservation communautaire de Sachs Harbour (Sachs Harbour Community Conservation Plan, 1992, 2000, 2008, 2016); plan de conservation communautaire d'Olokhaktomiut (Olokhaktomiut Community Conservation Plan, 2008, 2016).

	Nt : communautés	<p>Des mesures d'interdiction, de restriction ou de gestion de la chasse inuite, au Nunavut, ont été mises en place sur une base volontaire. Voici quelques exemples⁸ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 1986 à 1996, l'OCT d'Iviq, à Grise Fiord, a volontairement restreint à zéro le nombre de prises de caribous de Peary dans une grande partie du sud de l'île d'Ellesmere. • L'OCT de Resolute Bay a interdit la chasse dans l'île Bathurst de 1975 à 1989, et, en 1982, elle a élargi la zone visée par cette interdiction pour inclure l'île Cornwallis et d'autres îles. L'OCT de Resolute Bay a également interdit la chasse du milieu des années 1990 à l'hiver 2000-2001 dans l'île Bathurst.
Aires protégées	T.N.-O./Nt : APC	<p>En 1988, le parc national Quttinirpaaq a été établi.</p> <p>En 1992, le parc national Aulavik a été établi.</p> <p>En 2015, le parc national Qausuittuq a été établi dans le groupe de l'île Bathurst, au Nunavut, une région importante pour le caribou de Peary.</p> <p>En 2019, une entente a été signée entre le Canada et les Inuits de la région de Qikiqtani pour l'établissement de l'aire marine nationale de conservation (AMNC) Tallurutiup Imanga. Les travaux visant à établir cette AMNC sous le régime de la <i>Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada</i> sont en cours.</p>
Aménagement du territoire	<p>T.N.-O. : CCGF (T.N.-O.)</p> <p>T.N.-O. : Sachs Harbour, Ulukhaktok et Paulatuk</p>	<p>Le CCGF (T.N.-O.) est chargé d'aider les communautés à préparer leur plan de conservation communautaire, qui énonce les objectifs et les principes de conservation dans la région désignée des Inuvialuits et qui sont examinés et mis à jour régulièrement. Les plans de conservation communautaires sont utilisés dans le cadre du processus d'étude et d'examen des répercussions environnementales qui permet de prendre des décisions relatives à l'aménagement du territoire, notamment en ce qui concerne la priorité accordée à la conservation du caribou de Peary.</p> <p>Les plans de conservation communautaires déterminent des aires importantes pour le caribou de Peary et accordent le plus haut degré de protection aux aires de mise bas⁹. La protection du caribou est également recommandée dans le plan de conservation</p>

⁸ Government of Nunavut. 2014.

⁹ Plan de conservation communautaire de Sachs Harbour (Sachs Harbour Community Conservation Plan, 1992, 2000, 2008, 2016); plan de conservation communautaire d'Olokhaktomiut (Olokhaktomiut Community Conservation Plan, 2008, 2016).

		communautaire de Paulatuk, où la principale espèce de caribou présente est le caribou de la toundra ¹⁰ .
	GN	Plan d'aménagement du territoire du Nunavut ¹¹ : Dans l'ébauche actuelle, une aire protégée est désignée à l'est du parc national Qausuittuq, qui est reconnu comme un lieu important pour la survie du caribou de Peary dans l'île Bathurst, au Nunavut. Certains passages de glace de mer utilisés par le caribou de Peary font l'objet d'une gestion spéciale comportant des restrictions saisonnières, et les habitats clés des oiseaux situés à l'est de l'île Axel et dans la péninsule Fosheim sont également importants pour la protection du caribou de Peary.
Processus d'examen environnemental	T.N.-O./Nt : Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions et Comité d'étude des répercussions environnementales des Inuvialuits et Bureau d'examen des répercussions environnementales Nt : Comité d'étude des répercussions environnementales des Inuvialuits	Tenir compte des besoins du caribou de Peary tout au long de son cycle vital lors de la planification et de l'examen des activités de développement. Effectuer une étude des répercussions environnementales des activités de développement proposées dans les zones terrestres et extracôtières de la <u>région désignée des Inuvialuits</u> et tenir compte des plans de conservation communautaires traitant des aires importantes pour le caribou de Peary.
Assainissement de l'environnement	GN/APC/Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada	Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (maintenant appelé Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada [RCAANC]) a entrepris l'assainissement du site d'exploration industrielle à la pointe Johnson, dans l'île Banks, dans les T.N.-O., ce qui comprend le nettoyage des contaminants et l'enlèvement de bâtiments ¹² . Il a également nettoyé certains sites de l'île Loughheed, de la baie Satellite (île Prince-Patrick), du lac Romulus (centre de l'île d'Ellesmere) et de la pointe Rae (est de l'île Melville). Au Nunavut,

¹⁰ Plan de conservation communautaire de Paulatuk (Paulatuk Community Conservation Plan, 2008, 2016).

¹¹ Nunavut Planning Commission. 2016. Nunavut Land Use Plan [ébauche]. 97 p.

¹² Contaminants and Remediation Directorate. 2009. Contaminated site remediation: what's happening in the ISR. March 2009. Indian and Northern Affairs Canada, Ottawa, ON. [Également disponible en français : Direction des polluants et de l'assainissement. 2009. Assainissement des lieux contaminés – Que se passe-t-il dans la région désignée des Inuvialuit? Mars 2009. Affaires indiennes et du Nord Canada. Ottawa (Ont.).]

		RCAANC s'affaire à nettoyer des sites de l'île Bathurst et des îles environnantes du Haut-Arctique dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux, tandis que l'APC s'affaire à retirer les barils de carburant et d'autres déchets industriels des sites du parc national Qausuittuq. Dans les T.N.-O., des travaux d'assainissement sont également prévus dans la baie Mould (île Prince-Patrick).
Changements climatiques	GTNO	Le GTNO élabore actuellement une stratégie d'adaptation aux changements climatiques pour les espèces sauvages dans les T.N.-O.
Intendance	T.N.-O./Nt : OCT de Resolute Bay, OCT d'Iviq, CCT d'Olokhaktomiut et CCT de Sachs Harbour	Des accords et des activités d'intendance coopérative sont en place pour soutenir la participation des Inuits au suivi, à la gestion et à la conservation du caribou de Peary, et sont financés par le Fonds autochtone pour les espèces en péril et le Programme d'intendance de l'habitat (programmes de financement du gouvernement fédéral).

1857

1858 Prises ensemble, ces mesures, ainsi que le degré d'engagement qui les accompagne
 1859 dans l'ensemble de l'aire de répartition du caribou de Peary, constituent une base
 1860 encourageante sur laquelle faire fond.

1861
 1862 Plusieurs documents de rétablissement déjà établis ou en cours d'élaboration ont une
 1863 incidence sur le caribou de Peary.

1864
 1865 Le tableau 6 résume les objectifs de rétablissement de ces documents.

1866
 1867 Tableau 6. Statut de la planification du rétablissement du caribou de Peary dans les
 1868 territoires des autorités responsables territoriales et fédérales où se trouve le caribou de
 1869 Peary.

Autorités responsables territoriales ou fédérales	Document de rétablissement	Objectifs et principes de rétablissement
Nunavut	Plan de gestion du caribou de Peary au Nunavut (ébauche de 2015 en cours d'examen/d'étude par le CGRFN)	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer le caribou de Peary dans un esprit de collaboration qui comprend la pleine participation des communautés et la consultation des partenaires de cogestion. • Intégrer de manière égale l'IQ et les connaissances scientifiques dans le processus de gestion. • Favoriser la participation des intervenants locaux et régionaux à la prise de décisions. • Protéger, conserver et gérer le caribou de Peary de manière durable. • Assurer la participation pleine et efficace des Inuits et des partenaires de cogestion au suivi et à la gestion continue du caribou de Peary, ainsi qu'à la prise de décisions.
Territoires du Nord-Ouest	Le programme de rétablissement fédéral sera adopté et comportera des exemptions et des ajouts, au besoin	
Gouvernement fédéral	Plan directeur du parc national du Canada Aulavik	<ul style="list-style-type: none"> • Faire fond sur les partenariats conclus avec d'autres organismes fédéraux et des organismes territoriaux et inuvialuits qui contribuent au suivi écologique, notamment poursuivre les travaux dans le cadre du suivi du caribou de Peary et du bœuf musqué. • Se pencher sur les possibilités de lier l'information archéologique recueillie dans le parc pour mieux comprendre l'écologie du parc, par exemple, l'interprétation des pratiques de récolte historiques et des cycles des populations de caribous et de bœufs musqués.

Autorités responsables territoriales ou fédérales	Document de rétablissement	Objectifs et principes de rétablissement
		<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les partenaires de cogestion pour élaborer un programme de rétablissement du caribou de Peary.
	Plan directeur du parc national du Canada Quttinirpaaq	<ul style="list-style-type: none"> • L'abondance relative des populations de caribous de Peary se maintient au-dessus de l'effectif minimal actuel de 45 bêtes. • Il n'y a aucun changement majeur dans les tendances au chapitre de la répartition du caribou de Peary ou du bœuf musqué.
	Parc national Qausuittuq	<ul style="list-style-type: none"> • Plan directeur provisoire approuvé par le Comité de gestion du parc Qausuittuq en 2020 <ul style="list-style-type: none"> ○ Fondations pour l'avenir : Orientations pour la gestion du parc national Qausuittuq (Nunavut, Canada) 2020-2022 • Le plan directeur du parc national Qausuittuq devrait être achevé d'ici 2023.

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893

6.2 Orientation stratégique pour le rétablissement

Le tableau 7 et les commentaires suivants décrivent les stratégies et les approches générales à adopter à l'échelle nationale ainsi que les activités de recherche et de gestion requises pour atténuer les menaces pesant sur le caribou de Peary et son habitat et ainsi atteindre les objectifs en matière de population et de répartition. L'IQ/les CET et les connaissances locales doivent être prises en compte et éclairer toutes les stratégies. Les approches de gestion tiennent compte à la fois de la science occidentale et des connaissances traditionnelles et portent sur les stratégies générales suivantes :

- Suivi et recherche : effectuer des études ciblées pour mieux comprendre les habitats clés, la dynamique des populations et la démographie, les déplacements et l'utilisation de l'habitat ainsi que les effets potentiels des menaces pesant sur le caribou de Peary.
- Conservation et gestion de l'espèce et de son habitat : élaborer des mesures de gestion visant à protéger l'habitat et à atténuer les menaces pesant sur le caribou de Peary, et travailler en collaboration, entre autorités responsables.
- Éducation et sensibilisation, intendance et partenariats : accroître l'éducation sur le caribou de Peary à l'échelle territoriale, nationale et internationale, et établir et entretenir des relations avec les partenaires de cogestion.
- Lois et politiques : élaborer et mettre en œuvre des politiques et des structures réglementaires, appuyer la conformité et favoriser la prise en compte du caribou de Peary dans la planification de l'aménagement du territoire.

1894

1895 La faisabilité des stratégies décrites dans le tableau 7 est assujettie aux crédits, aux
1896 priorités et aux contraintes budgétaires des autorités responsables, des conseils de
1897 gestion des ressources fauniques et des organisations participantes. D'autres
1898 renseignements détaillés et un calendrier de mise en œuvre suivront dans un ou
1899 plusieurs plans d'action.

Tableau 7. Tableau de planification du rétablissement du caribou de Peary.

Menace ou élément limitatif	Stratégie générale pour le rétablissement	Priorité ¹	Description générale des approches de recherche et de gestion
Stratégie générale : suivi et recherche			
Toutes les menaces et les lacunes à combler dans les connaissances en vue du rétablissement	Générale	Élevée	1. Utiliser l'IQ/les CET, les connaissances locales et les connaissances scientifiques lors des activités de suivi, de relevé et de recherche, tout en respectant l'importance de l'IQ/des CET et des connaissances locales pour la conservation et le rétablissement du caribou de Peary.
		Moyenne	2. Établir et maintenir un dépôt central (base de données) pour les activités de suivi et de recherche concernant le caribou de Peary de façon à assurer l'échange opportun des données. 3. Étudier les possibilités relativement aux programmes de suivi communautaires.
	Habitats clés	Élevée	4. Mener des études de l'IQ/des CET pour acquérir des connaissances sur l'écologie du caribou de Peary et son habitat (p. ex. les caractéristiques importantes de l'habitat). 5. Déterminer les aires de mise bas et les autres habitats clés essentiels aux différents stades du cycle vital ou aux différentes périodes de l'année.
	Dynamique des populations et démographie	Élevée	6. Mener des études sur les populations de caribous de Peary pour comprendre et préciser les délimitations, la structure, les paramètres démographiques, les tendances, les habitudes de déplacement et les taux d'échange des populations locales. 7. Étudier les facteurs influant sur le taux de reproduction, la survie et la fidélité aux aires de mise bas.
	Déplacement et utilisation de l'habitat	Élevée	8. Vérifier/améliorer les connaissances sur les voies migratoires et la connectivité et repérer les passages de glace de mer (p. ex. emplacement et fréquence d'utilisation) dans l'aire de répartition de l'espèce. 9. Étudier les tendances en matière d'utilisation de l'habitat à une échelle plus fine (p. ex. à l'échelle de la population locale; les données de localisation associées aux types d'habitats ou à leurs caractéristiques sont meilleures).
		Moyenne	10. Déterminer l'état actuel de l'habitat du caribou de Peary et faire le suivi des changements/altérations de l'habitat.
		Faible	11. Élaborer et mener des études approfondies sur la végétation utilisée par le caribou de Peary (p. ex. régime alimentaire, effet du broutage, rétablissement de la végétation après le broutage, croissance des plantes). 12. Déterminer l'emplacement des passages sur les champs de glace. 13. Maintenir des protocoles et des plans de relevé normalisés (collecte et analyse des données) pour suivre les populations locales de l'espèce et leur habitat.

Menace ou élément limitatif	Stratégie générale pour le rétablissement	Priorité ¹	Description générale des approches de recherche et de gestion
	Effets potentiels des menaces	Élevée	14. Évaluer les effets potentiels actuels et futurs des changements climatiques sur le caribou de Peary et ses habitats terrestres et de glace de mer dans l'ensemble de son aire de répartition. 15. Déterminer l'importance relative des menaces connues et potentielles pesant sur le caribou de Peary dans l'ensemble de son aire de répartition, ainsi que leurs effets cumulatifs sur l'espèce. 16. Étudier la relation qu'entretient le caribou de Peary avec le bœuf musqué, le loup, les autres caribous et les autres prédateurs.
		Moyenne	17. Évaluer la portée, la répartition et les conséquences possibles des perturbations sensorielles (p. ex. la circulation aérienne, les motoneiges, les véhicules tout-terrain, le tourisme, la recherche et l'équipement associé à l'exploration et à l'exploitation industrielles) sur le caribou de Peary et rechercher des mesures d'atténuation qui réduiraient leurs effets, en particulier durant les périodes où l'espèce est vulnérable (p. ex. durant les déplacements saisonniers et dans des conditions saisonnières de mise bas). 18. Étudier les parasites et les maladies d'autres espèces (p. ex. le bœuf musqué, les oiseaux migrateurs) et leurs effets potentiels sur le caribou de Peary, car les changements climatiques pourraient faire augmenter les parasites et les maladies. 19. Réduire au minimum la perturbation sensorielle du caribou de Peary dans le cadre des programmes de suivi et de recherche, étudier de nouvelles techniques qui perturbent moins les animaux et choisir des techniques de suivi et de recherche qui ont un effet perturbateur minimal (p. ex. des techniques non invasives comme la génétique, la télédétection et la collecte de l'IQ/des CET). 20. Faire le suivi du trafic maritime dans l'aire de répartition du caribou de Peary pour connaître les corridors de navigation, les périodes de trafic et les types de navires.
		Faible	21. Étudier l'étendue et les effets de la récolte, actuelle ou éventuelle, notamment la chasse sportive, et déterminer les activités d'atténuation, le cas échéant, de façon collaborative et conformément aux accords sur les revendications territoriales.
Stratégie générale : conservation et gestion de l'espèce et de son habitat			
Toutes les menaces et les lacunes à combler dans les connaissances	Mesures de protection de l'habitat	Élevée	22. Conserver l'habitat qu'utilise le caribou de Peary pour tous les stades de son cycle vital (p. ex. habitats de mise bas et de rut, habitats d'été et d'hiver, corridors de déplacement [habitat terrestre et de glace de mer]) dans l'ensemble de son aire de répartition. 23. Entreprendre une planification coordonnée des ressources et de l'aménagement du territoire de sorte que toutes les activités de développement sont planifiées et mises en œuvre en vue de protéger l'habitat important du caribou de Peary (p. ex. elles tiennent compte des

Menace ou élément limitatif	Stratégie générale pour le rétablissement	Priorité ¹	Description générale des approches de recherche et de gestion
en vue du rétablissement			<p>périodes de vulnérabilité de l'espèce ainsi que des zones sensibles comme les corridors de déplacement associés à la glace de mer entre les aires de répartition saisonnières, de mise bas, etc.).</p> <p>24. Élaborer des approches d'évaluation des effets cumulatifs qui conviennent aux populations locales de caribous de Peary dans leur vaste aire de répartition.</p> <p>25. Élaborer une stratégie à long terme sur les aires protégées pour le caribou de Peary, qui tient compte du fait que l'espèce peut retourner dans une aire après l'avoir abandonnée pendant de nombreuses années.</p>
	Mesures d'atténuation des menaces	Élevée	<p>26. Gérer et mettre en œuvre efficacement des mesures de précaution dans l'ensemble de l'aire de répartition du caribou de Peary qui répondent aux besoins de l'espèce et réduisent les effets des menaces.</p> <p>27. Participer aux initiatives visant à atténuer les changements climatiques (à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale) et à atténuer/réduire la contamination et l'utilisation d'autres substances toxiques.</p> <p>28. Établir une approche fondée sur des mesures progressives d'atténuation² visant à limiter les effets négatifs des perturbations dans des zones clés comme les aires de mise bas et les passages de glace de mer.</p> <p>29. Réduire les sources de mortalité susceptibles d'avoir des effets nuisibles sur les populations de caribous de Peary.</p> <p>30. Étudier des approches fondées par exemple sur un seuil de perturbation, la détermination progressive ou la protection temporelle afin de faciliter la gestion du caribou de Peary et de son habitat.</p>
		Moyenne	31. Déterminer l'emplacement des sites contenant des déchets/des contaminants et étudier les options de nettoyage.
	Gestion collaborative	Élevée	32. En ce qui concerne les populations locales gérées conjointement (c.-à-d. celles qui chevauchent des territoires), assurer une gestion collaborative entre les compétences de cogestion fédérales et territoriales et les organismes responsables afin de garantir que les efforts sont déployés de façon équitable.
		Moyenne	33. Assurer une bonne communication entre les principaux détenteurs de droits/intervenants (p. ex. gouvernements, conseils de gestion des ressources fauniques, conseils régionaux de gestion des ressources fauniques, organisations de revendications territoriales, Inuits et Inuvialuits, chercheurs, industrie minière, pétrolière et gazière, industrie du transport maritime et du tourisme, organisations non gouvernementales et public) et d'autres organisations responsables de la gestion et/ou de la conservation des terres et/ou des

Menace ou élément limitatif	Stratégie générale pour le rétablissement	Priorité ¹	Description générale des approches de recherche et de gestion
			ressources dans l'aire de répartition du caribou de Peary en vue de coordonner la planification et la gestion et, dans la mesure du possible, de faciliter la coopération et la mise en œuvre entre les autorités responsables.
Stratégie générale : éducation et sensibilisation, intendance et partenariats			
Toutes les menaces et les lacunes à combler dans les connaissances en vue du rétablissement	Accroître l'éducation à l'échelle territoriale, nationale et internationale	Moyenne	<p>34. Faire connaître l'importance du caribou de Peary pour l'écosystème, la biodiversité, l'économie et la culture des Inuits/Inuvialuits.</p> <p>35. Élaborer et/ou fournir des produits de sensibilisation aux principaux détenteurs de droits/intervenants et au grand public concernant l'importance du caribou de Peary et son habitat ainsi que la façon d'atténuer les menaces.</p> <p>36. Favoriser la collecte et l'échange d'observations fortuites de caribous de Peary et parler de la nécessité de communiquer les observations de caribous faites par le public (p. ex. chercheurs, gouvernement, industrie).</p> <p>37. Faire connaître l'importance de la participation au suivi de l'état corporel, de la déclaration des prises et de la soumission d'échantillons.</p>
	Établir et maintenir des relations avec les partenaires de cogestion	Moyenne	<p>38. Encourager l'intendance de l'habitat du caribou de Peary au sein de l'industrie, des groupes d'intérêt et des communautés et des organisations inuites et inuvialuites.</p> <p>39. Favoriser les relations de collaboration entre les principaux détenteurs de droits/intervenants (p. ex. gouvernements, conseils de gestion des ressources fauniques, conseils régionaux de gestion des ressources fauniques, organisations de revendications territoriales, Inuits et Inuvialuits, chercheurs, industrie minière, pétrolière et gazière, industrie du transport maritime et du tourisme) et d'autres intervenants en vue de coordonner les activités, d'atténuer les menaces et de fournir de l'information sur les zones sensibles et les périodes de vulnérabilité du caribou de Peary et de son habitat.</p> <p>40. Promouvoir l'éducation des chasseurs et des jeunes d'origine inuite et inuvialuite sur les autres sources de nourriture, l'identification des diverses sous-espèces du caribou et les pratiques traditionnelles et exemplaires à adopter pour limiter le gaspillage, et les sensibiliser aux activités de récolte illégale.</p> <p>41. Promouvoir la coopération et la collaboration nationales et internationales (p. ex. avec le Groenland) pour combler les lacunes dans les connaissances et atténuer les menaces présentes dans l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce au Canada (p. ex. changements climatiques, pollution, contaminants).</p> <p>42. Promouvoir le respect des lois et des politiques fédérales (p. ex. la LEP) et territoriales, des revendications territoriales et des pratiques de gestion bénéfiques qui protègent le caribou de Peary et son habitat.</p>

Menace ou élément limitatif	Stratégie générale pour le rétablissement	Priorité ¹	Description générale des approches de recherche et de gestion
			43. Déterminer les possibilités et les approches pouvant s'harmoniser avec celles de groupes et d'initiatives visant la conservation du caribou de Peary et/ou de l'Arctique (p. ex. le projet Dernier refuge de glace [World Wildlife Fund, 2015]). 44. Créer des occasions de participation du public à la conservation de l'habitat et des espèces ainsi qu'à d'autres initiatives de conservation.
Stratégie générale : lois et politiques			
Toutes les menaces anthropiques	Élaborer/mettre en œuvre des politiques ou des structures réglementaires	Élevée	45. Mobiliser et influencer les structures réglementaires existantes pour s'assurer que des règlements rigoureux et à jour sont en place pour protéger le caribou de Peary et son habitat à l'échelle locale, régionale, territoriale, nationale et internationale (p. ex. transport maritime, réduction des changements climatiques, extraction des ressources). 46. Élaborer, mettre en œuvre et promouvoir des pratiques de gestion bénéfiques pour l'espèce et son habitat (p. ex. fenêtres de temps, hauteur de vol, plans visant les espèces sauvages pour l'industrie d'exploration minière, pétrolière et gazière, saisons de navigation, perturbation causée par le bruit). 47. Mettre en œuvre les politiques et les programmes existants pour réduire et/ou atténuer les menaces, et élaborer de nouvelles politiques et de nouveaux programmes pour combler toute lacune.
	Soutenir l'application de la loi	Élevée	48. Soutenir l'application des lois et des règlements existants concernant les menaces pesant sur le caribou de Peary et son habitat, et favoriser une protection supplémentaire, au besoin (p. ex. plans de conservation communautaires, plans d'aménagement du territoire).
	Promouvoir la prise en compte du caribou de Peary dans l'aménagement du territoire	Élevée	49. Tenir compte des besoins du caribou de Peary dans les plans et les politiques de gestion concernant les terres publiques et les terres inuites/inuvialuites privées, les évaluations environnementales et les initiatives portant sur la planification de l'aménagement du territoire (p. ex. énergie, exploitation minière, transport maritime, tourisme).

01 ^a « Priorité » reflète l'ampleur dans laquelle la stratégie générale contribue directement au rétablissement de l'espèce ou est un précurseur essentiel à une
 02 approche qui contribue au rétablissement de l'espèce.

03 ^b « Mesures progressives d'atténuation » renvoie à une approche par étapes qui consiste à déterminer et à gérer les menaces ainsi qu'à rétablir l'espèce ou à
 04 remettre en état l'habitat en prévoyant les effets d'une menace, en prenant des mesures pour éviter la menace et atténuer ses effets, en éliminant les effets et, en
 05 dernier recours, en compensant les effets de la menace.

1906 **6.3 Commentaires à l'appui du tableau de planification du** 1907 **rétablissement**

1908
1909 Le rétablissement du caribou de Peary exigera l'engagement, la collaboration et la
1910 coopération des autorités responsables fédérales et territoriales, du CGRFN, du CCGF
1911 (T.N.-O.), des Inuits, des Inuvialuits, des communautés locales, des OCT, de l'industrie
1912 et d'autres parties intéressées. Il sera important d'effectuer le suivi de la répartition, de
1913 la taille et des tendances des populations locales de caribous de Peary, de manière à
1914 ce que l'efficacité des régimes de gestion de chaque aire de répartition du caribou
1915 puisse être évaluée et ajustée au besoin.

1916
1917 Un grand nombre d'approches de recherche et de gestion ont été définies pour le
1918 caribou de Peary (tableau 7) en vue de combler les principales lacunes dans les
1919 connaissances et de faire face aux principales complexités en matière de gestion
1920 concernant cette espèce. Ces défis sont attribuables à l'étendue de l'aire de l'espèce et
1921 à la dépendance de cette dernière à l'égard de conditions environnementales
1922 particulières. De plus, en raison de la présence de l'espèce dans des régions qui ne
1923 sont pas utilisées ou qui sont peu utilisées par les Inuits, les Inuvialuits et les
1924 communautés locales, ainsi que dans des milieux où les conditions de relevé sont
1925 difficiles, il est évident que la recherche et la collecte de données sont importantes pour
1926 mieux comprendre la situation actuelle du caribou de Peary et la façon dont elle pourrait
1927 changer à l'avenir. Il faut s'attaquer aux menaces gérables causées par des activités
1928 humaines. Les conditions météorologiques et d'autres phénomènes naturels, quant à
1929 eux, ne peuvent pas être évités, mais leurs effets cumulatifs peuvent être atténués par
1930 la gestion d'autres menaces (Canadian Wildlife Service, 2013).

1931
1932 Les sections suivantes donnent plus de détails sur les approches générales de
1933 recherche et de gestion et fournissent une justification supplémentaire.

1934 1935 **6.3.1. Suivi et recherche**

1936
1937 Afin de faire progresser les efforts de conservation et de protection, qui sont appuyés
1938 par des mesures de gestion, il faut combler les lacunes dans l'information d'une
1939 manière coordonnée qui comprend l'intégration de l'IQ/des CET, des connaissances
1940 locales et de la science occidentale. En mettant l'accent sur les activités de suivi et de
1941 recherche, et en invitant les principaux intervenants à participer au processus, il est
1942 possible d'enrichir collectivement les connaissances sur le caribou de Peary en vue de
1943 prendre des décisions de gestion éclairées.

1944
1945 ***Étudier la structure des populations de caribous de Peary pour comprendre et***
1946 ***préciser les limites et les habitudes de déplacement des populations locales dans***
1947 ***l'aire de répartition***

1948
1949 Le degré de connaissances actuel sur l'état, la structure et les tendances des
1950 populations locales de caribous de Peary est très variable, et ce, dans l'ensemble de
1951 leur aire de répartition. Dans le cas des populations locales pour lesquelles il existe peu

1952 d'information, des études sur l'écologie des populations sont requises pour établir des
1953 données de référence à partir desquelles il est possible de planifier et de mesurer la
1954 progression du rétablissement (Olohaktomiut HTC, 2013). Pour toutes les populations
1955 locales, les données démographiques, la taille et les tendances de la population ainsi
1956 que la répartition et les déplacements de l'espèce devront faire l'objet d'un suivi sur une
1957 période précise dans le but vérifier l'efficacité des mesures de gestion et de les adapter
1958 au besoin.

1959
1960 De plus, même s'il existe certaines données sur les corridors de déplacement, il n'y a
1961 aucune donnée sur les taux d'échange d'individus entre différentes îles qui permet
1962 d'évaluer et de quantifier le degré d'indépendance démographique des animaux
1963 occupant différentes régions. De telles données devront être recueillies aux fins de
1964 précision de la délimitation et de la modélisation des populations locales.

1965
1966 ***Évaluer les effets potentiels actuels et futurs des menaces pesant sur le caribou***
1967 ***de Peary dans l'ensemble de son aire de répartition***

1968
1969 1) Étudier les effets des changements climatiques

1970 Les changements climatiques sont considérés comme la menace la plus importante
1971 pesant sur le caribou de Peary et peuvent aggraver les effets des autres menaces. La
1972 perte de glace de mer, l'élévation du niveau de la mer, les changements de l'habitat
1973 terrestre et l'augmentation de la fréquence des épisodes de pluie sur neige ou de
1974 formation de glace peuvent avoir des effets considérables sur les populations de
1975 caribous de Peary et les conditions de l'habitat. L'évaluation et le suivi des régimes
1976 climatiques, des effets liés au climat sur les populations de caribous et leur habitat, et
1977 des changements prédits en matière de vulnérabilité aux perturbations induites par le
1978 climat et de dynamique de l'habitat seront importants dans le suivi du rétablissement
1979 des populations locales et la gestion des autres menaces. Si les changements
1980 climatiques ont des effets négatifs sur les populations de caribous de Peary ou leur
1981 habitat, les autres menaces pourraient devoir faire l'objet d'une gestion adaptative
1982 (Canadian Wildlife Service, 2013).

1983
1984 2) Étudier les menaces actuelles pour la santé du caribou de Peary

1985 Même si le caribou de Peary est actuellement considéré comme étant généralement en
1986 santé, les changements climatiques pourraient faire augmenter les parasites et les
1987 maladies, tandis que la pollution provenant des sites contaminés et des activités
1988 industrielles pourrait avoir des effets négatifs. Par conséquent, les données sur la santé
1989 et l'état corporel du caribou de Peary, ainsi que sur la présence de contaminants dans
1990 la végétation, devraient faire l'objet d'un suivi afin de mieux comprendre la relation entre
1991 ces menaces et la viabilité des populations locales et de déterminer si la mise en place
1992 d'autres mesures de rétablissement s'impose.

1993

1994 ***3) Étudier les menaces que représente la compétition interspécifique avec le bœuf***
1995 ***musqué, le loup, les autres sous-espèces du caribou et d'autres prédateurs (ours blanc,***
1996 ***grizzli, carcajou)***

1997 Dans certaines régions, la relation entre l'abondance du caribou de Peary et celle du
1998 bœuf musqué est négative (Iviq HTO, 2013; Olohaktomiut HTC, 2013; Paulatuk
1999 HTC, 2013; Spence Bay HTA, 2013; Gjoa Haven HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016;
2000 Sachs Harbour HTC, 2016; Spence Bay HTO, 2016). Cette relation peut être attribuable
2001 à la compétition pour l'habitat ou au fait qu'elle favorise une prédation accrue par le
2002 loup. Il est nécessaire de comprendre les mécanismes qui sous-tendent cette relation
2003 pour élaborer des stratégies visant à gérer cette menace, le cas échéant.

2004
2005 En ce qui concerne les relations avec d'autres caribous, le taux de croisement entre le
2006 caribou de Peary et d'autres sous-espèces est actuellement inconnu, mais il pourrait
2007 augmenter sous l'effet des changements climatiques. Les croisements entre le caribou
2008 de Peary et d'autres sous-espèces et le chevauchement des aires de répartition devront
2009 faire l'objet d'un suivi en vue de mieux comprendre l'étendue et les effets de cette
2010 menace sur la population de caribous de Peary, tant sur le plan génétique que sur celui
2011 de la propagation de maladies.

2012
2013 Les prédateurs, comme le loup et le grizzli, sont de plus en plus nombreux dans
2014 certaines régions (Ekaluktutiak HTO, 2013; Gjoa Haven HTA, 2013; Olohaktomiut
2015 HTC, 2013; Spence Bay HTA, 2013; Ekaluktutiak HTO, 2016; Gjoa Haven HTO, 2016;
2016 Olohaktomiut HTC, 2016; Paulatuk HTC, 2016a; Sachs Harbour HTC, 2016; Spence
2017 Bay HTO, 2016), possiblement en raison des changements climatiques, ce qui pourrait
2018 entraîner une hausse du taux de prédation du caribou de Peary. Ainsi, il est nécessaire
2019 de mieux comprendre les effets des prédateurs sur le caribou de Peary. Les
2020 répercussions du contrôle des populations de prédateurs comme moyen d'améliorer la
2021 croissance des populations de caribous de Peary doivent être mieux comprises avant
2022 qu'une telle stratégie de gestion ne soit envisagée. Cette stratégie est susceptible
2023 d'avoir des effets non voulus sur la santé du caribou ou d'autres éléments de
2024 l'écosystème.

2025
2026 **6.3.2. Conservation et gestion de l'espèce et de son habitat**

2027
2028 La coordination des mesures d'atténuation et la mise en œuvre de stratégies de gestion
2029 conjointes favoriseront un processus de collaboration vers l'atteinte d'un même objectif,
2030 ce qui permettra d'éviter un doublement des efforts ou l'établissement d'objectifs de
2031 gestion contradictoires.

2032
2033 ***Atténuer les perturbations dans les zones clés de l'habitat du caribou de Peary***
2034 ***comme les aires de mise bas et les passages de glace de mer***

2035 Le transport maritime et le déglacage sont de plus en plus fréquents dans l'Arctique
2036 (Paulatuk HTC, 2013; Resolute Bay HTO, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013), par
2037 conséquent, il est nécessaire de gérer les effets de ces activités sur les déplacements
2038 interinsulaires du caribou de Peary. Un plan devra être élaboré en collaboration avec
2039 les intervenants de l'industrie en vue de gérer la période de déglacage et d'utilisation

2040 des voies de navigation par les navires de façon à réduire au minimum les perturbations
2041 des déplacements interinsulaires du caribou de Peary (Paulatuk HTC, 2013).

2042
2043 Des efforts devront également être déployés pour réduire au minimum les perturbations
2044 dans d'autres zones de l'habitat du caribou de Peary, notamment les aires de mise bas
2045 (Iviq HTO, 2013). Il sera nécessaire de gérer le nombre, le type et la répartition des
2046 aménagements humains, ainsi que leur période de construction, à mesure que les aires
2047 de mise bas et d'autres habitats clés seront mieux définis. Il faudra également surveiller
2048 et mesurer les perturbations tant anthropiques que naturelles. Les perturbations
2049 anthropiques (c.-à-d. les activités industrielles et autres activités humaines) devront être
2050 gérées en harmonie avec un aménagement du territoire et/ou des ressources qui tient
2051 compte des besoins en matière d'habitat actuels et futurs du caribou de Peary. La
2052 gestion des activités d'aménagement du territoire est également abordée à la
2053 section 6.3.4.

2054
2055 La portée, la répartition et les effets de diverses sources de perturbations sensorielles
2056 (p. ex. les aéronefs volant à basse altitude, les motoneiges, l'équipement associé à
2057 diverses industries et à des activités récréatives) sur le caribou de Peary, à l'échelle
2058 tant des individus que des sous-populations, devront être évalués et gérés de concert
2059 avec la réglementation et les lignes directrices territoriales et fédérales (Olohaktomiut
2060 HTC, 2013; Resolute Bay HTO, 2013). Au besoin, des mesures de gestion
2061 supplémentaires visant à limiter les effets des perturbations sensorielles sur le caribou
2062 de Peary devront être mises en œuvre, et l'efficacité de ces mesures devra faire l'objet
2063 d'un suivi au fil du temps. Les mesures de gestion seront adaptées au besoin.

2064
2065 Les perturbations du caribou de Peary pendant les programmes de suivi et de
2066 recherche (p. ex. capture, manipulation et pose de colliers) devront être réduites au
2067 minimum, et les techniques de suivi et de recherche adoptées devront être le moins
2068 intrusives possible (Iviq HTO, 2013; Resolute Bay HTO, 2013).

2069
2070 ***Atténuer les menaces et réduire les sources de mortalité susceptibles d'avoir des***
2071 ***effets nuisibles sur les populations de caribous de Peary***

2072 La réduction de la mortalité du caribou de Peary attribuable aux conditions
2073 environnementales représente un défi, car elle dépasse la capacité de gestion.
2074 Cependant, les activités humaines responsables de la mortalité peuvent être atténuées,
2075 ce qui réduirait les répercussions négatives sur les populations de caribous de Peary.
2076 Par exemple, toute décision concernant les restrictions relatives à la récolte du caribou
2077 de Peary sera prise et mise en œuvre dans le cadre du processus de cogestion du
2078 CGRFN et du CCGF (T.N.-O.) (Canadian Wildlife Service, 2013), et des stratégies
2079 visant à réduire au minimum le taux de récolte non déclarée et à répondre aux autres
2080 préoccupations en matière de récolte devront être élaborées. De l'information de
2081 meilleure qualité sur la taille et les tendances des populations, ainsi que des données
2082 sur les récoltes, permettra de concevoir de meilleurs outils à l'appui de la récolte
2083 durable (Johnson *et al.*, 2016).

2084

2085 ***Élaborer des approches d'évaluation des effets cumulatifs, en collaboration avec***
2086 ***les partenaires, qui conviennent aux populations locales de caribous de Peary***
2087 ***dans leur vaste aire de répartition***

2088 Il sera important d'adopter une planification coordonnée qui veille à ce que les projets
2089 d'aménagement tiennent compte des effets cumulatifs des aménagements existants et
2090 des menaces pesant sur une population locale de caribous (Resolute Bay HTO, 2013).
2091 Les activités devront être planifiées et mises en œuvre de façon à ce que leur moment
2092 d'exécution, leur emplacement et leur portée aient un effet perturbateur minimal sur le
2093 caribou de Peary, en particulier pendant les périodes de vulnérabilité de l'espèce et
2094 dans les aires importantes (Sachs Harbour HTC, 2013).

2095
2096 **6.3.3. Éducation et sensibilisation, intendance et partenariats**

2097
2098 La promotion de la conservation et de la protection du caribou de Peary est une
2099 occasion d'entrer en contact et de collaborer avec une gamme d'intervenants issus des
2100 autorités responsables, des communautés et des organisations. La création d'un
2101 réseau solide de soutien permet d'acquérir une meilleure compréhension du caribou de
2102 Peary, ce qui appuiera des décisions de gestion solides et éclairées et permettra de
2103 reconnaître la longue histoire et la relation étroite entre les Inuits et les Inuvialuits et le
2104 caribou. L'éducation de la communauté de chasseurs contribuera également au
2105 transfert intergénérationnel des connaissances, ce qui permettra de prévenir le
2106 gaspillage, l'utilisation inappropriée ou la récolte non durable de l'espèce.

2107
2108 ***Promouvoir la coopération et la collaboration nationales et internationales pour***
2109 ***combler les lacunes dans les connaissances et atténuer les menaces présentes***
2110 ***dans l'ensemble de l'aire de répartition au Canada (p. ex. changements***
2111 ***climatiques, pollution, contaminants, trafic maritime)***

2112 La gestion des effets découlant de l'activité humaine à l'échelle nationale et
2113 internationale fait partie intégrante de la conservation du caribou de Peary et comprend
2114 entre autres l'aménagement du territoire et des ressources, le trafic maritime,
2115 l'atténuation des changements climatiques et la coordination des mesures et des
2116 activités de gestion dans l'habitat du caribou de Peary. Le fait de favoriser la
2117 coopération entre les autorités responsables et de souligner l'importance de l'IQ/des
2118 CET et des connaissances locales dans le processus de gestion contribue à combler
2119 les lacunes dans les connaissances, lesquelles appuieraient et/ou éclaireraient la
2120 gestion du caribou de Peary, et est essentiel à l'atténuation des perturbations du
2121 caribou dans les habitats importants.

2122
2123 **6.3.4. Lois et politiques**

2124
2125 L'une des façons de s'attaquer aux menaces découlant de l'activité humaine consiste à
2126 adopter des lois et des politiques à l'échelle locale, nationale et internationale. La
2127 coopération entre les autorités responsables dans le cadre de l'élaboration et de la mise
2128 en œuvre des politiques, et du soutien de ces politiques une fois qu'elles sont en place,
2129 est essentielle à la protection du caribou de Peary dans l'ensemble de son aire de
2130 répartition.

2131
2132 ***Tenir compte des besoins du caribou de Peary dans les plans et les politiques de***
2133 ***gestion concernant les terres publiques et les terres inuites/inuvialuites privées,***
2134 ***les évaluations environnementales et les initiatives portant sur la planification de***
2135 ***l'aménagement du territoire (p. ex. énergie, exploitation minière, transport***
2136 ***maritime, tourisme)***

2137 Le programme de rétablissement fédéral, en combinaison avec d'autres documents
2138 concernant les mesures de gestion et de conservation du caribou de Peary (voir par
2139 exemple Community of Sachs Harbour *et al.*, 2008; Community of
2140 Ulukhaktok *et al.*, 2008) et les initiatives de planification, peut tenir compte des besoins
2141 en matière d'habitat et des besoins du cycle vital du caribou de Peary et les intégrer, ce
2142 qui pourrait atténuer les préoccupations au sujet de la protection de l'habitat
2143 (Iviq HTO, 2013; Resolute Bay HTO, 2013; COSEWIC, 2015; Johnson *et al.*, 2016).
2144 Des normes et des protocoles pourront être élaborés pour faciliter les initiatives de
2145 planification et fournir des précisions sur les zones sensibles et les périodes de
2146 vulnérabilité du caribou de Peary, et un code de conduite général pourra aussi être
2147 fourni pour les zones non sensibles.

2148

2149 **7. Habitat essentiel**

2150

2151 L'habitat essentiel est l'habitat nécessaire à la survie ou au rétablissement d'une
2152 espèce sauvage inscrite comme étant en voie de disparition, menacée ou disparue, qui
2153 est désigné comme tel dans un programme de rétablissement ou un plan d'action
2154 élaboré à l'égard de l'espèce.

2155

2156 Aux termes de l'alinéa 41(1)c) de la LEP, les programmes de rétablissement doivent
2157 comprendre une désignation de l'habitat essentiel de l'espèce, dans la mesure du
2158 possible, et donner des exemples d'activités susceptibles d'en entraîner la destruction
2159 (section 7.3). Une fois désigné, l'habitat essentiel doit être protégé contre la destruction
2160 et doit éclairer l'aménagement du territoire, les évaluations environnementales et/ou la
2161 délivrance de permis. L'habitat essentiel du caribou de Peary est désigné dans la
2162 mesure du possible dans le présent programme de rétablissement, sur la base de la
2163 meilleure information accessible. De l'habitat essentiel additionnel sera désigné et/ou la
2164 délimitation de l'habitat essentiel déjà désigné au Canada sera précisée à mesure que
2165 de l'information supplémentaire deviendra accessible.

2166

2167 L'habitat essentiel désigné est considéré comme insuffisant pour atteindre les objectifs
2168 en matière de population et de répartition, car il n'y a pas suffisamment d'information
2169 pour désigner l'habitat essentiel dans la partie terrestre de l'aire de répartition de
2170 l'espèce. Par conséquent, seule la glace de mer est désignée comme habitat essentiel
2171 dans le présent programme de rétablissement (figure 3). Un calendrier des études
2172 (section 7.2) a été établi en vue d'obtenir l'information requise pour achever la
2173 désignation de l'habitat essentiel nécessaire à l'atteinte des objectifs en matière de
2174 population et de répartition établis pour l'espèce. Ainsi, l'habitat essentiel est désigné
2175 dans la mesure du possible, sur la base de la meilleure information scientifique et de
2176 l'IQ/des CET accessibles.

2177

2178 **7.1 Désignation de l'habitat essentiel de l'espèce**

2179

2180 L'habitat essentiel du caribou de Peary est désigné de manière à refléter son besoin en
2181 vastes étendues et en connectivité (corridors de déplacement) à la fois sur terre et sur
2182 glace de mer. Premièrement, le caribou de Peary peut utiliser différentes régions
2183 comme aires de répartition hivernale et estivale ou comme aires de mise bas et de rut
2184 tout au long de son cycle vital annuel. Le caribou de Peary peut passer ces stades de
2185 son cycle vital dans une île ou plusieurs îles, ce qui peut nécessiter des déplacements
2186 annuels sur terre et/ou sur glace de mer. Par conséquent, l'espèce a besoin de vastes
2187 étendues présentant divers types d'habitats et d'une connectivité entre les paysages
2188 sur terre et sur glace de mer pour réaliser son cycle vital. De plus, le caribou de Peary
2189 choisit des habitats et des caractéristiques topographiques qui maximisent
2190 l'accessibilité à la nourriture dans des conditions météorologiques changeantes
2191 (section 3.3.1), et il a donc besoin de grandes étendues comprenant divers types
2192 d'habitats et de terrains. Les épisodes de formation de glace importants qui bloquent
2193 l'accès aux ressources alimentaires devraient augmenter sous l'effet des changements
2194 climatiques, considérés comme l'une des principales menaces au rétablissement du
2195 caribou de Peary (section 4.2.1). En veillant à ce que le caribou de Peary dispose de
2196 vastes étendues reliées entre elles qui offrent diverses caractéristiques topographiques
2197 et la possibilité d'échapper à des épisodes de neige ou de formation de glace
2198 importants, il sera possible d'atténuer cette menace. Enfin, l'aire de répartition du
2199 caribou de Peary change régulièrement, de sorte que des régions abandonnées
2200 certaines années peuvent être réutilisées d'autres années. Il en va de même pour les
2201 corridors de déplacements sur terre et sur glace de mer. Par conséquent, le caribou de
2202 Peary a besoin de grandes étendues de terre et de glace de mer pour s'adapter à ces
2203 changements naturels de l'utilisation de l'aire de répartition et des corridors de
2204 déplacement.

2205

2206 Les approches fondées sur un seuil qui ont permis de fixer les quantités d'habitat
2207 essentiel requises par d'autres sous-espèces du caribou ne conviennent pas au caribou
2208 de Peary, compte tenu du niveau de connaissances actuel. Le seuil devrait tenir compte
2209 du maintien de la diversité des habitats et des caractéristiques topographiques dont a
2210 besoin le caribou de Peary en fonction des différentes conditions météorologiques, ainsi
2211 que de la nécessité de maintenir la connectivité pour que le caribou puisse effectuer
2212 ses déplacements annuels vers un autre habitat pendant les perturbations extrêmes (en
2213 particulier les épisodes de formation de glace). À l'avenir, lorsque de l'information
2214 supplémentaire sera accessible, une approche fondée sur un seuil pourra être
2215 envisagée. D'autres approches, comme une approche fondée sur la détermination
2216 progressive ou la protection temporelle, pourront également être envisagées à l'avenir.

2217

2218 L'habitat essentiel du caribou de Peary comprend deux composantes :
2219 1) l'emplacement géographique et 2) les caractéristiques biophysiques. L'emplacement
2220 géographique définit les zones renfermant la glace de mer désignée comme habitat
2221 essentiel. À l'intérieur de l'emplacement géographique, l'habitat essentiel est désigné
2222 uniquement là où les caractéristiques biophysiques sont présentes.

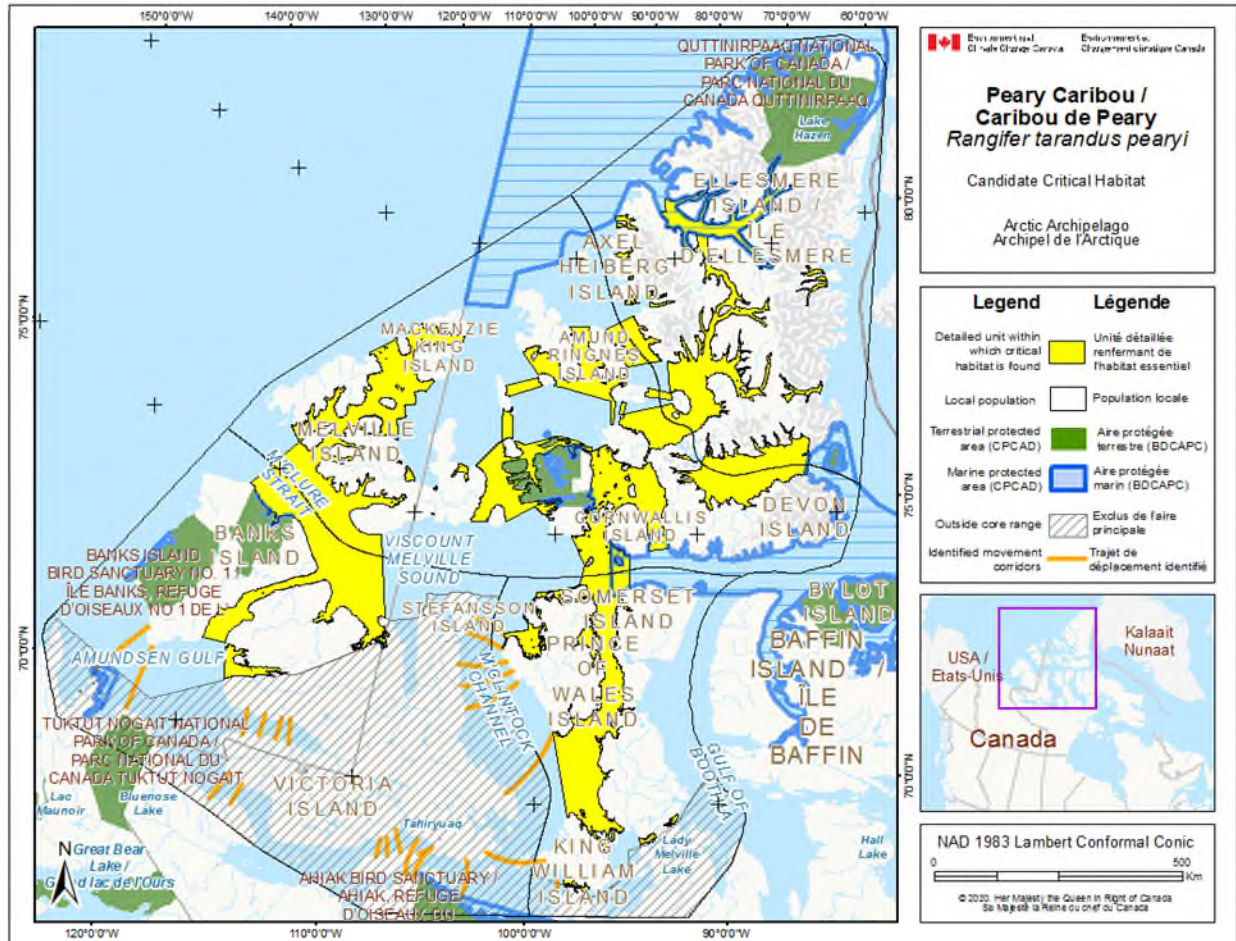
2223
2224
2225
2226
2227
2228
2229
2230
2231
2232
2233
2234
2235
2236
2237
2238
2239
2240
2241
2242
2243
2244
2245
2246
2247

(1) Emplacement géographique

Glace de mer désignée comme habitat essentiel

Le caribou de Peary a besoin de glace de mer pour se déplacer entre les îles. Les communautés ont désigné les passages de glace de mer d'après leurs connaissances et leurs observations (figure 1). En fonction de ces connaissances et la contribution des communautés entre 2013 et 2020, de la glace de mer a été désignée comme habitat essentiel pour le caribou de Peary (figures 3 à 7; Canadian Wildlife Service, 2013; Ekaluktutiak HTO, 2013; Gjoa Haven HTA, 2013; Iviq HTO, 2013; Olohaktomiut HTC, 2013; Paulatuk HTC, 2013; Resolute Bay HTO, 2013; Sachs Harbour HTC, 2013; Spence Bay HTA, 2013; Canadian Wildlife Service, 2015; Canadian Wildlife Service, 2020). Les zones de glace de mer qui assurent la connectivité entre différentes populations locales ou des îles clés renfermant de l'habitat important ont été incluses dans la désignation de l'habitat essentiel, ce qui explique certaines différences entre la Figure 1. et les figures 3 à 7.

Une zone tampon de deux kilomètres a été appliquée à toutes les aires désignées comme habitat essentiel en vue de garantir la formation de glace de mer malgré les perturbations causées par le transport maritime ou les activités de déglacage à proximité susceptibles de se dérouler dans des aires qui ne sont pas désignées comme habitat essentiel (d'après les conseils fournis par le Service canadien des glaces du Service météorologique du Canada). Cette zone tampon de deux kilomètres s'applique uniquement à la partie en mer et ne comprend aucune caractéristique terrestre.



2248 Figure 3. Glace de mer désignée comme habitat essentiel dans l'aire de répartition du caribou
 2249 de Peary. Les corridors de déplacement définis par les communautés en dehors de l'aire de
 2250 répartition principale ne sont pas considérés comme étant de l'habitat essentiel, mais sont
 2251 illustrés, car ils pourraient être désignés comme habitat essentiel si de l'information
 2252 supplémentaire devient accessible.
 2253

2254 **Veillez voir la traduction française ci-dessous :**
 2255 Candidate Critical Habitat = Habitat essentiel candidat
 2256 NAD 1983 Lambert Conformal Conic = Projection conique conforme de Lambert, NAD 1983
 2257

2258
 2259
 2260 **(2) Caractéristiques biophysiques**

2261 Les caractéristiques biophysiques sont celles permettant de désigner l'habitat essentiel
 2262 requis par une espèce pour accomplir ses processus vitaux. L'emplacement des
 2263 caractéristiques biophysiques requises par le caribou de Peary varie dans le temps et
 2264 l'espace en raison de la nature dynamique des écosystèmes, des conditions
 2265 météorologiques et des changements climatiques.
 2266
 2267

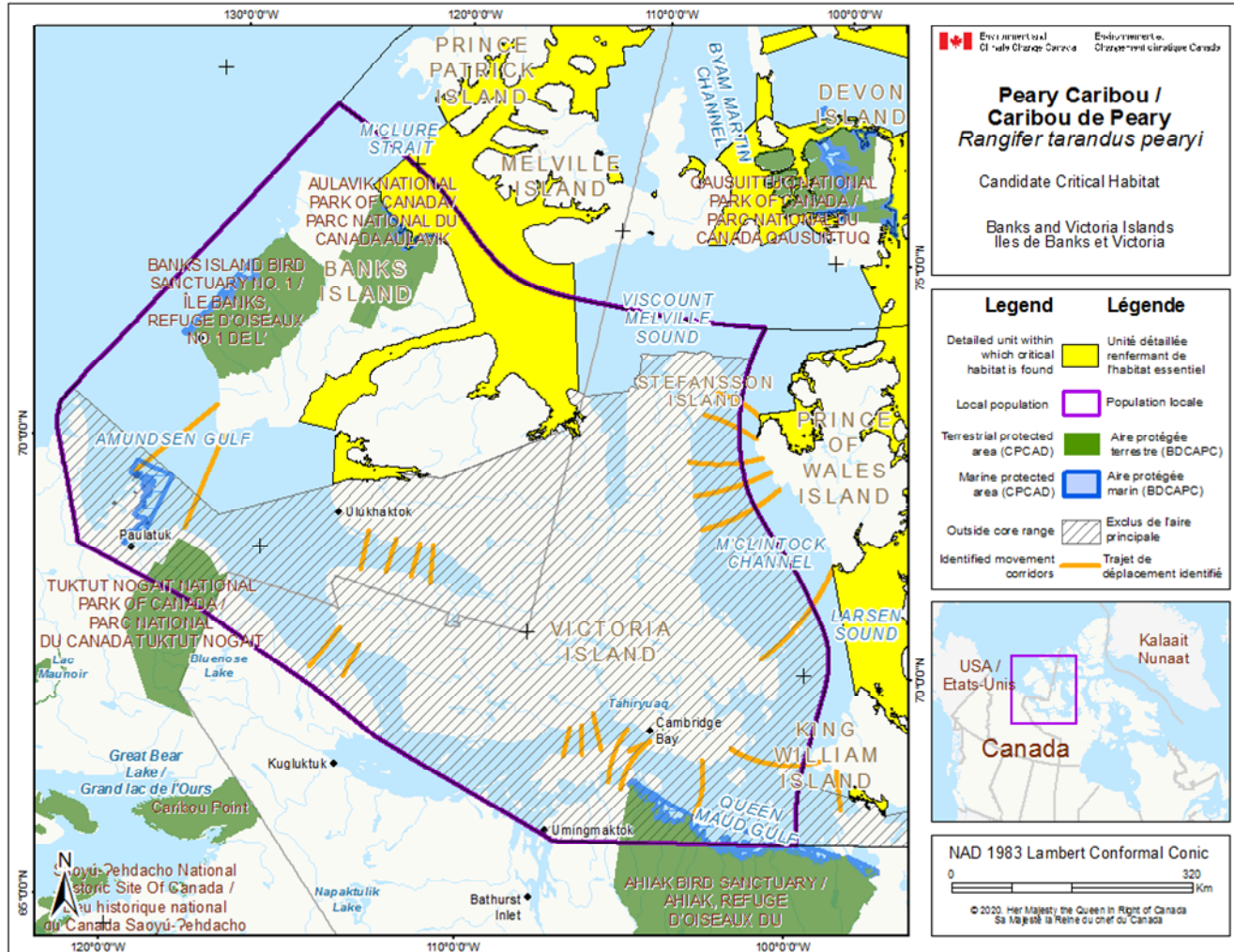
2268 *Glace de mer désignée comme habitat essentiel*

2269 La glace de mer constitue un élément essentiel de l'habitat du caribou de Peary à titre
2270 de corridor pour les déplacements annuels interinsulaires. Il s'agit d'un habitat
2271 saisonnier qui existe à partir du moment où la glace commence à se former à l'automne
2272 jusqu'à la débâcle au printemps ou à l'été suivant. Compte tenu de cette caractéristique
2273 temporelle et en vue de protéger la formation de glace contre les effets du transport
2274 maritime et du déglacage, tout l'habitat de glace de mer illustré aux figures 3 à 7 doit
2275 être considéré comme de l'habitat essentiel.

2276
2277 La banquise¹³ qui se forme en été n'est pas considérée comme de l'habitat essentiel.

2278 Les polynies sont des zones géographiques constituées d'eau de mer non gelée qui
2279 forme un trou naturel dans la glace tout au long de l'année. La glace de mer là où se
2280 trouvent des polynies n'est pas considérée comme de l'habitat essentiel et ne
2281 bénéficiera pas de la protection en tant qu'habitat essentiel.

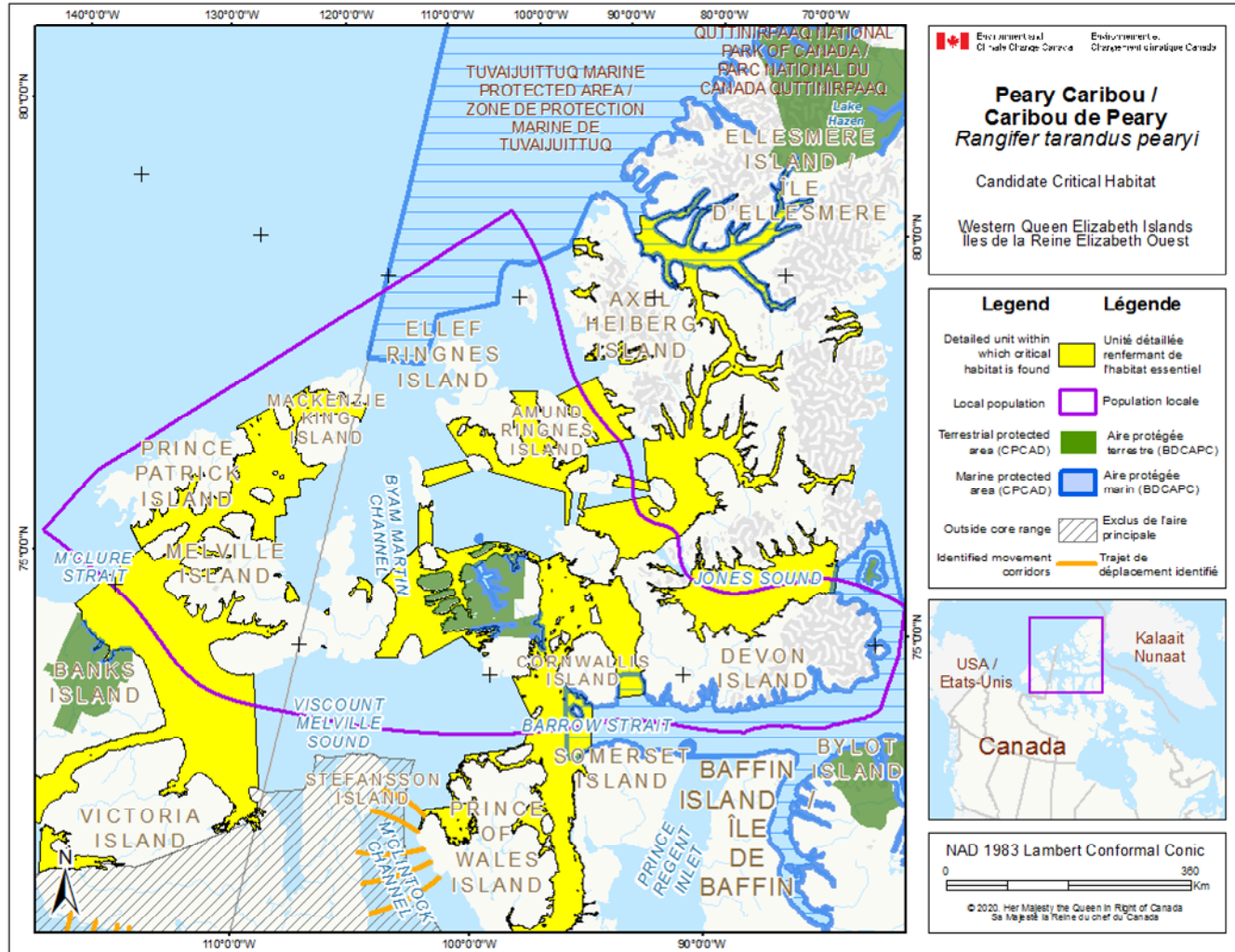
¹³ La banquise désigne des zones où se trouvent des amas de glace flottant à la dérive.



2282
2283
2284
2285
2286
2287
2288

Figure 4. Zones renfermant de l'habitat essentiel du caribou de Peary, population locale de l'île Banks et du nord-ouest de l'île Victoria (T.N.-O. et Nt).

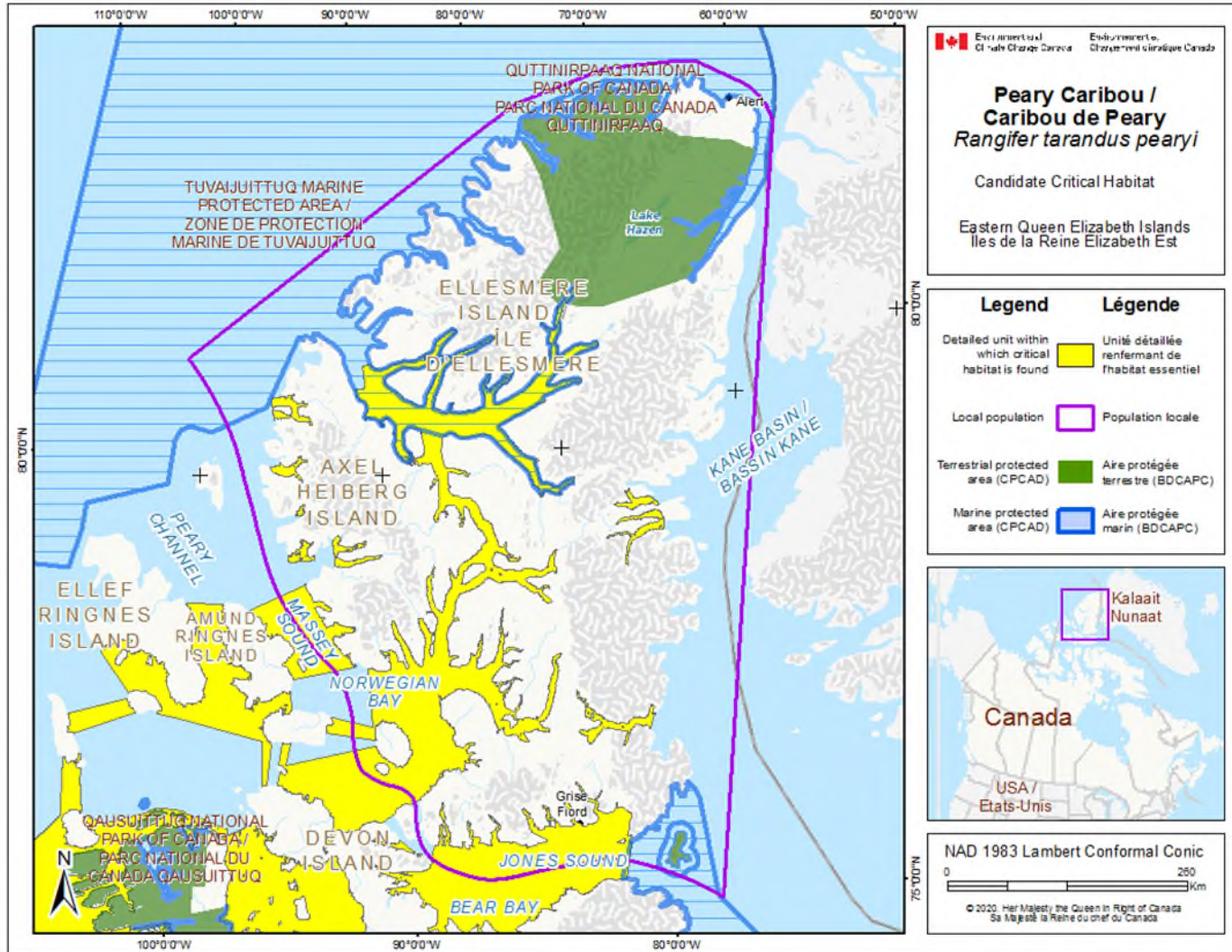
Veillez voir la traduction française ci-dessous :
Candidate Critical Habitat = Habitat essentiel candidat
NAD 1983 Lambert Conformal Conic = Projection conique conforme de Lambert, NAD 1983



2289
2290
2291
2292
2293
2294
2295

Figure 5. Zones renfermant de l'habitat essentiel du caribou de Peary, population locale de l'ouest des îles Reine-Élisabeth (T.N.-O. et Nt).

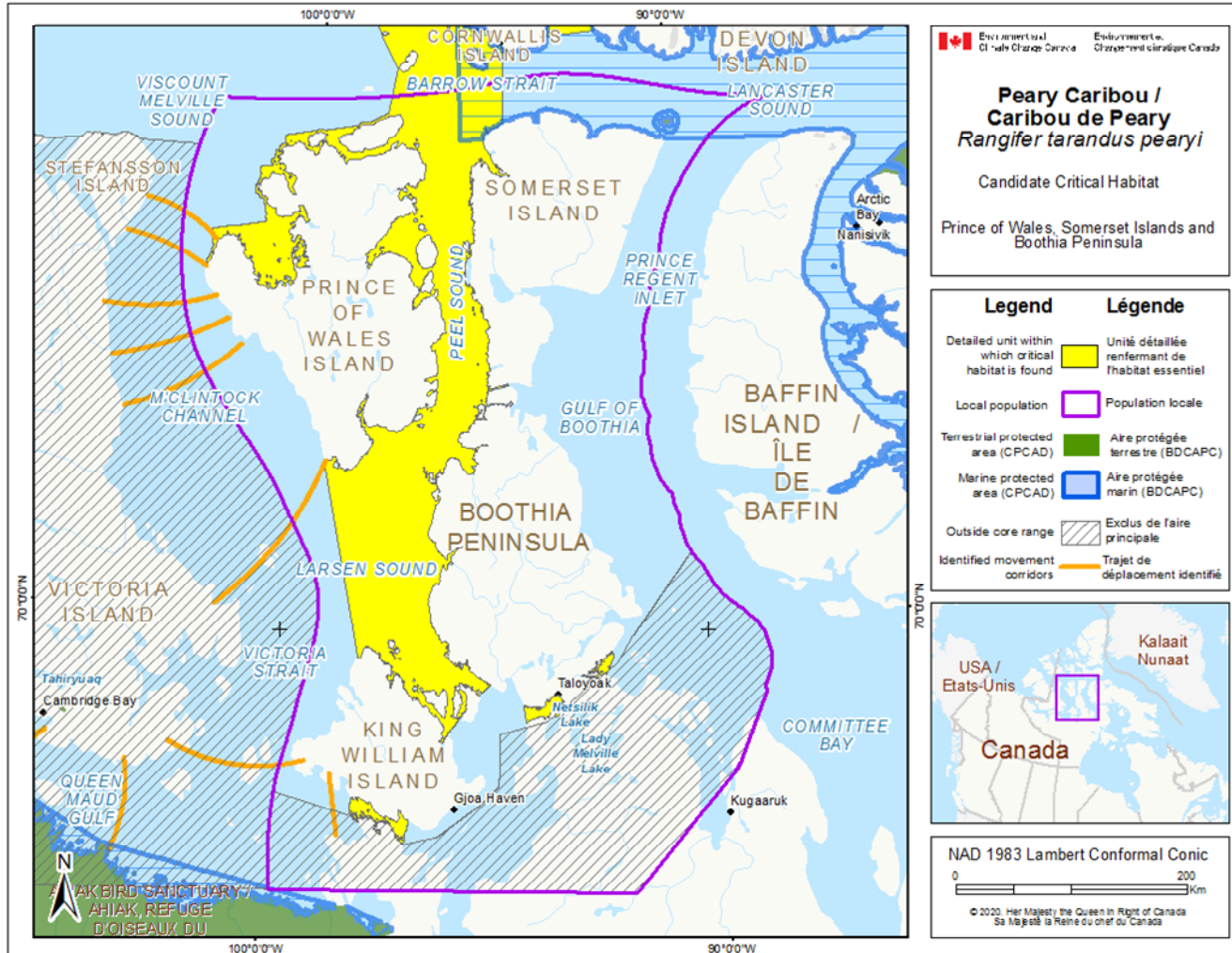
Veillez voir la traduction française ci-dessous :
Candidate Critical Habitat = Habitat essentiel candidat
NAD 1983 Lambert Conformal Conic = Projection conique conforme de Lambert, NAD 1983



2296
2297
2298
2299
2300
2301

Figure 6. Zones renfermant de l’habitat essentiel du caribou de Peary, population locale de l’est des îles Reine-Élisabeth (Nt).

Veillez voir la traduction française ci-dessous :
 Candidate Critical Habitat = Habitat essentiel candidat
 NAD 1983 Lambert Conformal Conic = Projection conique conforme de Lambert, NAD 1983



2302
2303
2304
2305
2306
2307
2308

Figure 7. Zones renfermant de l'habitat essentiel du caribou de Peary, population locale de l'île Prince of Wales, de l'île Somerset et de la presqu'île de Boothia (Nt).

Veillez voir la traduction française ci-dessous :

Candidate Critical Habitat = Habitat essentiel candidat

NAD 1983 Lambert Conformal Conic = Projection conique conforme de Lambert, NAD 1983

2309 7.2 Calendrier des études visant à désigner l'habitat essentiel

2310
2311 Comme le requiert la LEP, dans les cas où l'information accessible ne permet pas
2312 d'achever la désignation de l'habitat essentiel, il faut prévoir un calendrier des études.
2313 Celui-ci (tableau 8) présente un aperçu des études requises pour achever la
2314 désignation de l'habitat essentiel nécessaire à l'atteinte des objectifs en matière de
2315 population et de répartition établis pour le caribou de Peary. La désignation de l'habitat
2316 essentiel sera mise à jour lorsque l'information requise sera accessible, soit dans un
2317 programme de rétablissement révisé, soit dans un ou plusieurs plans d'action.
2318

2319 Tableau 8. Calendrier des études pour la désignation de l'habitat essentiel.

Description de l'activité	Justification	Échéancier
Déterminer l'emplacement des corridors de déplacement terrestres	À partir de l'IQ/des CET et des connaissances scientifiques existantes, déterminer, dans la mesure du possible, l'emplacement des corridors de déplacement terrestres qui sont essentiels au maintien de la dynamique interne des populations (p. ex. les déplacements saisonniers entre les aires d'alimentation en hiver et les aires de mise bas), notamment l'emplacement des corridors qui permettent l'émigration/immigration entre les populations locales (p. ex. immigration de source externe).	2031
Mener des études écologiques et de sélection de l'habitat (habitat terrestre)	<p>Les études définissant les caractéristiques biophysiques aux différents stades du cycle vital sont très limitées en ce qui concerne le caribou de Peary, ou n'existent pas pour ses habitats de mise bas et de rut. Les activités de recherche permettront de déterminer les caractéristiques biophysiques requises par le caribou de Peary aux stades vulnérables de son cycle vital et d'examiner la relation entre les caractéristiques biophysiques et l'utilisation de l'habitat à l'échelle de la population.</p> <p>D'après l'IQ/les CET et les connaissances scientifiques, la détermination des facteurs qui influent sur la dynamique des populations locales de caribous de Peary permettront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de déterminer la façon dont la quantité et le type d'habitat, notamment les caractéristiques biophysiques, influent sur la dynamique des populations locales; - de déterminer les facteurs biotiques et abiotiques qui influent sur la dynamique des populations locales, par exemple les prédateurs, les autres espèces d'ongulés, la disponibilité de nourriture et le climat. <p>Le fait de connaître l'abondance et l'emplacement actuels du caribou de Peary dans l'aire de répartition principale contribuera à la désignation de l'habitat essentiel.</p>	2031
Effectuer des relevés des populations dans l'île Victoria (notamment la péninsule Wollaston) en vue de déterminer la distribution et l'aire de répartition de l'espèce.	Des caribous de Peary ont été observés dans l'île Victoria en dehors de leur aire de répartition principale, notamment dans la péninsule Wollaston. Des relevés et/ou des activités de recherche doivent être effectués pour recueillir de l'information sur le nombre de caribous de Peary qui utilisent cette région et la fréquence à laquelle ils la visitent. Comme la présence du caribou de Dolphin-et-Union est fréquente dans le sud de l'île Victoria, ces relevés doivent être effectués de manière à ce que les deux sous-espèces puissent être distinguées.	2031

2321
2322
2323
2324
2325
2326
2327
2328
2329
2330
2331
2332
2333
2334

7.3 Activités susceptibles d'entraîner la destruction de l'habitat essentiel

La présente section décrit les activités susceptibles d'entraîner la destruction de l'habitat essentiel. La compréhension de ce qui constitue la destruction de l'habitat essentiel est nécessaire à sa protection et à sa gestion. On peut parler de destruction lorsqu'il y a dégradation d'un élément de l'habitat essentiel, soit de façon permanente ou temporaire, à un point tel que l'habitat essentiel n'est plus en mesure d'assurer ses fonctions lorsqu'exigé par le caribou de Peary. La destruction peut découler d'une activité unique à un moment donné ou des effets cumulés d'une ou de plusieurs activités au fil du temps. La destruction est déterminée au cas par cas. Le tableau 9 donne des exemples d'activités susceptibles d'entraîner la destruction de l'habitat essentiel de l'espèce; il peut toutefois exister d'autres activités destructrices.

2335 **Tableau 9. Exemples d'activités susceptibles d'entraîner la destruction de l'habitat essentiel.**

Description de l'activité	Description de l'effet, en lien avec la perte de fonction de l'habitat essentiel	Détails de l'effet
<i>Glace de mer désignée comme habitat essentiel</i>		
<p>Trafic maritime qui brise la glace de mer ou empêche sa formation lorsque le caribou en a besoin</p>	<p>Le déglçage ou le trafic maritime qui empêche, de façon temporaire ou non, la formation de glace entrave l'utilisation de l'habitat (glace de mer) comme passage interinsulaire sûr. Toute activité qui briserait la glace juste avant que le caribou n'en ait besoin ou qui laisserait un chenal d'eaux libres pendant une période de temps qui bloquerait les déplacements serait considérée comme une destruction de l'habitat essentiel.</p> <p>La glace de mer peut se reformer rapidement (en quelques jours) après une perturbation quand les conditions sont propices (cela dépend notamment de la météo, du moment et de la fréquence de la perturbation) et, de ce fait, il se pourrait que le bris d'une partie de la glace de mer d'aires désignées comme habitat essentiel ne soit pas considéré comme une destruction de celui-ci, à condition que la glace de mer désignée habitat essentiel demeure disponible pour le caribou de Peary lorsqu'il en a besoin.</p> <p>La mise en œuvre des mesures visant à éviter la destruction de la glace de mer désignée habitat essentiel et les détails concernant les conditions particulières pour lesquelles le déglçage ne serait pas considéré comme une destruction de l'habitat essentiel seront définis dans un accord conclu avec tous les partenaires, notamment les CCT et les OCT, et mis à jour à mesure que de l'information supplémentaire devient accessible.</p>	<p>Associé aux menaces de l'UICN-CMP : 4.3 Voies de transport par eau et 11.4 Tempêtes et inondations.</p> <p>L'activité entraîne la destruction de la glace de mer désignée habitat essentiel si elle se déroule lorsque la glace de mer est présente ou en formation (ou aurait été présente ou en formation en l'absence de cette activité) et que le caribou en a besoin pour se déplacer. Un événement unique pourrait détruire temporairement l'habitat (glace de mer) et des activités répétées pourraient prolonger la période pendant laquelle il est détruit, ce qui éliminerait la fonction nécessaire de cet habitat et augmenterait ainsi la probabilité de nuire à la survie et au rétablissement du caribou de Peary.</p>

2336

2337 8. Mesure des progrès

2338
2339 Aux termes de la LEP, le ministre compétent doit, tous les cinq ans, faire rapport sur la
2340 mise en œuvre des programmes de rétablissement et sur les progrès réalisés vers
2341 l'atteinte des objectifs.

2342
2343 Il sera essentiel d'effectuer un suivi des populations locales de caribous de Peary basé
2344 sur des indicateurs de rendement pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion et y
2345 apporter les corrections nécessaires au moyen d'un processus de gestion adaptative.
2346 Les indicateurs de rendement présentés ci-dessous proposent un moyen de définir et
2347 de mesurer les progrès vers l'atteinte des objectifs en matière de population et de
2348 répartition.

2349
2350 Tableau 10. Évaluation de l'efficacité du programme de rétablissement du caribou de
2351 Peary.

Objectifs en matière de population et de répartition	Mesure de rendement
Prévenir tout nouveau déclin en dehors de la fourchette de fluctuations normales, et maintenir les populations locales de caribous de Peary à l'intérieur des limites normales des cycles des populations.	Les populations de caribous de Peary font l'objet d'un suivi, et les limites des cycles des populations sont comprises et définies. Les effectifs des populations de caribous de Peary augmentent dans les régions où ils étaient faibles par le passé, tandis que ceux de toutes les autres populations restent dans les limites définies.
Veiller à ce que toutes les populations locales de caribous de Peary soient saines (autosuffisantes) et disponibles pour les générations futures.	Les populations locales de caribous de Peary sont assez grandes pour survivre aux phénomènes naturels et aux activités humaines et se rétablir par la suite. Elles ne dépendent pas des humains et peuvent persister à long terme.
Maintenir des populations locales de caribous de Peary suffisantes pour soutenir une récolte durable par les Inuits et les Inuvialuits, qui est adaptée aux fluctuations démographiques.	La récolte du caribou de Peary est adaptée aux fluctuations démographiques et ne constitue pas un mécanisme responsable du déclin général de la population.
Maintenir le caribou de Peary dans toutes les régions du Canada où il existe actuellement.	La répartition du caribou de Peary dans son aire de répartition actuelle est maintenue ou étendue.
Veiller à ce que le caribou de Peary puisse se déplacer librement sur terre et sur glace de mer (dans les îles et entre celles-ci), pour assurer une utilisation de	Le caribou de Peary peut se déplacer librement et ses déplacements ne sont pas entravés par l'activité humaine ou par des éléments artificiels qui modifieraient

l'habitat et des déplacements saisonniers qui sont naturels (limiter les déplacements anormaux et inutiles) ainsi que les déplacements lors de catastrophes (de nature météorologique, entre autres).	autrement son comportement normal ou son utilisation de l'habitat.
---	--

2352
2353

2354 **8.1 Gestion adaptative**

2355

2356 Le processus de planification et de mise en œuvre d'une gestion adaptative reconnaît
2357 et favorise l'ajustement des mesures de gestion à la lumière des nouvelles
2358 connaissances acquises ou de l'amélioration des connaissances. La gestion adaptative
2359 indique les lacunes dans les connaissances, les incertitudes, les succès et les échecs,
2360 qui sont ensuite évalués en vue d'établir les priorités des besoins futurs en matière de
2361 données et ainsi améliorer les résultats et favoriser un apprentissage continu. Au fur et
2362 à mesure de cet apprentissage, les activités de mise en œuvre se poursuivent à l'aide
2363 de mesures de gestion révisées et améliorées.

2364

2365 Pour faire en sorte que le rétablissement du caribou de Peary soit l'objet d'une gestion
2366 adaptative efficace, les gouvernements fédéral et territoriaux, les Inuits, les Inuvialuits et
2367 les autres parties œuvrant à la conservation, à la survie et au rétablissement de
2368 l'espèce devront coopérer.

2369

2370

2371 **9. Énoncé sur les plans d'action**

2372

2373 Un ou plusieurs plans d'action pour le caribou de Peary seront publiés dans le Registre
2374 public des espèces en péril dans les cinq ans suivant la publication du programme de
2375 rétablissement.

2376

2377 La participation et la mobilisation des communautés locales dans l'élaboration de ces
2378 plans d'action seront essentielles pour assurer le succès du rétablissement du caribou
2379 de Peary.

2380

2381 10. Références

- 2382
- 2383 Ahern, F., J. Frisk, R. Latifovic et D. Pouliot. 2011. Monitoring ecosystems remotely: A
2384 section of trends measured from satellite observations of Canada. Technical
2385 Thematic Report No. 17. Canadian Councils of Resource Ministers, Ottawa, ON.
2386 [Également disponible en français : Ahern, F., J. Frisk, R. Latifovic et D. Pouliot.
2387 2011. Surveillance à distance des écosystèmes : sélection de tendances
2388 mesurées à partir d'observations par satellite du Canada. Rapport technique
2389 thématique n° 17. Conseils canadiens des ministres des ressources. Ottawa
2390 (Ont.).]
- 2391 AMAP. 2018. AMAP Assessment 2018: Biological Effects of Contaminants on Arctic
2392 Wildlife and Fish Tromsø, Norway.
- 2393 Anderson, M. 2014. Distribution and abundance of Peary caribou (*Rangifer tarandus*
2394 *pearyi*) and muskoxen (*Ovibos moschatus*) on the Bathurst Island Group,
2395 May 2013. Status Report, Nunavut Department of Environment. Wildlife
2396 Research Section, Igloolik, NU. 39 pp.
- 2397 Anderson, M. 2016a. Distribution and Abundance of Muskoxen (*Ovibos moschatus*) and
2398 Peary Caribou (*Rangifer tarandus pearyi*) on Prince of Wales, Somerset, and
2399 Russell Islands August 2016. Status Report 2016-06, Nunavut Department of
2400 Environment, Wildlife Research Section, Igloolik, NU. 27 pp.
- 2401 Anderson, M. 2016b. Distribution and Abundance of Peary Caribou (*Rangifer tarandus*
2402 *pearyi*) and Muskoxen (*Ovibos moschatus*) on Devon Island March 2016. Status
2403 Report 2016-01, Nunavut Department of Environment, Wildlife Research Section,
2404 Igloolik, NU. 37 pp.
- 2405 Anderson, M. 2016c. Distribution and Abundance of Peary Caribou (*Rangifer tarandus*
2406 *pearyi*) on Loughheed Island, July 2016. Status Report 2016-02, Nunavut
2407 Department of Environment, Wildlife Research Section, Igloolik, NU. 13 pp.
- 2408 Anderson, M. et M. C. Kingsley. 2015. Distribution and abundance of Peary caribou
2409 (*Rangifer tarandus pearyi*) and muskoxen (*Ovibos moschatus*) on southern
2410 Ellesmere Island, March 2015. Status report 2015-01, Nunavut Department of
2411 Environment. Wildlife Research Section, Igloolik, NU. 49 pp.
- 2412 Arctic Council. 2009. Arctic Marine Shipping Assessment 2009 Report. Second printing
2413 ed.
- 2414 Banfield, A. W. F. 1961. A revision of the reindeer and caribou, genus *Rangifer*.
2415 National Museum of Canada, Bulletin No. 177, Queen's Printer, Ottawa, ON.
- 2416 Boulanger-Lapointe, N., E. Lévesque, S. Boudreau, G. H. Henry et N. M. Schmidt.
2417 2014. Population structure and dynamics of Arctic willow (*Salix arctica*) in the
2418 High Arctic. *Journal of Biogeography* 41: 1967-1978.
- 2419 Canadian Environmental Assessment Agency and Privy Council Office. 2010. Strategic
2420 environmental assessment: The cabinet directive on the environmental
2421 assessment of policy, plan and program proposals - Guidelines for implementing
2422 the cabinet directive. Canadian Environmental Assessment Agency, Government
2423 of Canada. Ottawa, ON. 13 pp. [Également disponible en français : Agence
2424 canadienne d'évaluation environnementale et Bureau du Conseil privé. 2010.
2425 Évaluation environnementale stratégique – La directive du Cabinet sur
2426 l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et des

- 2427 programmes. Lignes directrices sur la mise en œuvre de la directive du Cabinet.
2428 Agence canadienne d'évaluation environnementale, gouvernement du Canada.
2429 Ottawa (Ont.). 14 p.]
- 2430 Canadian Wildlife Service. 2012. Summary of discussions at the 2012 meeting of the
2431 Peary Caribou Recovery Strategy Development Group - October 16-18, 2012.
2432 Canadian Wildlife Service unpublished report, Yellowknife, NT.
- 2433 Canadian Wildlife Service. 2013. Summary of discussions at the 2013 meeting of the
2434 Peary Caribou Recovery Strategy Development Group - October 22-24, 2013.
2435 Canadian Wildlife Service unpublished report, Yellowknife, NT.
- 2436 Canadian Wildlife Service. 2015. Summary of discussions at the 2015 meeting of the
2437 Peary Caribou Recovery Strategy Development Group - February 17-19, 2015.
2438 Canadian Wildlife Service unpublished report, Yellowknife, NT.
- 2439 Canadian Wildlife Service. 2020. Summary of the consultations on the identification of
2440 critical habitat for the Peary Caribou Recovery Strategy in Grise Fiord, Resolute
2441 Bay, Cambridge Bay, Gjoa Haven, Kugaaruk, Taloyoak, Ulukhaktok, Sachs
2442 Harbour, Paulatuk and Tuktoyaktuk. January-February, 2020. Canadian Wildlife
2443 Service unpublished report, Yellowknife, NT.
- 2444 Collins, M., R. Knutti, J. Arblaster, J.-L. Dufresne, T. Fichet, P. Friedlingstein, X. Gao,
2445 W. J. Gutowski, T. Johns, G. Krinner, M. Shongwe, C. Tebaldi, A. J. Weaver et
2446 M. Wehner. 2013. Long-term climate change: Projections, commitments and
2447 irreversibility. In: T. F. Stocker, D. Qin, G. K. Plattner, M. Tignor, S. K. Allen,
2448 J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex et P. M. Midgley (eds.). *Climate Change
2449 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group 1 to the Fifth
2450 Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change.*
2451 Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York,
2452 NY, USA.
- 2453 Colman, J. E., C. Pedersen, D. O. Hjermann, O. Holand, S. R. Moe et E.
2454 Reimers. 2003. Do wild reindeer exhibit grazing compensation during insect
2455 harassment? *Journal of Wildlife Management* 67: 11–19.
- 2456 Community of Paulatuk, Wildlife Management Advisory Council (NWT), et Joint
2457 Secretariat. 2008. Paulatuk Community Conservation Plan. Version 20
2458 December 2009.
- 2459 Community of Paulatuk, The Paulatuk Hunters and Trappers Committee, Paulatuk
2460 Community Corporation, The Wildlife Management Advisory Council (NWT), The
2461 Fisheries Joint Management Committee et Joint Secretariat. 2016. Paulatuk
2462 Community Conservation Plan.
- 2463 Community of Sachs Harbour, Wildlife Management Advisory Council (NWT), et Joint
2464 Secretariat. 1992. Sachs Harbour Community Conservation Plan.
- 2465 Community of Sachs Harbour, Wildlife Management Advisory Council (NWT), et Joint
2466 Secretariat. 2000. Sachs Harbour Community Conservation Plan.
- 2467 Community of Sachs Harbour, Wildlife Management Advisory Council (NWT), et Joint
2468 Secretariat. 2008. Sachs Harbour Community Conservation Plan. Version 20.
- 2469 Community of Sachs Harbour, The Sachs Harbour Hunters and Trappers Committee,
2470 Sachs Harbour Community Corporation, et The Wildlife Management Advisory
2471 Council (NWT), The Fisheries Joint Management Committee et the Joint
2472 Secretariat. 2016. Sachs Harbour Community Conservation Plan.

- 2473 Community of Ulukhaktok, Wildlife Management Advisory Council (NWT), et Joint
2474 Secretariat. 2008. Olokhaktomiut Community Conservation Plan. Version
2475 18 December 2009.
- 2476 Community of Ulukhaktok, The Olohaktomiut Hunters and Trappers Committee,
2477 Ulukhaktok Community Corporation, et The Wildlife Management Advisory
2478 Council (NWT), The Fisheries Joint Management Committee et the Joint
2479 Secretariat. 2016. Olokhaktomiut Community Conservation Plan.
- 2480 Contaminants and Remediation Directorate. 2009. Contaminated site remediation:
2481 what's happening in the ISR. March 2009. Indian and Northern Affairs Canada,
2482 Ottawa, ON. [Également disponible en français : Direction des polluants et de
2483 l'assainissement. 2009. Assainissement des lieux contaminés – Que se passe-t-il
2484 dans la région désignée des Inuvialuit? Mars 2009. Affaires indiennes et du Nord
2485 Canada. Ottawa (Ont.).]
- 2486 COSEWIC. 2004. COSEWIC assessment and update status report on the Peary
2487 caribou *Rangifer tarandus pearyi* and the barren-ground caribou *Rangifer*
2488 *tarandus groenlandicus* (Dolphin and Union population) in Canada. Committee
2489 on the Status of Endangered Wildlife in Canada, Ottawa. [Également disponible
2490 en français : COSEPAC. 2004. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC
2491 sur le caribou de Peary *Rangifer tarandus pearyi* et le caribou de la toundra
2492 *Rangifer tarandus groenlandicus* (population de Dolphin-et-Union) au Canada –
2493 Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa.]
- 2494 COSEWIC. 2015. COSEWIC assessment and status report on the Peary Caribou
2495 *Rangifer tarandus pearyi* in Canada. Committee on the Status of Endangered
2496 Wildlife in Canada: xii + 92 pp. [Également disponible en français : COSEPAC.
2497 2015. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le caribou de Peary
2498 (*Rangifer tarandus pearyi*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en
2499 péril au Canada. Ottawa. xiii + 104 p.]
- 2500 Culler, L., M. Ayres et R. Virginia. 2015. In a warmer Arctic, mosquitoes avoid increased
2501 mortality from predators by growing faster. Proc. R. Soc. B 282: 20151549.
- 2502 Dale, V. H., L. A. Joyce, S. McNulty, R. P. Neilson, M. P. Ayres, M. D. Flannigan,
2503 P. J. Hanson, L. C. Irland, A. E. Lugo et C. J. J. A. B. Peterson. 2001. Climate
2504 change and forest disturbances: climate change can affect forests by altering the
2505 frequency, intensity, duration, and timing of fire, drought, introduced species,
2506 insect and pathogen outbreaks, hurricanes, windstorms, ice storms, or
2507 landslides. 51: 723-734.
- 2508 Davison, T. et J. Williams. 2012. Caribou and muskoxen survey on Melville and Prince
2509 Patrick Islands, 2012 summary. Department of Environment and Natural
2510 Resources, Government of Northwest Territories, Inuvik Region.
- 2511 Davison, T. et J. Williams. 2013. Peary caribou (*Rangifer tarandus pearyi*) and
2512 muskoxen (*Ovibos moschatus*) on northwest Victoria Island, Northwest
2513 Territories. Rangifer 33 Special Issue 21: 129-134.
- 2514 Davison, T. et J. Williams. 2015. Caribou and muskox survey on Northwest Victoria
2515 Island, April/May 2015. Rapport préliminaire inédit. D. o. E. a. N. Resources.
2516 Inuvik Region.
- 2517 Davison, T., J. Williams et J. Adamczewski. 2014. Peary caribou and muskox survey on
2518 Bank Island, 2014 summary.

- 2519 Dumond, M. 2006. Muskoxen abundance and distribution, and caribou distribution and
2520 calving areas on Boothia Peninsula, Nunavut - field work summary. Department
2521 of Environment, Government of Nunavut. Status Report 20. Iqaluit, NU.
- 2522 Ekaluktutiak HTO. 2013. Summary of HTO and public Peary Caribou federal recovery
2523 strategy development community technical meetings - February 26, 2013.
2524 Canadian Wildlife Service unpublished report, Cambridge Bay, NU.
- 2525 Ekaluktutiak HTO. 2016. Summary of HTO and public meetings for the draft Peary
2526 caribou recovery strategy - February 22, 2016. Canadian Wildlife Service
2527 unpublished report, Cambridge Bay, NU.
- 2528 Elmendorf, S. C., G. H. Henry, R. D. Hollister, R. G. Björk, A. D. Bjorkman,
2529 T. V. Callaghan, L. S. Collier, E. J. Cooper, J. H. Cornelissen et T. A. Day.
2530 2012a. Global assessment of experimental climate warming on tundra
2531 vegetation: Heterogeneity over space and time. *Ecology Letters* 15: 164-175.
- 2532 Elmendorf, S. C., G. H. Henry, R. D. Hollister, R. G. Björk, N. Boulanger-Lapointe,
2533 E. J. Cooper, J. H. Cornelissen, T. A. Day, E. Dorrepaal et T. G. Elumeeva.
2534 2012b. Plot-scale evidence of tundra vegetation change and links to recent
2535 summer warming. *Nature Climate Change* 2: 453-457.
- 2536 Environment and Natural Resources. 2011. NWT State of the Environment Report –
2537 Highlights 2011. Government of Northwest Territories, Yellowknife. NT.
- 2538 Environment and Natural Resources. 2016. NWT State of the Environment Report –
2539 Highlights 2016. Government of Northwest Territories, Yellowknife, NT.
- 2540 Environment Canada. 2011. Scientific assessment to inform the identification of critical
2541 habitat for Woodland caribou (*Rangifer tarandus caribou*), boreal population, in
2542 Canada: 2011 update. Environment Canada. Ottawa, ON. 102 pp. [Également
2543 disponible en français : Environnement Canada. 2011. Évaluation scientifique
2544 aux fins de la désignation de l'habitat essentiel de la population boréale du
2545 caribou des bois (*Rangifer tarandus caribou*) au Canada : Mise à jour 2011.
2546 Environnement Canada. Ottawa (Ont.). 116 p.]
- 2547 Environment Canada. 2012. Recovery Strategy for the Woodland Caribou (*Rangifer*
2548 *tarandus caribou*), Boreal population, in Canada. E. Canada. Ottawa. 138 pp.
2549 [Également disponible en français : Environnement Canada. 2012. Programme
2550 de rétablissement du caribou des bois (*Rangifer tarandus caribou*), population
2551 boréale, au Canada. Environnement Canada. Ottawa (Ont.). 152 p.]
- 2552 Environment Canada. 2013. Planning for a sustainable future: A federal sustainable
2553 development strategy for Canada 2013-2016. Environment Canada. 93 pp.
2554 [Également disponible en français : Environnement Canada. 2013. Planifier un
2555 avenir durable : Stratégie fédérale de développement durable pour le
2556 Canada 2013-2016. Environnement Canada. 105 p.]
- 2557 Ferguson, M. A. D. 1991. Peary caribou and muskoxen on Bathurst Island, Northwest
2558 Territories, from 1961 to 1981. Department of Renewable Resources,
2559 Government of the Northwest Territories. File Report no. 88.
- 2560 Festa-Bianchet, M., J. C. Ray, S. Boutin, S. D. Côté et A. Gunn. 2011. Conservation of
2561 caribou (*Rangifer tarandus*) in Canada: An uncertain future. *Canadian Journal of*
2562 *Zoology* 89: 419-434.

- 2563 Fitzhugh, W. 1976. Environmental factors in the evolution of Dorset culture: A marginal
2564 proposal for Hudson Bay. *Memoirs of the Society for American Archaeology*:
2565 139-149.
- 2566 Forbes, D. L. 2011. State of the Arctic Coast 2010 – Scientific Review and Outlook
2567 International Arctic Science Committee, Land-Ocean Interactions in the Coastal
2568 Zone, Arctic Monitoring and Assessment Programme, International Permafrost
2569 Association. p 178, Helmholtz-Zentrum, Geesthacht, Germany.
- 2570 Friedli, H. R., L. F. Radke, J. Y. Lu, C. M. Banic, W. R. Leitch et J. I. MacPherson.
2571 2003. Mercury emissions from burning of biomass from temperate North
2572 American forests: laboratory and airborne measurements. *Atmospheric
2573 Environment* 37: 253-267.
- 2574 Friesen, T. M. 2013. The impact of weapon technology on caribou drive system
2575 variability in the prehistoric Canadian Arctic. *Quaternary International* 297: 13-23.
- 2576 Gamberg, M., B. Braune, E. Davey, B. Elkin, P. F. Hoekstra, D. Kennedy,
2577 C. Macdonald, D. Muir, A. Nirwal et M. Wayland. 2005. Spatial and temporal
2578 trends of contaminants in terrestrial biota from the Canadian Arctic. *Science of
2579 the Total Environment* 351: 148-164.
- 2580 Gjoa Haven HTA. 2013. Summary of HTA Peary caribou federal recovery strategy
2581 development community technical meeting - February 28, 2013. Canadian
2582 Wildlife Service unpublished report, Gjoa Haven, NU.
- 2583 Gjoa Haven HTO. 2016. Summary of HTO meeting for the draft Peary caribou recovery
2584 strategy - February 23, 2016. Canadian Wildlife Service unpublished report,
2585 Gjoa Haven, NU.
- 2586 Government of Canada. 2014. Species at Risk Public Registry. [www.registrelep-
2587 sararegistry.gc.ca/](http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/) (consulté le 15 décembre 2014). [Également disponible en
2588 français : Gouvernement du Canada. 2014. Registre public des espèces en péril.
2589 www.registrelep-sararegistry.gc.ca/.]
- 2590 Government of Nunavut. 2014. in collaboration with the Hunter and Trappers
2591 Organizations of Grise Fiord, Resolute Bay, Arctic Bay, Cambridge Bay,
2592 Gjoa Haven, Taloyoak, Kugaaruk, Nunavut Tunngavik Inc., and the Nunavut
2593 Wildlife Management Board. Management plan for Peary Caribou in Nunavut,
2594 2014-2020. Third Draft. D. o. E. (DOE). Iqaluit, NU. 37 pp.
- 2595 Grise Fiord Peary Caribou Workshop. 1997. Peary caribou workshop, Government
2596 office, October 19-22, 1997, Grise Fiord, NU
- 2597 Gunn, A. 2005. The decline of caribou on northwest Victoria Island 1980-93.
2598 Department of Resources and Wildlife and Economic Development, Government
2599 of the Northwest Territories. File Report 133. Yellowknife, NT. 60 pp.
- 2600 Gunn, A. et J. Dragon. 1998. Status of caribou and muskox populations within the
2601 Prince of Wales Island-Somerset Island-Boothia Peninsula Complex, NWT,
2602 July-August 1995. Department of Resources and Wildlife and Economic
2603 Development, Government of the Northwest Territories. File Report 122.
2604 Yellowknife, NT. 45 pp.
- 2605 Gunn, A. et J. Dragon. 2002. Peary caribou and muskox abundance and distribution on
2606 the western Queen Elizabeth Islands, Northwest Territories and Nunavut June-
2607 July 1997. Department of Resources and Wildlife and Economic Development,
2608 Government of the Northwest Territories. 130. Yellowknife. 93 pp.

- 2609 Gunn, A. et B. Fournier. 2000. Identification and substantiation of caribou calving
2610 grounds on the NWT mainland and islands. Department of Resources and
2611 Wildlife and Economic Development, Government of the Northwest Territories.
2612 File Report 123. Yellowknife, NT. 177 pp.
- 2613 Gunn, A. et F. L. Miller. 1980. Responses of Peary caribou cow-calf pairs to helicopter
2614 harassment in the Canadian High Arctic. In: E. Reimers, E. Gaare et
2615 S. Skjennenberg (eds.). 2nd International Reindeer/Caribou Symposium, Røros,
2616 Norway. p 497-507. Direktoratet for vilt og ferskvannsfisk, Trondheim.
- 2617 Gunn, A., F. L. Miller et J. Nishi. 1998. Status of endangered and threatened caribou on
2618 Canada's arctic islands. In: The Eighth North American Caribou Workshop,
2619 Whitehorse, Yukon. p 39-50.
- 2620 Gunn, A., F. L. Miller et J. Nishi. 2000. Status of endangered and threatened caribou on
2621 Canada's arctic islands. Rangifer: 39-50.
- 2622 Gunn, A., F. L. Miller et D. C. Thomas. 1981. The current status and future of Peary
2623 caribou Rangifer tarandus pearyi on the Arctic Islands of Canada. Biological
2624 Conservation 19: 283-296.
- 2625 Gunn, A., D. Russell et J. Eamer. 2011. Northern caribou population trends in Canada.
2626 Technical Thematic Report No. 10. Canadian Councils of Resource Ministers,
2627 Ottawa, ON. [Également disponible en français : Gunn, A., D. Russell et
2628 J. Eamer. 2011. Tendances des populations de caribou des zones
2629 septentrionales du Canada. Rapport technique thématique n° 10. Conseils
2630 canadiens des ministres des ressources. Ottawa (Ont.)]
- 2631 Gunn, A. et T. Skogland. 1997. Responses of caribou and reindeer to global warming.
2632 In: W. C. Oechl (ed.). Global Change and Arctic Terrestrial Ecosystems. p 191.
2633 Springer-Verlag, New York.
- 2634 Hagemoen, R. et E. Reimers. 2002. Reindeer summer activity pattern in relation to
2635 weather and insect harassment. J. Anim. Ecol. 71: 883–892.
- 2636 Hansen, B. B., R. Aanes, I. Herfindal, J. Kohler et B.-E. Sæther. 2011. Climate, icing,
2637 and wild arctic reindeer: Past relationships and future prospects. Ecology 92:
2638 1917-1923.
- 2639 Harding, L. E. 2004. The future of Peary caribou (Rangifer tarandus pearyi) in a
2640 changing climate. In: Proceedings of the Species at Risk 2004 Pathways to
2641 Recovery Conference.
- 2642 Hoberg, E. P., A. Abrams, P. A. Pilitt et S. J. Kutz. 2012. Discovery and description of
2643 the "Davtiani" morphotype for Teladorsagia boreoarcticus (Trichostrongyloidea:
2644 Ostertagiinae) abomasal parasites in muskoxen, Ovibos moschatus, and caribou,
2645 Rangifer tarandus, from the North American Arctic: Implications for parasite
2646 faunal diversity. Journal of Parasitology 98: 355-364.
- 2647 Howse, L. 2008. Late Dorset caribou hunters: Zooarchaeology of the Bell site, Victoria
2648 Island. Arctic anthropology 45: 22-40.
- 2649 Hudson, J. M. et G. Henry. 2009. Increased plant biomass in a High Arctic heath
2650 community from 1981 to 2008. Ecology 90: 2657-2663.

- 2651 Hung, H., P. Blanchard, C. J. Halsall, T. F. Bidleman, G. A. Stern, P. Fellin,
2652 D. C. G. Muir, L. A. Barrie, L. M. Jantunen, P. A. Helm, J. Ma et A. Konoplev.
2653 2005. Temporal and spatial variabilities of atmospheric polychlorinated biphenyls
2654 (PCBs), organochlorine (OC) pesticides and polycyclic aromatic hydrocarbons
2655 (PAHs) in the Canadian Arctic: Results from a decade of monitoring. *Science of*
2656 *the Total Environment* 342: 119-144.
- 2657 IPCC. 1996. *Climate Change 1995. Impacts, adaptations and mitigation of climate*
2658 *change: scientific-technical analyses*. Cambridge University Press.
- 2659 IPCC. 2013. *Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of*
2660 *Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel*
2661 *on Climate Change*. In: T. F. Stocker, D. Qin, G. K. Plattner, M. Tignor,
2662 S. K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex et P. M. Midgley (eds.).
2663 Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York,
2664 NY, USA, 1535 pp.
- 2665 Iviq HTO. 2013. Summary of HTA and public Peary caribou federal recovery strategy
2666 development community technical meetings - February 20 and 21, 2013.
2667 Canadian Wildlife Service unpublished report, Grise Fiord, NU.
- 2668 Iviq HTO. 2016. Summary of HTO meeting for the draft Peary caribou recovery strategy
2669 - February 29, 2016. Canadian Wildlife Service unpublished report, Grise Fiord,
2670 NU.
- 2671 Jenkins, D. 2006. Estimating Peary caribou (*Rangifer tarandus pearyi*) and muskox
2672 (*Ovibos moschatus*) numbers, composition and distribution on Ellesmere Island,
2673 Nunavut. Department of Environment, Government of Nunavut. Status Report
2674 21. Pond Inlet, NU. 10 pp.
- 2675 Jenkins, D., M. Campbell, G. Hope, J. Goorts et P. McLoughlin. 2011. Recent trends in
2676 abundance of Peary caribou (*Rangifer tarandus pearyi*) and muskoxen (*Ovibos*
2677 *moschatus*) in the Canadian Arctic Archipelago, Nunavut. Department of
2678 Environment, Government of Nunavut. Wildlife Report 1 Version 2. Pond Inlet,
2679 NU. 184 pp.
- 2680 Jia, G. J., H. E. Epstein et D. A. Walker. 2009. Vegetation greening in the Canadian
2681 Arctic related to decadal warming. *Journal of Environmental Monitoring*
2682 11: 2231-2238.
- 2683 Johnson, C. A., E. Neave, A. Blukacz-Richards, S. N. Banks et P. E. Quesnelle. 2016.
2684 Knowledge assessment (community and scientific) to inform the identification of
2685 critical habitat for Peary caribou, *Rangifer tarandus pearyi*, in the Canadian
2686 Arctic. Environment and Climate Change Canada, Science and Technology,
2687 Ottawa, ON. [http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/eccc/CW66-](http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/eccc/CW66-560-2017-eng.pdf)
2688 [560-2017-eng.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/eccc/CW66-560-2017-eng.pdf). [Également disponible en français : Johnson, C.A., E. Neave,
2689 A. Blukacz-Richards, S.N. Banks et P.E. Quesnelle. 2016. Évaluation des
2690 connaissances (communautaires et scientifiques) aux fins de la désignation de
2691 l'habitat essentiel du caribou de Peary (*Rangifer tarandus pearyi*) dans l'Arctique
2692 canadien. Environnement et Changement climatique Canada, Sciences et
2693 technologie. Ottawa (Ont.).
2694 http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/eccc/CW66-560-2017-
2695 [fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/eccc/CW66-560-2017-).]
- 2696 Kevan, P. G. 1974. Peary caribou and muskoxen on Banks Island. *Arctic* 27: 256-264.

- 2697 Klein, D. R. 1992. Comparative ecological and behavioral adaptations of *Ovibos*
2698 *moschatus* and *Rangifer tarandus*. *Rangifer* 12: 47-55.
- 2699 Kokelj, S., T. Lantz, S. Solomon, M. Pisaric, D. Keith, P. Morse, J. Thienpont, J. Smol et
2700 D. Esagok. 2012. Using multiple sources of knowledge to investigate northern
2701 environmental change: Regional ecological impacts of a storm surge in the outer
2702 Mackenzie Delta, N.W.T. *Arctic* 65: 257–272.
- 2703 Kurairojuark HTO. 2016. Summary of HTO and public meeting for the draft Peary
2704 caribou recovery strategy - February 25, 2016. Canadian Wildlife Service
2705 unpublished report, Kugaaruk, NU.
- 2706 Kutz, S. J., E. P. Hoberg, P. K. Molnar, A. Dobson et G. G. Verocai. 2014. A walk on the
2707 tundra: Host-parasite interactions in an extreme environment. *International*
2708 *Journal of Parasitology: Parasites and Wildlife* 3: 198-208.
- 2709 Larter, N. C. 2013. Diet of Arctic Wolves on Banks and Northwest Victoria Islands,
2710 1992-2001. Department of Environment and Natural Resources, Government of
2711 the Northwest Territories. Manuscript Report 230. 11 pp.
- 2712 Larter, N. C. et J. A. Nagy. 1997. Peary caribou, muskoxen and Banks Island forage:
2713 assessing seasonal diet similarities. *Rangifer* 17: 9-16.
- 2714 Larter, N. C. et J. A. Nagy. 2000a. Calf production and overwinter survival estimates for
2715 Peary caribou, *Rangifer tarandus pearyi*, on Banks Island, Northwest Territories.
2716 *Canadian Field-Naturalist* 114: 663-672.
- 2717 Larter, N. C. et J. A. Nagy. 2000b. A comparison of heavy metal levels in the kidneys of
2718 High Arctic and mainland caribou populations in the Northwest Territories of
2719 Canada. *The Science of the Total Environment* 246: 109-119.
- 2720 Larter, N. C. et J. A. Nagy. 2001a. Seasonal and annual variability in the quality of
2721 important forage plants on Banks Island, Canadian High Arctic. *Applied*
2722 *Vegetation Science* 4: 115-128.
- 2723 Larter, N. C. et J. A. Nagy. 2001b. Variation between snow conditions at Peary caribou
2724 and muskox feeding sites and elsewhere in foraging habitats on Banks Island in
2725 the Canadian High Arctic. *Arctic, Antarctic, and Alpine Research* 33: 123-130.
- 2726 Larter, N. C. et J. A. Nagy. 2004. Seasonal changes in the composition of the diets of
2727 Peary caribou and muskoxen on Banks Island. *Polar Research* 23: 131-140.
- 2728 Larter, N. C., J. A. Nagy et D. S. Hik. 2002. Does seasonal variation in forage quality
2729 influence the potential for resource competition between muskoxen and Peary
2730 caribou on Banks Island? *Rangifer* 22: 143-153.
- 2731 Law, K. S. et A. Stohl. 2007. Arctic air pollution: Origins and impacts. *Science* 315:
2732 1537-1540.
- 2733 Leighton, F. A. 2011. Wildlife pathogens and diseases in Canada. Technical Thematic
2734 Report No. 7. Canadian Councils of Resource Ministers, Ottawa, ON. [Également
2735 disponible en français : Leighton, F.A. 2011. Pathogènes et maladies de la faune
2736 au Canada. Rapport technique thématique n° 7. Conseils canadiens des
2737 ministres des ressources. Ottawa (Ont.)]
- 2738 Liston, G. E. et C. A. Hiemstra. 2011. The changing cryosphere: Pan-Arctic snow trends
2739 (1979-2009). *Journal of Climate* 24: 5691-5712.
- 2740 Macdonald, R. W., T. Harner et J. Fyfe. 2005. Recent climate change in the Arctic and
2741 its impact on contaminant pathways and interpretation of temporal trend data.
2742 *Science of the Total Environment* 342: 5-86.

- 2743 Manseau, M., L. Dick et N. Lyons. 2005. People, caribou and muskoxen on northern
2744 Ellesmere Island: Historical interactions and population ecology ca. 4300 BP to
2745 present. Parks Canada, Western Canada Service Centre, Winnipeg, MB.
2746 [Également disponible en français : Manseau, M., L. Dick et N. Lyons. 2005.
2747 Humains, caribous et bœuf musqués dans le nord de l'Île d'Ellesmere :
2748 interactions historiques et écologie des populations, v. 4 300 AA jusqu'à
2749 aujourd'hui. Parcs Canada, Centre de services de l'Ouest – Winnipeg (Man.).]
- 2750 Meldgaard, J. 1960. Origin and evolution of Eskimo cultures in the Eastern Arctic,
2751 February 1960. Canadian Geographical Journal No. 60. p 64-75.
- 2752 Miller, F. L. 1991. Peary caribou calving and postcalving periods, Bathurst Island
2753 complex, Northwest Territories, 1989. Canadian Wildlife Service, Environment
2754 Canada. Technical Report Series 118. Edmonton, AB. 72 pp.
- 2755 Miller, F. L. 1992. Peary caribou calving and postcalving periods, Bathurst Island
2756 complex, Northwest Territories, 1990. Canadian Wildlife Service, Environment
2757 Canada. Technical Report Series 151. Edmonton, AB. 87 pp.
- 2758 Miller, F. L. 1993a. Peary caribou calving and postcalving periods, Bathurst Island
2759 complex, Northwest Territories, 1991. Canadian Wildlife Service: Western and
2760 Northern Region, Environment Canada. Technical Report 166. 99 pp.
- 2761 Miller, F. L. 1993b. Status of wolves in the Canadian Arctic Archipelago. Canadian
2762 Wildlife Service: Western and Northern Region, Environment Canada. Technical
2763 Report Series 173. Edmonton, AB.
- 2764 Miller, F. L. 1994. Peary caribou calving and postcalving periods, Bathurst Island
2765 complex, Northwest Territories, 1992. C. W. Service, Environment Canada.
2766 Technical Report 186. Edmonton, AB.
- 2767 Miller, F. L. 1995. Peary caribou conservation studies, Bathurst Island complex,
2768 Northwest Territories, July-August 1993. Canadian Wildlife Service Technical
2769 Report Series No. 230. Canadian Wildlife Service, Prairie and Northern Region,
2770 Environment Canada. Edmonton, AB.
- 2771 Miller, F. L. 1998. Status of Peary caribou and muskox populations within the Bathurst
2772 Island complex, south-central Queen Elizabeth Islands, Northwest Territories,
2773 July 1996. Canadian Wildlife Service Technical Report Series No. 317. Canadian
2774 Wildlife Service: Prairie & Northern Region, Environment Canada. Edmonton,
2775 AB. 147 pp.
- 2776 Miller, F. L. 2002. Multi-island seasonal home range use by two Peary caribou,
2777 Canadian High Arctic Islands, Nunavut, 1993-1994. Arctic 55: 133-142.
- 2778 Miller, F. L. 2003. Chapter 46: Caribou Rangifer tarandus. In: G. A. Feldhamer,
2779 B. C. Thompson et J. A. Chapman (eds.). Wild mammals of North America:
2780 biology, management, and conservation. JHU Press, Baltimore, Maryland.
- 2781 Miller, F. L. et S. J. Barry. 1992. Nonrandom distribution of antlers cast by Peary caribou
2782 bulls, Melville Island, Northwest Territories. Arctic 45: 252-257.
- 2783 Miller, F. L. et S. J. Barry. 2003. Single-island home range use by four female Peary
2784 caribou, Bathurst Island, Canadian High Arctic, 1993-94. Rangifer Special Issue
2785 No. 14: 267-281.
- 2786 Miller, F. L., S. J. Barry et W. A. Calvert. 2005. Sea-ice crossings by caribou in the
2787 south-central Canadian Arctic Archipelago and their ecological importance.
2788 Rangifer 25: 77-88.

- 2789 Miller, F. L., E. J. Edmonds et A. Gunn. 1982. Foraging behaviour of Peary caribou in
2790 response to springtime snow and ice conditions. Canadian Wildlife Service,
2791 Environment Canada. Occasional Paper 48. Ottawa, ON. 41 pp. [Également
2792 disponible en français : Miller, F. L., E. J. Edmonds et A. Gunn. 1982. Le
2793 comportement alimentaire du caribou de Peary selon les conditions de la neige
2794 et de la glace au printemps. Service canadien de la faune, Environnement
2795 Canada. Publication hors-série n° 48. Ottawa (Ont.). 42 p.]
- 2796 Miller, F. L. et A. Gunn. 1978. Inter-island movements of Peary caribou south of
2797 Viscount Melville Sound, Northwest Territories. Canadian Field-Naturalist 92:
2798 327-331.
- 2799 Miller, F. L. et A. Gunn. 2001. Status, population fluctuations and ecological
2800 relationships of Peary caribou on the Queen Elizabeth Islands: Implications for
2801 their survival. In: The Ninth North American Caribou Workshop, Kuujuaq, QC.
2802 p. 213-226.
- 2803 Miller, F. L. et A. Gunn. 2003a. Catastrophic die-off of Peary caribou on the Western
2804 Queen Elizabeth Islands, Canadian High Arctic. Arctic 56: 381-390.
- 2805 Miller, F. L. et A. Gunn. 2003b. Status, population fluctuations and ecological
2806 relationships of Peary caribou on the Queen Elizabeth Islands: Implications for
2807 their survival. Rangifer: 213-226.
- 2808 Miller, F. L., A. Gunn et E. Broughton. 1985. Surplus killing as exemplified by wolf
2809 predation on newborn caribou. Canadian Journal of Zoology 63: 295-300.
- 2810 Miller, F. L. et F. D. Reintjes. 1995. Wolf-sightings on the Canadian Arctic islands. Arctic
2811 48: 313-323.
- 2812 Miller, F. L., R. H. Russell et A. Gunn. 1977. Distributions, movements and numbers of
2813 Peary caribou and muskoxen on western Queen Elizabeth Islands, Northwest
2814 Territories, 1972-1974. Canadian Wildlife Service, Environment Canada. Report
2815 Series 40. Ottawa, ON. 55 pp.
- 2816 Moen, J. 2008. Climate change: effects on the ecological basis for reindeer husbandry
2817 in Sweden. Ambio 37: 304-311.
- 2818 Mörschel, F. et D. Klein. 1997. Effects of weather and parasitic insects on behavior and
2819 group dynamics of caribou of the Delta Herd, Alaska. Can. J. Zool. 75: 1659–
2820 1670.
- 2821 Nagy, J. A., N. C. Larter et V. P. Fraser. 1996. Population demography of Peary caribou
2822 and muskox on Banks Island, N.W.T., 1982-1992. Rangifer: 213-222.
- 2823 NatureServe. 2017. NatureServe Explorer: An online encyclopedia of life [application
2824 Web]. Version 7.1. <http://explorer.natureserve.org> (consulté en 2017).
- 2825 Northern Contaminants Program. 2003. Highlights. Indian and Northern Affairs Canada.
2826 Canadian Arctic Contaminants Assessment Report II. Ottawa, ON. 118 pp.
2827 [Également disponible en français : Programme de lutte contre les contaminants
2828 dans le Nord. 2003. Rapport de l'évaluation des contaminants dans l'Arctique
2829 canadien – Phase II – Synthèse. Ottawa (Ont.). 118 p.]
- 2830 Northern Contaminants Program. 2012. Mercury in Canada's North. Aboriginal Affairs
2831 and Northern Development Canada. Canadian Arctic Contaminants Assessment
2832 Report III. Ottawa, ON. 276 pp.

- 2833 Northern Contaminants Program. 2017. Contaminants in Canada's North: State of
2834 Knowledge and Regional Highlights Canadian Arctic Contaminants Assessment
2835 Report. Indigenous and Northern Affairs Canada. Ottawa, ON. 52 pp. [Également
2836 disponible en français : Programme de lutte contre les contaminants dans le
2837 Nord. 2017. Les contaminants dans le Nord canadien : État des connaissances
2838 et synthèse régionale – Rapport de l'évaluation des contaminants dans l'Arctique
2839 canadien. Affaires autochtones et du Nord Canada. Ottawa (Ont.). 52 p.]
- 2840 Nunavut Planning Commission. 2016. Nunavut Land Use Plan [draft]. 97 pp.
- 2841 Olohaktomiut HTC. 2013. Summary of HTC and public Peary caribou federal recovery
2842 strategy development community technical meetings - March 4, 2013. Canadian
2843 Wildlife Service unpublished report, Ulukhaktok, NT.
- 2844 Olohaktomiut HTC. 2016. Summary of HTC and public meeting for the draft Peary
2845 caribou recovery strategy - March 9, 2016. Canadian Wildlife Service
2846 unpublished report, Ulukhaktok, NT.
- 2847 Parker, G. R. 1978. The diets of muskoxen and Peary caribou on some islands in the
2848 Canadian High Arctic. Canadian Wildlife Service, Environment Canada.
2849 Canadian Wildlife Service Occasional Paper 35. 19 pp.
- 2850 Parker, G. R. et R. K. Ross. 1976. Summer habitat use by muskoxen (*Ovibos*
2851 *moschatus*) and Peary caribou (*Rangifer tarandus pearyi*) in the Canadian High
2852 Arctic. *Polarforschung* 46: 12-25.
- 2853 Parker, G. R., D. C. Thomas, E. Broughton et D. R. Gray. 1975. Crashes of muskox and
2854 Peary caribou populations in 1973-74 on the Parry Islands, Arctic Canada.
2855 Canadian Wildlife Service, Environment Canada. Progress Notes No. 56.
- 2856 Parks Canada. 2009. Quttinirpaaq National Park of Canada - Management Plan. 76 pp.
2857 [Également disponible en français : Parcs Canada. 2009. Parc national du
2858 Canada Quttinirpaaq – Plan directeur. 75 p.]
- 2859 Parks Canada. 2012. Aulavik National Park of Canada - Management Plan. 52 pp.
2860 [Également disponible en français : Parcs Canada. 2012. Plan directeur du parc
2861 national du Canada Aulavik. 54 p.]
- 2862 Paulatuk HTC. 2013. Summary of HTC and public Peary caribou federal recovery
2863 strategy development community technical meeting - March 6, 2013. Canadian
2864 Wildlife Service unpublished report, Paulatuk, NT.
- 2865 Paulatuk HTC. 2016a. Summary of HTC and public meeting for the draft Peary caribou
2866 recovery strategy - March 10, 2016. Canadian Wildlife Service unpublished
2867 report, Paulatuk, NT.
- 2868 Paulatuk HTC. 2016b. Summary of Hunters and Trappers Committee and public
2869 meeting for the draft Dolphin and Union caribou management plan –
2870 April 21, 2016. . Canadian Wildlife Service unpublished report, Paulatuk, NT.
- 2871 Pearson, R. G., S. J. Phillips, M. M. Loranty, P. S. Beck, T. Damoulas, S. J. Knight et
2872 S. J. Goetz. 2013. Shifts in Arctic vegetation and associated feedbacks under
2873 climate change. *Nature Climate Change* 3: 673-677.
- 2874 Pelletier, B. R. et B. E. Medioli. 2014. Environmental atlas of the Beaufort coastlands.
2875 Earth and Sciences Sector: Canada Centre for Mapping and Earth Observation,
2876 Natural Resources Canada. Geological Survey of Canada, Open File 7619.
2877 271 pp.

- 2878 Petersen, S. D., M. Manseau et P. J. Wilson. 2010. Bottlenecks, isolation, and life at the
2879 northern range limit: Peary caribou on Ellesmere Island, Canada. *Journal of*
2880 *Mammalogy* 91: 698-711.
- 2881 Pizzolato, L., S. E. Howell, C. Derksen, J. Dawson et L. Copland. 2014. Changing sea
2882 ice conditions and marine transportation activity in Canadian Arctic waters
2883 between 1990 and 2012. *Climatic change* 123: 161-173.
- 2884 Poole, K. G., A. Gunn, B. R. Patterson et M. Dumond. 2010. Sea ice and migration of
2885 the Dolphin and Union caribou herd in the Canadian Arctic: An uncertain future.
2886 *Arctic* 63: 414-428.
- 2887 Post, E., U. S. Bhatt, C. M. Bitz, J. F. Brodie, T. L. Fulton, M. Hebblewhite, J. Kerby,
2888 S. J. Kutz, I. Stirling et D. A. Walker. 2013. Ecological consequences of sea-ice
2889 decline. *Science* 341: 519-524.
- 2890 Post, E. et M. C. Forchhammer. 2008. Climate change reduces reproductive success of
2891 an Arctic herbivore through trophic mismatch. *Philosophical Transactions of the*
2892 *Royal Society of London B* 363: 2369–2375.
- 2893 Post, E., M. C. Forchhammer, M. Bret-Harte, T. V. Callahan, T. R. Christensen,
2894 B. Elberling, A. D. Fox, O. Gilg, D. S. Hik et P. Aastrup. 2009. Ecological
2895 dynamics across the Arctic associated with recent climate change. *Science* 325:
2896 1355-1358.
- 2897 Reed, A., R. J. Hughes et H. Boyd. 2002. Patterns of distribution and abundance of
2898 Greater Snow Geese on Bylot Island, Nunavut, Canada 1983-1998. *Wildfowl*
2899 53: 53-65.
- 2900 Resolute Bay HTO. 2013. Summary of HTO and public Peary caribou federal recovery
2901 strategy development community technical meetings - February 19, 2013.
2902 Canadian Wildlife Service unpublished report, Resolute Bay, NU.
- 2903 Resolute Bay HTO. 2016. Summary of HTO and public meetings for the draft Peary
2904 caribou recovery strategy - March 1, 2016. Canadian Wildlife Service
2905 unpublished report, Resolute Bay, NU.
- 2906 Riewe, R. R. 1973. Final report on a survey of ungulate populations on the Bjerne
2907 Peninsula, Ellesmere Island. Determination of numbers and distribution and
2908 assessment of the effects of seismic activities on the behaviour of these
2909 populations. University of Manitoba Winnipeg for Department of Indian and
2910 Northern Affairs. Ottawa, ON. 59 pp.
- 2911 Russell, R. H., E. J. Edmonds et J. Roland. 1979. Caribou and muskoxen habitat
2912 studies. Prepared by Canadian Wildlife Service, Fisheries and Environment
2913 Canada for Environmental-Social Program and Northern Pipelines, Indian and
2914 Northern Affairs. AIPP Report 1978. ESCOM Report No. AI-26. Ottawa, ON.
2915 127 pp. [Également disponible en français : Russell, R. H., E. J. Edmonds et
2916 J. Roland. 1979. Études sur l'habitat du caribou et du bœuf musqué. Préparé par
2917 le Service canadien de la faune, Pêches et Environnement Canada pour le
2918 Programme écologique et social pipe-lines du Nord. Rapport du PPIA 1978.
2919 Rapport ESCOM n° AI-26. Ottawa (Ont.). 133 p.]
- 2920 Sachs Harbour HTC. 2013. Summary of HTC, elder and public Peary caribou federal
2921 recovery strategy development community technical meetings - March 5, 2013.
2922 Canadian Wildlife Service unpublished report, Sachs Harbour, NT.

- 2923 Sachs Harbour HTC. 2016. Summary of HTC and public meetings for the draft Peary
 2924 caribou recovery strategy - March 8, 2016. Canadian Wildlife Service
 2925 unpublished report, Sachs Harbour, NT.
- 2926 Salafsky, N., D. Salzer, A. J. Stattersfield, C. HILTON-TAYLOR, R. Neugarten,
 2927 S. H. Butchart, B. Collen, N. Cox, L. L. Master et S. J. C. B. O'connor. 2008. A
 2928 standard lexicon for biodiversity conservation: unified classifications of threats
 2929 and actions. 22: 897-911.
- 2930 Schaefer, J. A., S. D. Stevens et F. Messier. 1996. Comparative winter habitat use and
 2931 associations among herbivores in the High Arctic. *Arctic*: 387-391.
- 2932 Semmens, K. A., J. Ramage, A. Bartsch et G. E. Liston. 2013. Early snowmelt events:
 2933 Detection, distribution, and significance in a major sub-arctic watershed.
 2934 *Environmental Research Letters* 8: 1-11.
- 2935 Shank, C. C., D. F. Penner et P. F. Wilkinson. 1978. Diet of Peary caribou, Banks
 2936 Island, NT. *Arctic* 31: 125-132.
- 2937 Sharma, S., S. Couturier et S. D. Côté. 2009. Impacts of climate change on the
 2938 seasonal distribution of migratory caribou. *Global Change Biology*
 2939 15: 2549-2562.
- 2940 Slaney, F. F. et Co. Ltd. 1974. Peary caribou and muskoxen and Panarctic's seismic
 2941 operations n Bathurst Island, N.W.T., 1974. Panarctic Oils Ltd., Calgary, Alberta.
- 2942 Slaney, F. F. et Co. Ltd. 1975. Peary caribou and muskoxen and Panarctic's seismic
 2943 operations on Bathurst Island, N.W.T., 1975. Supplemental Report. Panarctic
 2944 Oils Ltd., Calgary, Alberta.
- 2945 Sou, T. et G. Flato. 2009. Sea ice in the Canadian Arctic Archipelago: Modeling the past
 2946 (1950-2004) and the future (2041-60). *Journal of Climate* 22: 2181-2198.
- 2947 Species at Risk Committee. 2012. Species status report for Peary caribou (*Rangifer*
 2948 *tarandus pearyi*) in the Northwest Territories. Species at Risk Committee,
 2949 Yellowknife, NT.
- 2950 Species at Risk Committee. 2013. Species status report for Dolphin and Union caribou
 2951 (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) in the Northwest Territories. Species
 2952 at Risk Committee, Yellowknife, NT.
- 2953 Spence Bay HTA. 2013. Summary of HTA Peary caribou federal recovery strategy
 2954 development community technical meeting - February 27, 2013. Canadian
 2955 Wildlife Service unpublished report, Taloyoak, NU.
- 2956 Spence Bay HTO. 2016. Summary of HTO and public meetings for the draft Peary
 2957 caribou recovery strategy - February 24, 2016. Canadian Wildlife Service
 2958 unpublished report, Taloyoak, NU.
- 2959 Spreen, G., R. Kwok et D. Menemenlis. 2011. Trends in Arctic sea ice drift and role of
 2960 wind forcing: 1992–2009. *Geophysical Research Letters* 38: 6.
- 2961 Staaland, H., J. Z. Adamczewski et A. Gunn. 1997. A comparison of digestive tract
 2962 morphology in muskoxen and caribou from Victoria Island, NT. *Rangifer*
 2963 17: 17-19.
- 2964 Stern, G. A., R. W. Macdonald, P. M. Outridge, S. Wilson, J. Chetelat, A. Cole,
 2965 H. Hintelmann, L. L. Loseto, A. Steffen et F. J. S. o. t. t. e. Wang. 2012. How
 2966 does climate change influence arctic mercury? *414*: 22-42.

- 2967 Stocks, B. J., M. A. Fosberg, T. J. Lynham, L. Mearns, B. M. Wotton, Q. Yang, J. Z. Jin,
2968 K. Lawrence, G. R. Hartley et J. A. Mason. 1998. Climate change and forest fire
2969 potential in Russian and Canadian boreal forests. *Climatic change* 38: 1-13.
- 2970 Taylor, A. D. M. 2005. Inuit Qaujimagatuqangit about population changes and ecology of
2971 Peary caribou and muskoxen on the High Arctic islands of Nunavut, Queen's
2972 University, Kingston, ON.
- 2973 Tews, J., A. D. Ferguson et L. Fahrig. 2007a. Potential net effects of climate change on
2974 High Arctic Peary caribou: Lessons from a spatially explicit simulation model.
2975 *Ecological Modelling* 207: 85-98.
- 2976 Tews, J., M. A. D. Ferguson et L. Fahrig. 2007b. Modeling density dependence and
2977 climatic disturbances in caribou: a case study from the Bathurst Island complex,
2978 Canadian High Arctic. *Journal of Zoology* 292: 209-217.
- 2979 Tews, J., R. Jeppesen et C. Callaghan. 2012. Sensitivity of High Arctic caribou
2980 population dynamics to changes in the frequency of extreme weather events.
2981 In: J. F. Brodie, E. S. Post et D. F. Doak (eds.). *Wildlife conservation in a
2982 changing climate*. p 282-300. The University of Chicago Press, Chicago.
- 2983 Thomas, D. C. et E. Broughton. 1978. Status of three Canadian caribou populations
2984 north of 70° in winter 1977. Canadian Wildlife Service, Environment Canada.
2985 Progress Notes 85. 12 pp. [Également disponible en français : Thomas, D. C. et
2986 E. Broughton. 1978. Condition physique de trois populations canadiennes de
2987 caribous au nord du 70° à l'hiver 1977. Service canadien de la faune,
2988 Environnement Canada. Cahiers de biologie n° 85. 13 p.]
- 2989 Thomas, D. C. et E. J. Edmonds. 1983. Rumen contents and habitat selection of Peary
2990 caribou in winter, Canadian Arctic Archipelago. *Arctic and Alpine Research* 15:
2991 97-105.
- 2992 Thomas, D. C. et E. J. Edmonds. 1984. Competition between caribou and muskoxen,
2993 Melville Island, NWT, Canada. In: Klein, D. R., White, R. G et Keller, S. (eds.).
2994 Proc. First Internat. Muskox Symp., Biol. Papers. Univ. Alaska. p pp. 93-100.
- 2995 Thomas, D. C., E. J. Edmonds et H. J. Armbruster. 1999. Range types and their relative
2996 use by Peary caribou and muskoxen on Melville Island, NWT. Canadian Wildlife
2997 Service, Environment Canada. Technical Report Series 343. Edmonton, AB.
- 2998 Thomas, D. C. et P. Kroeger. 1980. In vitro digestibilities of plants in rumen fluids of
2999 Peary caribou. *Arctic* 33: 757-767.
- 3000 Thomas, D. C., R. H. Russell, E. Broughton, E. J. Edmonds et A. Gunn. 1977. Further
3001 studies of two populations of Peary caribou in the Canadian Arctic. Canadian
3002 Wildlife Service, Environment Canada. Progress Notes 80. [Également
3003 disponible en français : Thomas, D. C., R. H. Russell, E. Broughton,
3004 E. J. Edmonds et A. Gunn. 1977. Études additionnelles de deux populations de
3005 caribous de Peary dans l'Arctique canadien. Service canadien de la faune,
3006 Environnement Canada. Cahiers de biologie n° 80.]
- 3007 Urquhart, D. R. 1973. Oil exploration and Banks Island wildlife: A guideline for the
3008 preservation of caribou, muskox, and arctic fox populations on Banks Island,
3009 N.W.T. Game Management Division, Government of Northwest Territories.
3010 Yellowknife, NT.

- 3011 van Zyll de Jong, C. G. et L. N. Carbyn. 1999. (rapport inédit). COSEWIC status report
3012 on the grey wolf *Canis lupus* in Canada in COSEWIC assessment and status
3013 report on the grey wolf *Canis lupus* in Canada. Committee on the Status of
3014 Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. 1 - 59 pp.
- 3015 Vincent, D. et A. Gunn. 1981. Population increase of muskoxen on Banks Island and
3016 implications for competition with Peary caribou. *Arctic* 34: 175-179.
- 3017 Walker, M. D., C. H. Wahren, R. D. Hollister, G. H. Henry, L. E. Ahlquist, J. M. Alatalo,
3018 M. S. Bret-Harte, M. P. Calef, T. V. Callaghan et A. B. Carroll. 2006. Plant
3019 community responses to experimental warming across the tundra biome.
3020 *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of*
3021 *America* 103: 1342-1346.
- 3022 Wan, H., X. L. Wang et V. R. Swail. 2010. Homogenization and trend analysis of
3023 Canadian near-surface wind speeds. *J. Climate* 23: 1209-1225.
- 3024 Wang, M. et J. E. Overland. 2009. A sea ice free summer Arctic within 30 years?
3025 *Geophysical Research Letters* 36: 1-5.
- 3026 Wang, X. L., Y. Feng et V. R. Swail. 2015. Historical changes in the Beaufort-Chukchi-
3027 Bering Seas surface winds and waves, 1971-2013. *J. Climate* 28: 7457-7469.
- 3028 Wang, X. L., H. Wan et V. R. Swail. 2006. Observed changes in cyclone activity in
3029 Canada and their relationships to major circulation regimes. *J. Climate*
3030 19: 896-915.
- 3031 Warren, F. J. et D. S. Lemmen. 2014. *Canada in a Changing Climate: Sector*
3032 *Perspectives on Impacts and Adaptation*. Government of Canada. Ottawa, ON.
3033 286 pp. [Également disponible en français : Warren, F. J. et D. S.
3034 Lemmen. 2014. *Vivre avec les changements climatiques au Canada :*
3035 *perspectives des secteurs relatives aux impacts et à l'adaptation*. Gouvernement
3036 du Canada. Ottawa (Ont.). 286 p.]
- 3037 Weladji, R., H. Øystein et T. Almøy. 2003 Use of climatic data to assess the effect of
3038 insect harassment on the autumn weight of reindeer (*Rangifer tarandus*) calves.
3039 *J. Zool. Lond.* 260: 79–85.
- 3040 Weladji, R. B. et B. C. Forbes. 2002. Disturbance Effects of Human Activities on
3041 *Rangifer Tarandus* Habitat: Implications for Life History and Population
3042 Dynamics. *Polar Geography* 26: 171-186.
- 3043 Wilkinson, P. F., C. C. Shank et D. F. Penner. 1976. Muskox-caribou summer range
3044 relations on Banks Island, N.W.T. *The Journal of Wildlife Management*
3045 40: 151-162.
- 3046 Witter, L., C. Johnson, B. Croft, A. Gunn et L. Poirier. 2012. Gauging climate change
3047 effects at local scales: weather-based indices to monitor insect harassment in
3048 caribou. *Ecol. Appl.* 22: 1838–1851.
- 3049 World Wildlife Fund. 2015. The Last Ice Area.
3050 http://wwf.panda.org/what_we_do/where_we_work/arctic/last_ice_area/ (consulté
3051 le 1^{er} septembre 2015).
- 3052 Xu, L., R. Myneni, F. Chapin Iii, T. Callaghan, J. Pinzon, C. Tucker, Z. Zhu, J. Bi,
3053 P. Ciais et H. Tømmervik. 2013. Temperature and vegetation seasonality
3054 diminishment over northern lands. *Nature Climate Change* 3: 581-586.

- 3055 Zhang, X., R. Brown, L. Vincent, W. Skinner, Y. Feng et E. Mekis. 2011. Canadian
3056 climate trends, 1950-2007. Technical Thematic Report No. 5. Canadian Councils
3057 of Resource Ministers, Ottawa, ON. [Également disponible en français :
3058 Zhang, X., R. Brown, L. Vincent, W. Skinner, Y. Feng et E. Mekis. 2011.
3059 Tendances climatiques au Canada, de 1950-2007. Rapport technique
3060 thématique n° 5. Conseils canadiens des ministres des ressources.
3061 Ottawa,(Ont.).]
- 3062 Zittlau, K., J. Nagy, A. Gunn et C. Strobeck. 2003. Do subspecific divisions make good
3063 conservation units? In: C. Strobeck (ed.). Caribou Genetics and Relationships
3064 Workshop, March 8-9, 2003, Edmonton, AB. p 103-134. Department of
3065 Resources, Wildlife and Economic Development, Government of the Northwest
3066 Territories, Yellowknife, NT.
- 3067 Zoltai, S. C., P. N. Boothroyd et G. W. Scotter. 1981. Northwest Territories. Canadian
3068 Wildlife Service, prepared for Parks Canada. Ottawa, ON. 156 pp.
3069

3070 **Annexe 1 : Effets sur l'environnement et sur les espèces** 3071 **non ciblées**

3072
3073 Une évaluation environnementale stratégique (EES) est effectuée pour tous les
3074 documents de planification du rétablissement en vertu de la LEP, conformément à la
3075 [Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de](#)
3076 [plans et de programmes](#)¹⁴. L'objet de l'EES est d'incorporer les considérations
3077 environnementales à l'élaboration des projets de politiques, de plans et de programmes
3078 publics pour appuyer une prise de décisions éclairée du point de vue de
3079 l'environnement, et d'évaluer si les résultats d'un document de planification du
3080 rétablissement peuvent affecter un élément de l'environnement ou tout objectif ou cible
3081 de la [Stratégie fédérale de développement durable](#)¹⁵ (SFDD).
3082

3083 La planification du rétablissement vise à favoriser les espèces en péril et la biodiversité
3084 en général. Il est cependant reconnu que des programmes peuvent, par inadvertance,
3085 produire des effets environnementaux qui dépassent les avantages prévus. Le
3086 processus de planification fondé sur des lignes directrices nationales tient directement
3087 compte de tous les effets environnementaux, notamment des incidences possibles sur
3088 des espèces ou des habitats non ciblés. Les résultats de l'EES sont directement inclus
3089 dans le programme lui-même, mais également résumés dans le présent énoncé,
3090 ci-dessous.

3091
3092 Les activités dont il est question dans le présent programme de rétablissement
3093 devraient avoir des effets bénéfiques sur plusieurs espèces et l'environnement. Deux
3094 espèces de mammifères inscrites à la LEP sont présentes et utilisent de manière
3095 significative la glace de mer désignée habitat essentiel du caribou de Peary : le caribou
3096 de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus*) migre entre l'île Victoria et le
3097 continent de façon saisonnière, et l'ours blanc (*Ursus maritimus*) habite sur la glace de
3098 mer pendant la majeure partie de l'année. La glace de mer est également importante
3099 pour de nombreuses espèces d'oiseaux de mer qui se nourrissent de poissons et de
3100 crustacés. Par exemple, la mouette blanche (*Pagophila eburnea*), inscrite à la LEP
3101 comme espèce en voie de disparition, dépend de la glace de mer pour s'alimenter.
3102 Parmi les autres oiseaux de mer qui pourraient être touchés par un changement dans la
3103 dynamique de la glace de mer, on trouve l'Eider à duvet, l'Eider à tête grise et le
3104 Harelde kakawi (Gilchrist et Rebertson, 2000; Lovvorn *et al.*, 2015). De même, on a
3105 observé que le Harfang des neiges dépend des polynies et de la présence de ces
3106 oiseaux de mer comme proies (Therrien *et al.*, 2011). Deux espèces marines dont
3107 l'inscription à la LEP est envisagée bénéficieront également de la conservation de la
3108 glace de mer désignée habitat essentiel dans ce document. Il s'agit du phoque annelé,
3109 qui habite une grande partie de la glace de mer désignée, et du morse de l'Atlantique.
3110 Bien que ce dernier ne soit pas présent dans l'ouest de l'Arctique, il lui arrive d'utiliser la
3111 zone du détroit de Jones. En outre, les Inuits et les Inuvialuits se sont toujours déplacés

¹⁴ www.canada.ca/fr/agence-evaluation-environnementale/programmes/evaluation-environnementale-strategique/directive-cabinet-evaluation-environnementale-projets-politiques-plans-et-programmes.html

¹⁵ www.fsds-sfdd.ca/index_fr.html#/fr/goals/

3112 sur la glace de mer et continuent de le faire; la conservation et/ou la protection de cet
3113 important élément assureront leur sécurité et leur accès à de la nourriture traditionnelle.

3114

3115 La conservation de la glace de mer désignée habitat essentiel aidera le caribou de
3116 Peary à se rétablir. Les prédateurs de l'espèce, comme le loup arctique (*Canis lupus*
3117 *arctos*), pourraient bénéficier d'une augmentation des populations de caribous, en
3118 particulier si d'autres espèces proies telles que le bœuf musqué (*Ovibos moschatus*)
3119 connaissent un déclin. Cependant, l'augmentation des populations de prédateurs peut
3120 avoir des effets négatifs sur le caribou de Peary si leurs populations deviennent très
3121 importantes. En revanche, une réduction des populations de caribous de Peary peut
3122 avoir des conséquences négatives pour les prédateurs. Les espèces qui cohabitent
3123 avec le caribou de Peary, mais qui ont des préférences alimentaires différentes, comme
3124 le bœuf musqué, peuvent connaître une augmentation de leurs populations à la suite
3125 des mesures de protection qui visent le caribou de Peary. Cela pourrait avoir un impact
3126 négatif sur ce dernier étant donné qu'il n'apprécie pas la proximité des bœufs musqués.
3127 Pour ce qui est des espèces qui ont les mêmes préférences alimentaires que le caribou
3128 de Peary, comme l'Oie des neiges (*Chen caerulescens*), une augmentation des
3129 populations de caribous pourrait entraîner une plus grande compétition à l'égard de
3130 l'habitat et de la nourriture disponibles.

3131

3132 On ne prévoit pas d'effets négatifs de la mise en œuvre du programme de
3133 rétablissement du caribou de Peary sur les espèces non ciblées.

3134

3135 Le présent programme de rétablissement aidera à atteindre les buts et objectifs de la
3136 *Stratégie fédérale de développement durable* pour le Canada (Environnement
3137 Canada, 2013). En particulier, il contribue directement au respect de l'engagement du
3138 gouvernement du Canada à ramener les populations d'espèces sauvages à des
3139 niveaux sains, à protéger les espaces naturels et les espèces sauvages, et à protéger
3140 le patrimoine naturel du pays.

3141

3142

3143 **Annexe 2 : Mobilisation de partenaires inuits et inuvialuits**
3144 **dans l'élaboration du programme de**
3145 **rétablissement du caribou de Peary**
3146

- 3147 • Le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest comptent neuf communautés
3148 (Nunavut : Grise Fiord, Resolute Bay, Gjoa Haven, Taloyoak, Kugaaruk,
3149 Cambridge Bay; Territoires du Nord-Ouest : Sachs Harbour, Ulukhaktok et
3150 Paulatuk), deux conseils régionaux des ressources fauniques (Conseil régional
3151 des ressources fauniques du Kitikmeot [CRRFK] et Conseil des ressources
3152 fauniques du Qikiqtaaluk [CRFQ]) et deux conseils de gestion des ressources
3153 fauniques (Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut [CGRFN] et
3154 Conseil consultatif de la gestion de la faune [T.N.-O.] [CCGF (T.N.-O.)]) dans
3155 l'aire de répartition du caribou de Peary. Ces communautés participent toutes
3156 activement au processus de planification du rétablissement. De plus, le comité
3157 de chasseurs et de trappeurs de Tuktoyaktuk, même s'il ne se trouve pas dans
3158 l'aire de répartition du caribou de Peary, a été consulté à propos de la version
3159 provisoire du programme de rétablissement en 2016 et en 2020.
3160
- 3161 • Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) s'est engagé tôt à
3162 tenir compte de l'Inuit Qaujimagatuqangit (IQ), des connaissances écologiques
3163 traditionnelles (CET) et des connaissances et de l'expertise locales dans
3164 l'élaboration du programme de rétablissement du caribou de Peary.
3165
- 3166 • Un comité administratif a été créé et comprend des organismes ayant une
3167 responsabilité juridique à l'égard de la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces*
3168 *en péril* (LEP) ou de la gestion du caribou. Le comité fournit une orientation et
3169 des conseils sur le processus, les politiques et les enjeux et ressources
3170 intergouvernementaux. Il comprend le CGRFN et le CCGF (T.N.-O.). Il a nommé
3171 des membres et a recommandé les communautés inuites/inuvialuites à
3172 mobiliser.
3173
- 3174 • Il est très important que les comités et les organisations de chasseurs et de
3175 trappeurs (CCT/OCT) locaux soient des partenaires à part entière dans
3176 l'élaboration des éléments clés du programme de rétablissement, y compris la
3177 désignation de l'habitat essentiel, car leurs connaissances à long terme sur le
3178 caribou de Peary sont nombreuses et significatives. Ce partenariat avec les
3179 CCT/OCT offre également une perspective différente et permet d'examiner
3180 différentes échelles spatiales et temporelles et d'intégrer une vision du monde et
3181 un système de croyances différents, ce qui vient compléter la science
3182 occidentale. Étant donné la logistique complexe et les coûts importants associés
3183 au travail dans le Haut-Arctique, les relevés et les connaissances scientifiques
3184 occidentales sur le caribou de Peary sont limités et bénéficient pleinement de
3185 l'inclusion de l'IQ/des CET et des connaissances locales.
3186

- 3187 • Des réunions d'introduction ont été organisées dans les communautés
3188 (novembre 2011 et mars 2012) afin d'informer les CCT/OCT et les communautés du
3189 but d'un programme de rétablissement, du processus proposé pour élaborer le
3190 programme de rétablissement et de la manière dont leur participation et leurs
3191 connaissances constituent une partie importante du processus.
3192
- 3193 • Une réunion préparatoire a eu lieu à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest,
3194 en octobre 2012, et regroupait des représentants techniques des gouvernements
3195 territoriaux, de l'Agence Parcs Canada (APC) et les présidents des CCT/OCT.
3196 L'objectif était de mettre en commun la meilleure information accessible sur le
3197 caribou de Peary et de solliciter leur avis sur les meilleures méthodes de diffusion
3198 des renseignements ainsi que de recevoir les commentaires des communautés lors
3199 des réunions techniques prévues dans chaque communauté se trouvant dans l'aire
3200 de répartition du caribou de Peary. Les présidents ont contribué à organiser les
3201 renseignements à transmettre, à déterminer la meilleure façon de les transmettre et à
3202 trouver la meilleure façon de mobiliser leurs communautés. Ce processus était
3203 essentiel pour assurer le succès des réunions techniques communautaires. Le
3204 groupe a longuement discuté des objectifs en matière de population et de répartition
3205 et a élaboré une ébauche des objectifs qui servirait à recueillir les rétroactions lors
3206 des réunions techniques communautaires.
3207
- 3208 • Des réunions techniques communautaires ont été organisées dans chaque
3209 communauté (février et mars 2013) dans l'aire de répartition du caribou de Peary
3210 avec les CCT/OCT et le public. Le Service canadien de la faune (SCF) a recueilli de
3211 l'IQ/des CET et des connaissances locales ainsi qu'une représentation
3212 cartographique des renseignements, qui ont été utilisés autant que les données
3213 scientifiques pour éclairer l'élaboration du programme de rétablissement. La
3214 perspective, les connaissances et l'expertise des Inuits et des Inuvialuits ont été
3215 utilisées pour :
- 3216 ○ rédiger les objectifs en matière de population et de répartition;
 - 3217 ○ repérer les zones utilisées par le caribou de Peary sur des cartes, ce qui
 - 3218 complète les données de relevés et de colliers disponibles;
 - 3219 ○ déterminer les caractéristiques de l'habitat et du climat qui sont importantes
 - 3220 pour le caribou de Peary;
 - 3221 ○ cerner les menaces qui pèsent sur le caribou de Peary;
 - 3222 ○ définir des mesures de gestion pour rétablir le caribou de Peary.
- 3223
- 3224 • L'APC et le gouvernement du Nunavut collaborent avec les communautés de
3225 l'Extrême-Arctique dans le cadre d'un projet qui utilisera des techniques non
3226 invasives pour accroître la base de connaissances sur la génétique du paysage, la
3227 structure démographique et la phylogénie du caribou de Peary. ECCC a accordé des
3228 subventions et des contributions au gouvernement du Nunavut pour appuyer ces
3229 travaux. Le projet est en cours d'expansion pour inclure la région désignée des
3230 Inuvialuits. Ces renseignements contribueront à éclairer la planification du
3231 rétablissement du caribou de Peary.
3232

- 3233 • Les représentants des CCT/OCT ont tenu une téléconférence avec le Comité sur la
3234 situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) pour discuter de la
3235 réévaluation du caribou de Peary effectuée en novembre 2015. Ils ont décidé que les
3236 renseignements recueillis dans le cadre du processus du programme de
3237 rétablissement (réunions techniques communautaires, etc.) devraient être relayés au
3238 COSEPAC afin de contribuer à éclairer la réévaluation.
3239
- 3240 • Les renseignements recueillis lors des réunions communautaires ont éclairé les
3241 commentaires d'ECCC sur les grands projets. Un exemple est le projet de Canada
3242 Coal au nord de Grise Fiord et de Resolute Bay, au Nunavut, pour lequel ECCC a
3243 utilisé l'IQ et les connaissances locales dans le cadre de sa réponse.
3244
- 3245 • Les conseils de gestion des ressources fauniques, y compris le CCGF (T.N.-O.) et le
3246 CGRFN, ont un rôle à jouer dans les processus décisionnels. Par conséquent, la
3247 participation et la consultation des conseils de gestion des ressources fauniques sont
3248 nécessaires à l'élaboration du programme de rétablissement (processus,
3249 documentation et version provisoire du programme de rétablissement).
3250
- 3251 • Les territoires de plusieurs gestionnaires des terres (terres appartenant aux Inuits et
3252 aux Inuvialuits, APC, ECCC, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
3253 Canada, ministère de la Défense nationale, gouvernements des Territoires du
3254 Nord-Ouest et du Nunavut) chevauchent l'aire de répartition du caribou de Peary.
3255
- 3256 • Les communautés inuites et inuvialuites jouent un rôle clé dans la cogestion continue
3257 du caribou de Peary par le biais des conseils de cogestion établis dans le cadre
3258 d'accords sur des revendications territoriales.
3259
- 3260 Les Inuits ont également établi des relations de travail axées sur la collaboration avec
3261 ECCC pour entreprendre des programmes d'intendance visant les espèces sauvages et
3262 leur habitat. Resolute Bay et Grise Fiord reçoivent des fonds pour des projets
3263 d'intendance visant le caribou de Peary dans le cadre du Programme d'intendance de
3264 l'habitat depuis 2006-2007. Sachs Harbour et Ulukhaktok ont entrepris un projet dans le
3265 cadre du Programme d'intendance de l'habitat en 2008-2009. Ces projets ont contribué
3266 à la conservation et à l'intendance communautaires par la préservation et le transfert
3267 des connaissances traditionnelles sur le caribou de Peary parmi les membres des
3268 communautés et les scientifiques, ainsi que par la planification et l'élaboration
3269 d'activités d'intendance et de gestion.
3270

Annexe 3 : Détermination des besoins supplémentaires pour contribuer au rétablissement du caribou de Peary

La liste suivante n'est pas exhaustive, mais elle comprend certaines des suggestions formulées par les partenaires de cogestion, les représentants des CCT/OCT et les membres des communautés pour faire face aux menaces et aux facteurs limitatifs qui pèsent sur le caribou de Peary et son habitat afin de contribuer au rétablissement du caribou de Peary. Cette liste est complémentaire au tableau de planification du rétablissement et contient des mesures plus détaillées, qui seraient pertinentes pour un plan d'action.

Suivi		
Menace ou facteur limitatif	Activité	Besoins
Changements climatiques	Suivre et étudier les effets des changements climatiques sur le caribou de Peary et son habitat	Étudier toute la gamme des effets des projections des changements climatiques sur le caribou de Peary, y compris les insectes et les maladies, les changements de la glace de mer et les changements des cours d'eau.
		Coordonner la surveillance des perturbations/changements de l'habitat liés au climat avec les responsables des programmes territoriaux et fédéraux chargés de l'évaluation de la vulnérabilité des écosystèmes aux changements climatiques afin de mieux comprendre les conditions de l'habitat dans l'aire de répartition de chaque population locale.
		Évaluer le risque d'expansion vers le nord et/ou d'augmentation de la prévalence/l'intensité des maladies et des parasites existants et nouveaux susceptibles de nuire à la santé des caribous qui est dû au climat.
	Éducation et sensibilisation	Encourager le recyclage, la réduction des émissions et la conservation de l'énergie dans les communautés de l'Arctique et ailleurs.
Élaborer une stratégie de communication pour renseigner les gens à l'échelle nationale et internationale au sujet des effets des changements climatiques sur le caribou de Peary et d'autres espèces du Nord (p. ex. faire part d'anecdotes sur l'incidence des changements climatiques sur le caribou de Peary, les gens et la sécurité alimentaire, pour contribuer aux mesures d'atténuation des changements climatiques).		
Lacune dans les connaissances : dynamique des populations de caribous de Peary	Mener des études démographiques pour mieux comprendre la structure, les tendances, la répartition et les corridors de déplacement/la migration des populations	Approfondir les connaissances sur la structure des populations locales de caribous de Peary ainsi que sur les corridors de déplacement/la migration. Les connaissances devraient regrouper l'IQ/les CET, les connaissances locales et les connaissances de la science occidentale. Tous les types de connaissances doivent être mis à jour fréquemment.
		Assurer le suivi des taux d'échange d'individus entre les différentes îles.
		Déterminer les taux d'échange entre les quatre populations locales.
		Effectuer le suivi de la taille et/ou des tendances des populations ainsi que des changements de la répartition du caribou de Peary au fil du temps.

		<p>Modéliser les populations pour évaluer la gamme des conditions démographiques et environnementales qui permettraient à une population de caribous de Peary d'être autosuffisante.</p> <p>Déterminer la sensibilité à l'hypothèse des populations isolées dans les estimations prévues de la probabilité de maintenir une population autosuffisante.</p> <p>Déterminer l'utilisation de la presqu'île de Boothia et son indépendance potentielle en tant qu'unité démographique.</p> <p>Approfondir les connaissances sur l'emplacement des corridors de déplacement (p. ex. la direction du déplacement, l'intensité de l'utilisation et le potentiel de changement, le déplacement ou la contraction de l'aire de répartition en réponse à l'évolution des conditions environnementales).</p>
Suivi		
Menace ou facteur limitatif	Activité	Besoins
Lacune dans les connaissances : dynamique des populations de caribous de Peary	Mener des études démographiques pour mieux comprendre la structure, les tendances, la répartition et les corridors de déplacement/ la migration des populations	Étudier l'utilisation des habitats en dehors des zones de relevé principales (p. ex. les saisons et la fréquence d'utilisation, les modèles de déplacement).
		Mieux comprendre l'utilisation de l'habitat et les besoins en matière d'habitat dans les emplacements plus éloignés (p. ex. les îles Axel Heiberg et d'Ellesmere, les corridors de déplacement non définis).
		Déterminer l'influence des activités de développement sur les modèles de déplacement et l'influence potentielle des obstacles aux déplacements sur l'état des populations (viabilité) à l'échelle des aires de répartition des populations locales et de l'espèce.
		Développer une méthodologie normalisée afin que, dans la mesure du possible, les relevés soient comparables à l'échelle de l'aire de répartition du caribou de Peary et dans le temps.
		Encourager la collecte d'observations fortuites sur le caribou de Peary et son habitat auprès des personnes qui voyagent ou travaillent dans la région du caribou de Peary. Un plan de communication et un mécanisme pour assurer la réception et le contrôle de la qualité des observations seront nécessaires.
Santé et état physique du caribou de Peary	Effectuer le suivi de la santé et de l'état physique du caribou de Peary	Recueillir des données sur la santé des caribous de Peary (p. ex. décrire les parasites, maladies, anomalies observés) auprès des chasseurs et dans le cadre d'enquêtes sur les cas de mortalité. Mettre en place un programme de collecte d'échantillons chez les caribous déjà récoltés.
		Étudier les interactions entre le loup et le caribou en ce qui concerne les maladies.
		Étudier les conséquences des maladies du caribou sur la santé humaine.
		Faire le suivi des maladies et des insectes nouveaux, et étudier leur incidence sur le caribou de Peary.
		Surveiller la présence de contaminants industriels dans la végétation et dans la chair de caribou de Peary.

Matériel génétique introduit	Assurer le suivi des croisements entre le caribou de Peary et les autres sous-espèces	Surveiller le chevauchement des aires de répartition et les croisements entre le caribou de Peary et les autres sous-espèces du caribou.
		Déterminer si les croisements rendent le caribou de Peary plus sensible aux parasites et aux maladies.
Relation entre les tendances des populations de caribous de Peary et les tendances des populations de bœufs musqués (espèce indigène problématique)	Évaluer et suivre les relations entre les populations de bœufs musqués et de caribous de Peary	Mieux comprendre la relation entre le bœuf musqué, le caribou de Peary et le loup.
		Déterminer le mécanisme qui sous-tend la relation entre l'abondance du bœuf musqué et celle du caribou de Peary, et tenir compte des variations régionales.
		Si nécessaire, élaborer des stratégies de gestion pour réduire les effets négatifs du bœuf musqué sur les populations de caribous de Peary.
Effets cumulatifs	Suivre l'effet cumulatif des menaces	Déterminer l'effet cumulatif des menaces qui pèsent sur le caribou de Peary (p. ex. les changements climatiques, les aménagements humains, les perturbations sensorielles, le loup, le bœuf musqué).

79

Gestion de la mortalité et des populations		
Menace ou facteur limitatif	Activité	Besoins
Prédation (espèces indigènes problématiques)	Évaluer et suivre les relations entre les prédateurs et les populations de caribous de Peary	Étudier la gestion des prédateurs comme outil pour aider les populations de caribous de Peary.
		Mieux comprendre la relation entre le bœuf musqué, le caribou de Peary et le loup.
		Étudier le régime alimentaire du loup à l'aide d'isotopes stables.
		Suivre l'évolution des populations d'autres prédateurs et le taux de prédation du caribou de Peary (grizzli, carcajou, ours blanc).
Chasse	Gérer la mortalité directe du caribou de Peary attribuable à l'humain	Évaluer et gérer l'incidence de stratégies de récolte spécifiques (p. ex. la récolte préférentielle des mâles de grande taille) et des systèmes de quotas.
		Élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à réduire autant que possible la récolte non déclarée, en particulier lorsque l'aire de répartition du caribou de Peary chevauche celle de hardes d'autres caribous.
		Maintenir et encourager une approche communautaire pour la réglementation de la récolte et le suivi des effectifs des populations locales. Utiliser des restrictions volontaires pour ajuster la récolte lorsque les effectifs sont faibles ou à certaines périodes de l'année.
		Encourager les chasseurs à éviter le gaspillage (p. ex. tirer dans le cou, régler la carabine correctement) et mettre au point des ressources pour aider à l'identification exacte des espèces.

		Décourager les chasseurs non résidents de pratiquer une récolte illégale au moyen de campagnes de sensibilisation et d'une application plus stricte des règlements existants.
		Promouvoir l'utilisation d'autres sources de nourriture et les projets de partage de la nourriture pour assurer la sécurité alimentaire pendant les périodes où les récoltes de caribous de Peary sont faibles.
Gestion de l'habitat et planification à l'échelle du paysage		
Trafic maritime	Gérer le calendrier du trafic maritime et du déglacage pour réduire autant que possible la perturbation des déplacements interinsulaires	Élaborer un plan de pratiques exemplaires pour réduire au minimum la perturbation des déplacements interinsulaires du caribou de Peary par le trafic maritime et le déglacage.
		Travailler avec les intervenants de l'industrie ainsi qu'avec d'autres sources de trafic maritime pour mettre en œuvre le plan de pratiques exemplaires.
		Améliorer les connaissances sur le moment et les lieux de passage de caribous. Inclure la collecte de données communautaires sur l'importance des passages de glace de mer pour le caribou de Peary.
		Effectuer des recherches pour comprendre les conséquences du déglacage.
		Décourager le rejet des eaux de lest par une campagne d'éducation et/ou l'élaboration de règlements plus stricts ou l'application plus rigoureuse des règlements existants.
Production d'énergie et exploitation minière	Mettre en place une protection et une planification à l'échelle du paysage qui tiennent compte des populations actuelles et futures de caribous de Peary	Entreprendre une planification coordonnée de l'utilisation des terres et/ou des ressources pour s'assurer que les activités de développement sont planifiées et mises en œuvre à des échelles spatiales et temporelles appropriées afin de réduire autant que possible les perturbations sur le caribou de Peary (p. ex. tenir compte des périodes/zones de vulnérabilité telles que celles associées aux déplacements entre les aires de répartition saisonnières et les aires de mise bas).
		Protéger les aires de mise bas contre les perturbations.
		Suivre les répercussions des activités d'exploration.

80

Gestion de l'habitat et planification à l'échelle du paysage		
Menace ou facteur limitatif	Activité	Besoins
Production d'énergie et exploitation minière	Mettre en place une protection et une planification à l'échelle du paysage qui tiennent compte des populations actuelles et futures de caribous de Peary	Élaborer des avis régionaux normalisés en matière d'atténuation pour les évaluations environnementales et les examens par la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions. Les communautés devraient avoir leur mot à dire au début du processus de délivrance de permis.
		Effectuer des recherches pour mieux comprendre les conséquences de la production d'énergie et des activités minières sur le caribou de Peary.

Toutes les menaces	Mettre en place une protection à l'échelle du paysage	Étudier la possibilité de désigner des zones hautement prioritaires comme sites protégés.
		Élaborer des approches d'évaluation des effets cumulatifs.
Désignation de l'habitat essentiel	Normaliser l'approche pour décrire l'habitat essentiel	Mettre au point un outil qui relie l'état de la population aux besoins en matière d'habitat, ce qui pourrait éventuellement mener à la détermination de seuils pour définir la quantité d'habitat essentiel nécessaire à l'atteinte des objectifs en matière de population et de répartition décrits dans le programme de rétablissement fédéral.
		Améliorer les couches géoréférencées utilisées pour la modélisation de l'habitat (p. ex. une meilleure caractérisation de la végétation dans l'Arctique; une meilleure caractérisation des conditions de neige et des événements de pluie sur neige [conditions climatiques à une échelle ayant une incidence sur les conditions de broutage du caribou de Peary]; utiliser des données climatiques à une échelle plus fine afin d'avoir une meilleure correspondance avec l'échelle de sélection de l'habitat du caribou de Peary).
		Établir des mesures de l'incertitude à chaque étape du processus de normalisation des données pour encadrer les estimations de la population. Étudier la méthodologie de comblement et faire une comparaison avec la méthode bayésienne.
Pollution (ordures et déchets solides et pollution atmosphérique)	Assainir les sites contaminés et les autres déchets issus d'activités passées et gérer la pollution due aux nouvelles activités industrielles	Élaborer et mettre en œuvre un plan d'assainissement des sites contaminés et d'autres déchets dans l'aire de répartition du caribou de Peary. Le plan doit inclure les sites de petite et moyenne échelle, pas seulement les grands sites.
		Gérer la pollution locale (p. ex. l'étendue, le moment, le lieu) pour s'assurer que la santé du caribou de Peary n'est pas affectée. La pollution n'est pas une chose exclusive à l'industrie; les camps des communautés et des chercheurs doivent également être nettoyés.
		Élaborer un système de suivi, de contrôle et de nettoyage des caches à carburant. Il est nécessaire de faire appliquer la loi et de prévoir des sanctions pour quiconque ne procède pas au nettoyage des caches à carburant.
		Mettre en place un système de dépôt de garantie approprié afin de couvrir les coûts de nettoyage pour tous les projets. Des personnes pourraient être engagées localement pour surveiller le nettoyage.
Perturbations sensorielles		
Production d'énergie et exploitation minière	Gérer les perturbations sensorielles du caribou de Peary	Évaluer la portée, la répartition et les conséquences possibles des perturbations sensorielles (p. ex. aéronefs, hélicoptères, motoneiges et équipement associé à l'exploration et à l'exploitation industrielles) sur le caribou de Peary et, au besoin, atténuer les effets de ces perturbations, en particulier durant les périodes de vulnérabilité (p. ex. durant les déplacements saisonniers et lors de la mise bas).

Perturbations sensorielles		
Menace ou facteur limitatif	Activité	Besoins
Tourisme et activités récréatives	Gérer les perturbations sensorielles du caribou de Peary	Réduire autant que possible la perturbation des caribous de Peary pendant la réalisation de programmes de suivi et de recherche (p. ex. piégeage, manipulation et pose de colliers) et choisir les techniques de suivi et de recherche les moins intrusives.
Exercices militaires		Étudier d'autres méthodes de relevé.
Travail et autres activités		Élaborer un guide des pratiques exemplaires pour le trafic aérien et maritime. Diffuser le guide à grande échelle.
Suivi		Encourager la consultation des communautés pour déterminer les pratiques exemplaires avant de commencer tout projet.
		Coordonner l'approche de suivi afin de prendre en compte les effets spatiaux et temporels sur le caribou de Peary.

3283 **Annexe 4 : Mesures d'atténuation pour éviter la destruction**
 3284 **de l'habitat du caribou de Peary ou réduire les**
 3285 **conséquences sur l'espèce et son habitat**
 3286

3287 L'atténuation des effets négatifs potentiels d'un projet proposé sur le caribou de Peary
 3288 et son habitat pourrait inclure diverses mesures, notamment : éviter la destruction de
 3289 l'habitat nécessaire à l'espèce pour accomplir ses processus vitaux, réduire le bruit ou
 3290 la pollution, ou réduire autant que possible les perturbations en adaptant la
 3291 configuration ou en changeant le moment où elles se produisent. Le tableau ci-dessous
 3292 donne des exemples de considérations et de mesures d'atténuation possibles à prendre
 3293 en compte lors de la planification d'activités d'exploration, d'exploitation et d'autres
 3294 activités dans l'aire de répartition du caribou de Peary.
 3295
 3296

Considérations pour la planification de l'exploitation	Exemples de possibles mesures d'atténuation
Effets cumulatifs des perturbations à court et à long terme	Réduire autant que possible l'empreinte du projet de développement, envisager d'utiliser des endroits où l'habitat est déjà perturbé, analyser la configuration spatiale de diverses sources de perturbations spécifiques afin d'éliminer les obstacles au déplacement dans l'habitat terrestre et à l'accès à la glace de mer.
Configuration spatiale	Réduire autant que possible les perturbations en adaptant la configuration (p. ex. petit polygone plutôt que configuration linéaire). La configuration spatiale devrait permettre au caribou de Peary de se déplacer librement dans son aire de répartition pour accéder à différents habitats ou zones, y compris la glace de mer, au besoin.
Facteurs écologiques	Éviter de détruire ou de perturber les zones de vulnérabilité (telles que les zones de mise bas ou de rut connues) et leurs alentours.
Perturbations sensorielles	Atténuer le bruit, la lumière, les odeurs et les vibrations pour éviter de harceler le caribou de Peary.
Moment de la perturbation	Certains types de perturbations pourraient être limités aux saisons pendant lesquelles le caribou de Peary n'utilise pas la zone ou est moins sensible aux perturbations.
Pollution	Atténuer la pollution à l'aide d'épurateurs ou d'autres techniques. Veiller à ce que les sites soient entièrement nettoyés à la fin d'un projet.

3297

3298